

Parliamentary **Assembly**  
**Assemblée** parlementaire



**ACTIVITÉS DE M. MEVLÜT ÇAVUŞOĞLU,  
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DU CONSEIL DE L'EUROPE  
25 janvier 2010 – 23 janvier 2012**



## **I. INTRODUCTION**

## **II. ACTIVITES**

<b>A. Rencontres et visites</b>	<b>Page 9</b>
<b>B. Communiqués de Presse</b>	<b>Page 51</b>
<b>C. Discours</b>	<b>Page 59</b>



## I. INTRODUCTION

Ma Présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est concentrée sur des priorités qui, à mon sens, sont non seulement importantes pour notre Organisation mais également liées aux grandes préoccupations et aspirations des Européens. Le monde traverse actuellement des turbulences, et il est vital que notre continent soit un espace de paix, de dialogue et de compréhension pour tous les pays, un espace où tous jouissent des mêmes droits, sans discrimination, sans doubles standards.

L'un de mes principaux objectifs durant mes visites officielles et de travail a consisté à aider les autorités des pays soumis à un processus de suivi, ou engagés dans un dialogue post-suivi, à progresser dans le respect de leurs engagements et obligations à l'égard du Conseil de l'Europe. Mes travaux dans ces domaines ont été complémentaires aux travaux de nos commissions et rapporteurs, qui traitent ces questions de manière permanente.

Dans les Balkans, par exemple, au cours de ma visite officielle en **Serbie** en mars 2011, je me suis réjoui des réformes en cours et j'ai invité à intensifier les efforts pour modifier la législation électorale, renforcer l'indépendance de la justice, lutter contre la corruption et continuer à consolider les droits des minorités. Au **Monténégro**, en mai 2010, j'ai réaffirmé l'évaluation globalement positive de l'Assemblée et exprimé l'espoir que le Monténégro maintiendra le rythme actuel des réformes et mènera à bien la concrétisation de ses engagements, par exemple la ratification de plusieurs conventions importantes du Conseil de l'Europe, l'adoption de plusieurs textes législatifs importants et le renforcement des mécanismes de contrôle parlementaire des activités du Gouvernement.

Je me suis rendu à plusieurs reprises dans le Caucase du Sud. En **Arménie**, en mai 2010, j'ai vivement incité les autorités à tourner une fois pour toute la page navrante des événements du 1er et 2 mars 2008 afin de restaurer la confiance de la population, de progresser sur la voie de la réconciliation et de consolider le processus démocratique dans le pays. Je me suis également rendu en **Azerbaïdjan** à diverses occasions, que j'ai mises à profit pour promouvoir le progrès concernant certains engagements clés souscrits par ce pays, par exemple la tenue d'élections libres et équitables, la garantie de la liberté d'expression et de réunion, ainsi que la question des personnes dont les motifs d'emprisonnement sont considérés comme politiques. En **Géorgie** également, mes interventions se sont aussi concentrées sur les réformes démocratiques en cours, notamment les relations avec l'opposition et le juste équilibre de la répartition des pouvoirs entre les institutions étatiques.

J'ai effectué plusieurs visites en **Fédération de Russie**, où j'ai ressenti un climat positif dans les relations entre l'APCE et ce pays, tout en reconnaissant que, sur certaines questions, nos opinions divergent et que la Fédération de Russie n'a pas encore répondu à certaines exigences. J'ai exprimé ma conviction que, si nous travaillons ensemble comme des partenaires, dans le respect mutuel et sans doubles standards, il sera possible d'avancer même sur ces questions sensibles. La Résolution de l'Assemblée sur la situation dans le Caucase du Nord, qui a recueilli le soutien de la délégation russe, est un très bon exemple de travail en partenariat. Je me suis aussi rendu en **République du Tatarstan**, l'un des sujets de la Fédération de Russie, où je me suis félicité des efforts déployés pour développer et préserver les cultures et traditions de quelque 115 nationalités et groupes ethniques.

Je suis allé plusieurs fois en Ukraine, en particulier dans le cadre de la présidence ukrainienne du Conseil de l'Europe. Dans mes entretiens avec les autorités, j'ai réitéré que le Conseil de l'Europe apporte son soutien et son assistance aux réformes en cours. Dans le même temps, j'ai insisté sur le fait que l'opposition a un rôle extrêmement important et j'ai invité les autorités à associer différents courants politiques du pays au processus de réforme. Je les ai également invitées à résister à la tentation d'une concentration excessive du pouvoir et à garantir une stabilité politique durable basée sur le pluralisme politique. En outre, je me suis efforcé de faciliter les efforts visant à améliorer l'intégration économique et sociale des **Tatars de Crimée** et me suis rendu à deux reprises (en 2010 et en 2011) dans la région de Crimée, en Ukraine.

A la fin de mon mandat, j'ai effectué une visite officielle en **Turquie** en janvier 2012, où j'ai félicité les autorités turques pour le processus de réforme qu'elles ont entrepris, et me suis réjoui de l'importance accordée à une réforme constitutionnelle de grande ampleur. Dans le même temps, je les ai vivement invitées à redoubler d'efforts pour mener à bien la réforme de la justice et réduire le nombre d'affaires

portées devant la Cour européenne des droits de l'homme. Durant une visite d'un camp de réfugiés dans la région de Hatay, frontalière avec la Syrie, j'ai été impressionné par la rapidité et la générosité avec laquelle la Turquie a réagi face à la crise des réfugiés syriens. Toutefois, j'ai renouvelé l'appel de l'Assemblée pour que la Turquie lève sa réserve géographique à la Convention de Genève de 1951 sur le réfugiés, afin que des non-Européens aussi puissent obtenir le statut de réfugié en Turquie.

Souvent, mes visites ont permis d'exercer une médiation entre forces politiques, par **la diplomatie parlementaire**, afin de contribuer à sortir d'une impasse politique.

En **Albanie**, en février 2010, avec le Comité Présidentiel de l'Assemblée, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire revenir l'opposition au parlement et contribuer à renouer le dialogue politique afin de progresser dans les réformes nécessaires.

En **Bosnie-Herzégovine**, où je me suis rendu à trois reprises, j'ai tenté d'aider les forces politiques à trouver une solution à l'impasse politique dans laquelle le pays se trouve depuis longtemps, et qui met en danger le fonctionnement même de ce dernier. Je suis très heureux de signaler que, quelques jours après ma dernière visite, en décembre 2011, un accord a été conclu sur la formation du nouveau Gouvernement. J'ai aussi continué à encourager les autorités et les décideurs politiques à prendre des mesures concrètes concernant l'exécution de l'Arrêt rendu par la Cour de Strasbourg dans l'affaire Sejlic et Finci.

J'ai également consacré trois visites à la République de **Moldova** pour contribuer à promouvoir le dialogue politique entre les partis et à résoudre la crise découlant du fait qu'après trois élections et un référendum, il n'a toujours pas été possible d'élire le Président du pays. Je me suis aussi rendu dans le territoire autonome de **Gagaouzie** qui, je pense, pourrait être un bon exemple de coexistence pacifique de différentes communautés nationales dans cette région.

J'ai consacré une attention particulière au problème des conflits gelés, à mon sens inacceptables dans l'Europe d'aujourd'hui. Durant mes visites en **Arménie et en Azerbaïdjan**, la question du Haut-Karabagh a figuré dans les premières priorités à l'ordre du jour et ma position a été que les deux pays doivent appliquer les résolutions de l'Assemblée parlementaire, en particulier la Résolution 1416 de 2005.

Tant en **Géorgie** qu'en **Russie**, les principales discussions ont été consacrées aux conséquences de la guerre entre ces deux États, membres du Conseil de l'Europe. J'ai réitéré le soutien ferme de l'APCE à l'intégrité territoriale de la Géorgie et appelé les deux parties à mettre pleinement en œuvre ce que l'Assemblée a demandé, en particulier dans sa Résolution 1683 qui traite de problèmes humanitaires cruciaux affectant la vie quotidienne des habitants de cette région.

J'ai mis à profit ma participation à la Conférence européenne des Présidents de Parlements à **Chypre** en 2010 pour appeler à une solution durable et globale pour la paix dans une île réunifiée, qui garantirait les droits légitimes des Chypriotes grecs comme turcs, dans le plein respect des valeurs et des principes du Conseil de l'Europe, en particulier conformément à la Résolution 1628 de 2008 de l'APCE.

Durant toutes mes visites, outre des questions liées à la situation spécifique dans chacun des pays, j'ai systématiquement soulevé des questions étroitement liées aux priorités de ma Présidence, en particulier concernant le dialogue interculturel et interreligieux et la lutte contre toutes formes d'intolérance et de discrimination.

Dans le processus de promotion du **dialogue interculturel et interreligieux**, j'ai rencontré un certain nombre de hauts dignitaires religieux en Europe, en particulier le Pape Benoît XVI, le Patriarche Bartholomée Ier, le Patriarche de Roumanie, le Patriarche de l'Église russe orthodoxe, le Grand Mufti de la Fédération de Russie, le Grand Rabin de Russie et de la CEI, le Grand Rabin de Turquie et le Patriarche adjoint du Patriarcat arménien en Turquie, ainsi que de nombreux autres représentants de différentes religions au cours de mes nombreux déplacements.

Dans ce contexte, j'ai aussi assisté à des manifestations internationales importantes telles que le « Forum mondial sur le dialogue interculturel – Unis par des valeurs communes, enrichis par la

diversité culturelle », organisé à Bakou en avril 2011, ou encore, en mai 2010, le Troisième Forum mondial de l'Alliance des Civilisations (Nations-Unies) à Rio de Janeiro.

L'un des points forts de ma présidence a été le débat extrêmement intéressant tenu par l'Assemblée en avril 2011 sur la dimension religieuse du dialogue interculturel, avec la participation de représentants des cinq principales religions européennes. J'ai également soutenu activement la participation de l'Assemblée dans les suites données au rapport sur « Vivre ensemble dans l'Europe du 21e siècle » établi par le Groupe d'éminentes personnalités.

La **lutte contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination** a aussi été placée aux premiers rangs sur ma liste de priorités. Je me suis concentré sur les questions liées aux minorités et aux migrants, en particulier la nécessité de garantir leurs droits et leurs libertés conformément aux normes du Conseil de l'Europe.

J'ai participé à plusieurs manifestations importantes consacrées à la lutte contre diverses formes de discrimination, telles que la table ronde organisée à Rio de Janeiro sur « Combattre l'islamophobie : mettre à profit des moyens inexploités de promouvoir le respect mutuel et l'intégration », co-organisée par l'Alliance des Civilisations, l'Organisation de la Conférence islamique, le Conseil de l'Europe et le British Council, ou encore la Conférence à haut niveau de l'OSCE sur la Tolérance et la non-discrimination organisée à Astana en juin 2010.

J'ai accordé une attention particulière à la question des droits de la population rom en Europe. A ce titre, j'ai participé à la réunion à haut niveau sur les Roms organisée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe en octobre 2010 à Strasbourg, ainsi qu'aux suites données à cet événement, en invitant instamment les autorités des États membres à faire davantage entendre la voix des Roms au niveau local, national et international.

J'ai suivi étroitement la participation de l'Assemblée aux travaux de la Convention du Conseil de l'Europe **pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**, qui a été finalisée sous la présidence turque en mai 2011. Par ailleurs, **les droits des enfants et la protection de l'enfance** ont toujours été au centre de mes intérêts. En 2011, à la Conférence de haut niveau sur la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2012-2015, organisée à Monaco, j'ai invité les autorités des États membres du Conseil de l'Europe à soutenir le projet de Stratégie et à participer activement à sa mise en œuvre par des stratégies nationales globales.

Je me suis efforcé d'avoir une attitude active et de soutien pour ce qui est des **questions institutionnelles** également. Durant ma présidence, j'ai insisté auprès des autorités de tous les États membres, en particulier ceux qui sont membres de l'UE, pour que ceux-ci facilitent **l'adhésion de l'Union européenne à la Cour européenne des droits de l'homme**. L'Assemblée a apporté une bonne contribution en vue de cette adhésion – l'Organe informel mixte établi entre l'Assemblée et le Parlement européen est parvenu à un accord sur les modalités de participation des représentants du Parlement européen aux sessions de l'Assemblée parlementaire et de ses organes pertinents lorsque l'Assemblée élit des juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

Durant toutes mes visites, j'ai également recherché un soutien au processus de **réforme du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire**, en vue de rendre notre Organisation plus proactive, plus pertinente sur le plan politique et plus efficiente. Pour ma part, la réforme de l'Assemblée constitue l'un des résultats les plus importants obtenus durant mon mandat.

Mes visites dans les États membres de l'Organisation ont constitué une excellente occasion de demander **le soutien des parlements nationaux** pour les travaux menés par leurs délégations auprès de l'Assemblée parlementaire. Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires que connaissent bon nombre de nos États membres, j'ai toujours fait valoir l'intérêt de continuer à s'impliquer activement dans les activités de l'Assemblée.

Enfin, je suis fier d'avoir pu contribuer au **renforcement des relations avec les États non-membres de notre voisinage**, en particulier dans le monde arabe et en Asie centrale.

Le Printemps arabe, qui a débuté et pris son essor pendant ma Présidence, a sans nul doute

constitué l'un des événements les plus importants de cette période. A cet égard, l'Assemblée s'est montrée visionnaire. Nous avons adopté, dès 2008, la Résolution 1598 et la Recommandation 1825 sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb, poursuivant en ce sens en 2009 avec la création du statut de « Partenaire pour la démocratie » destiné aux Parlements d'États non membres partageant nos valeurs, souscrivant à nos normes et activement engagés dans l'instauration de sociétés démocratiques fondées sur l'État de droit et les libertés fondamentales.

Dans ce contexte, je me suis rendu en visites officielles **en Algérie, au Maroc et en Tunisie** (y compris à l'occasion d'une visite en Tunisie avec le Comité Présidentiel). Le but premier était de réaffirmer nos valeurs et principes communs et d'identifier des domaines dans lesquels nous pourrions intensifier notre coopération.

Je suis heureux que, durant mon mandat, l'Assemblée ait accordé le nouveau statut aux deux premiers partenaires pour la démocratie – le Parlement du Royaume du Maroc en juin 2011 et le Conseil national palestinien en octobre 2011.

A la suite de ma visite au **Kirghizistan**, en juillet 2011, le Parlement kirghize a demandé également à se voir accorder ce statut et le processus d'examen est en cours. Nous espérons aussi que la Tunisie se portera bientôt candidate, ainsi que l'Algérie.

Pour **conclure**, mon mandat a coïncidé avec des bouleversements de grande ampleur en Europe et dans le monde ainsi qu'avec des changements majeurs au sein du Conseil de l'Europe. Je me réjouis que l'Assemblée, tout en faisant avancer sa propre réforme, ait accompagné ces développements en étant proactive, ambitieuse, visionnaire et en se posant en défenseur et gardien déterminé des principes élevés et des valeurs de notre Organisation. Je souhaite remercier tous mes collègues parlementaires, l'ensemble des institutions et organes du Conseil de l'Europe ainsi que le personnel de notre Organisation pour leur coopération et leur aide précieuses.



## **II. ACTIVITÉS**

### **A. Rencontres et visites**

#### **1. Conférence sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme (Interlaken, 18-19 février 2010)**

Le 18 février, j'ai prononcé une allocution devant la Conférence d'Interlaken sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme. Dans cette allocution, j'ai mis l'accent sur les points suivants :

- le mécanisme de contrôle du système de la CEDH est de nature subsidiaire, par conséquent, la responsabilité première de la protection des droits de l'homme doit être assumée à nouveau par les systèmes juridiques nationaux et leurs pratiques ;
- un mécanisme national de protection des droits de l'homme qui fonctionne correctement pourrait rendre tout organe de filtrage distinct au sein de la Cour superflu ;
- afin de conserver la compétence de la Cour, l'Assemblée parlementaire doit être en mesure d'élire des juges de qualité irréprochable à partir de listes de candidats du plus haut niveau ;
- il est urgent de revoir le financement insuffisant de la Cour, mais pas aux dépens du reste de l'Organisation;
- l'adhésion rapide de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme est nécessaire si l'on veut garantir un système de protection des droits de l'homme cohérent à l'échelle européenne.

Lors de mon séjour à Interlaken, je me suis réjoui de la ratification par la Russie du Protocole n° 14 à la Convention européenne des droits de l'homme. J'ai souligné que cette ratification illustre la volonté de la Russie d'être un acteur politique de premier plan au sein de l'Organisation, montrait que la Russie était fermement attachée aux valeurs et aux mécanismes de protection du Conseil de l'Europe et encourageait les tribunaux russes à veiller à ce que leurs décisions prennent en considération la Convention européenne des droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour européenne.

#### **2. Visite du Comité des Présidents de l'Assemblée en Albanie (22-23 février 2010)**

Les 22 et 23 février 2010, j'ai conduit la délégation du Comité des Présidents de l'Assemblée, accompagnée des rapporteurs de la Commission de suivi, à Tirana. Le rapport détaillé de cette visite figure dans le document du Bureau AS/BUR (2010) 22 du 2 mars 2010.

#### **3. Cérémonie officielle d'investiture du nouveau Président de l'Ukraine, M. Viktor Ianoukovitch (25 février 2010)**

Le 25 février, j'ai participé à la cérémonie officielle d'investiture du nouveau président de l'Ukraine, M. Viktor Ianoukovitch. J'ai félicité personnellement le Président et l'ai invité à s'adresser à l'Assemblée. Le Président a accepté mon invitation et nous sommes convenus de rester en contact afin de décider si cette visite pourrait déjà se faire pendant la partie de session de printemps de l'Assemblée, au mois d'avril.

À cette occasion, j'ai également rencontré le Président arménien, le Premier Ministre d'Azerbaïdjan, le Président du Parlement géorgien, le Président de la Douma d'État russe, le Président du Parlement européen, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, le Commissaire à l'élargissement de l'UE, le ministre des Affaires étrangères de Turquie et le secrétaire d'État français aux Affaires européennes.

Le 24 février, j'ai rencontré le Président du Parlement ukrainien, M. Lytvin, et des membres de la délégation parlementaire de l'Ukraine auprès de l'APCE. J'ai exprimé l'espoir qu'à la suite de l'élection présidentielle, qui, selon les observateurs internationaux, a respecté la plupart des normes internationales, la situation politique dans le pays se stabiliserait et que le Parlement pourrait se

concentrer sur les réformes législatives nécessaires. J'ai également suggéré qu'afin d'accélérer les progrès dans le respect des obligations et engagements de l'Ukraine, le Parlement établisse une feuille de route avec des mesures concrètes à prendre en vue d'atteindre ces objectifs.

#### **4. Visite officielle en Bosnie Herzégovine (1-3 mars 2010)**

La visite officielle en Bosnie-Herzégovine était l'une de mes priorités dès le début de mon mandat. En tant qu'ancien co-rapporteur de la Commission de suivi sur ce pays, je savais à quel point il était important – et urgent – que la Bosnie-Herzégovine adopte des changements constitutionnels à temps pour les prochaines élections parlementaires d'octobre 2010.

En 2006, après l'échec de l'adoption (pour deux voix manquantes seulement) du projet d'amendements constitutionnels dit « ensemble de réformes d'avril », l'Assemblée s'était déclarée préoccupée par le mode de fonctionnement des institutions du pays. Ces quatre dernières années n'ont fait que confirmer la difficulté croissante du fonctionnement du pays avec sa structure constitutionnelle actuelle. Dans ses Résolutions 1626 (2008) et 1701 (2010), l'Assemblée a appelé toutes les forces politiques à s'engager dans un dialogue ainsi qu'à élaborer et à adopter une nouvelle constitution avant les élections d'octobre. En outre, la Bosnie-Herzégovine a aussi l'obligation légale de réviser sa constitution suite au récent arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme en l'affaire Sejdić et Finci c. Bosnie-Herzégovine.

Durant la visite, j'ai rencontré la Présidence, le Président du Conseil des Ministres, et les Présidents et collègues des deux chambres de l'Assemblée parlementaire, ainsi que la délégation parlementaire auprès de l'Assemblée et les dirigeants des principaux partis politiques du pays. Je me suis adressé aux deux chambres de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine.

J'ai loué les efforts réalisés par la classe politique pour apporter des changements positifs dans un contexte politique particulièrement difficile : j'ai mentionné, par exemple, la réforme de la défense, l'établissement difficile mais réussi du Bureau du médiateur, ou l'adoption en 2009 par le processus dit de Prud du premier amendement constitutionnel sur Brcko.

Dans le même temps, j'ai indiqué que les progrès auraient pu être beaucoup plus importants et qu'un certain nombre d'engagements et d'obligations pris par la Bosnie-Herzégovine lors de son adhésion au Conseil de l'Europe sont toujours en suspens : à savoir rendre les institutions démocratiques plus fortes et plus efficaces, accélérer les réformes, en particulier dans le domaine du judiciaire, des collectivités locales, des droits de l'homme et du pluralisme des médias, et l'euro-intégration.

Bien qu'il reste juste deux mois pour ces changements constitutionnels (la date limite pour changer les dispositions électorales est de six mois avant les élections), j'ai déclaré avec une ferme conviction que ces changements étaient encore possibles. Il est du moins possible de changer les dispositions constitutionnelles qui régissent les élections à la Présidence et à la Chambre des peuples, étant entendu qu'une réforme constitutionnelle plus large s'impose et que les travaux devront être poursuivis après les élections. La substance est là - il existe des propositions solides de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, ainsi que des initiatives nationales et internationales.

Lors de mes réunions avec les principales parties prenantes politiques, j'ai entendu des vues divergentes, quelquefois opposées, sur la teneur, l'étendue et le calendrier des changements constitutionnels. Ces réunions ont néanmoins toutes confirmé ma conviction qu'en fin de compte tout est une question de volonté politique. J'ai exhorté mes interlocuteurs à dépasser leurs divergences et à adresser le signal fort, à la fois aux citoyens du pays et à la communauté internationale, que la Bosnie-Herzégovine a une classe politique capable de résoudre les problèmes et d'aller de l'avant. J'ai indiqué qu'à long terme, les avantages politiques seraient supérieurs à ceux liés à la défense d'intérêts partisans et ethniques étroits.

Autre question majeure des discussions : la nécessité d'organiser un recensement en 2011, avec tous les autres Etats européens. J'ai mentionné la position de l'Assemblée sur la question exprimée dans les Résolutions 1626 (2008) et 1701 (2010) et ai appelé l'ensemble des acteurs politiques à relancer la discussion et à adopter dès que possible la loi sur le recensement. Dans le même temps, j'ai souligné que l'Assemblée suivait de près la mise en œuvre de l'Annexe VII de l'Accord de paix de

Dayton relative au retour des personnes déplacées. Le recensement et le retour des personnes déplacées devraient être mis en œuvre parallèlement et ne devraient pas dépendre l'un de l'autre. Je me suis senti obligé de prévenir mes interlocuteurs des conséquences possibles d'un nouvel échec dans la réalisation des réformes si nécessaires. Si les institutions résultant des élections d'octobre sont considérées comme étant en violation de la Convention européenne des droits de l'homme, leur légitimité risque d'être remise en cause. Cela affecterait inévitablement le progrès ultérieur du pays sur la voie de l'intégration euro-atlantique. En outre, cela générerait une inflation de requêtes à la Cour. Par ailleurs, la nouvelle délégation à l'APCE risquerait de voir ses pouvoirs remis en question.

J'ai souligné que les co-rapporteurs de la Commission de suivi visiteraient prochainement le pays et que la question serait inscrite à l'ordre du jour de la Commission. J'ai personnellement pris note avec un vif intérêt du Plan d'action sur l'exécution de l'arrêt de la Cour que l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine avait demandé au Conseil des Ministres de préparer. Le Plan d'action a été approuvé par le Conseil des Ministres le 4 mars et devrait être maintenant examiné par l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine. J'ai prié instamment les acteurs politiques nationaux de consulter la Commission de Venise dans le processus de finalisation du Plan d'action, avant son adoption finale au niveau politique. Enfin, j'ai prié instamment la délégation parlementaire de Bosnie-Herzégovine auprès de l'Assemblée d'être aussi active que possible pour positionner les défis actuels auxquels le pays est confronté dans un contexte paneuropéen.

## **5. Réunions avec des élus du Parlement Européen (Strasbourg, 8-9 mars 2010)**

L'une des priorités de ma présidence est le renforcement des relations avec le Parlement Européen. C'est la raison pour laquelle je suis venu à Strasbourg les 8-9 mars 2010, lors d'une des sessions du Parlement Européen, en vue de rencontrer son Président, Jerzy Buzek.

Par la même occasion, j'ai eu un certain nombre de réunions avec des chefs des groupes politiques du PE, notamment Joseph Daul, Président du groupe du parti Populaire Européen, Martin Schultz, Président du groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates, Daniel Cohn-Bendit, Président du groupe des Verts/Alliance libre européenne et Graham Watson, ancien Président de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe.

Au cours de l'ensemble de ces réunions, j'ai souligné la bonne coopération déjà existante entre nos deux institutions -en particulier l'échange de vues annuel entre la Conférence des Présidents et le Comité Présidentiel de l'Assemblée parlementaire (bien que cette réunion n'ait pas pu être organisée en 2009 pour cause d'élections au Parlement Européen); les réunions conjointes entre les Commissions de l'APCE et du PE, ou la coopération dans le domaine de l'observation des élections. De même j'ai fait remarquer qu'il y avait de la place pour des développements possibles et j'ai proposé des réunions plus régulières ou des auditions entre commissions, ainsi que des contacts renforcés entre les rapporteurs respectifs de l'APCE et du PE sur des sujets similaires et entre les groupes politiques.

En ce qui concerne la coopération entre l'APCE et le PE elle-même, les sujets de discussion principaux lors de ces réunions furent : l'accession de l'Union Européenne à la Convention Européenne des Droits de l'Homme et à d'autres conventions ; le rôle des deux institutions dans la prévention et la résolution des conflits, tels que par exemple entre la Géorgie et la Russie ou à Chypre, au Nagorno Karabakh et dans le Moyer Orient; la perspective d'intégrer le Belarus et l'ouverture de l'Assemblée parlementaire à des pays non-membres par le biais du statut de "partenaire pour la démocratie" ; l'environnement.

Au cours de ces réunions, j'ai tout spécialement mis l'accent sur la nécessité pour les deux institutions de coordonner leurs politiques et leurs messages à l'égard des pays faisant l'objet de procédures de suivi par l'APCE et, qui aspirent à rejoindre l'Union Européenne. Dans ce contexte, j'ai insisté sur le fait que l'Assemblée parlementaire devrait être partie prenante d'Euronest, la branche parlementaire de l'initiative Partenariat de l'Est.

Le Président du PE et mes autres interlocuteurs ont loué les efforts de l'APCE visant au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme sur l'ensemble du continent. Ils ont estimé en particulier l'ampleur du travail de l'Assemblée, couvrant pratiquement l'ensemble des pays du continent, et

l'éventail très large de points de vue et d'idées que ceci pouvait apporter au débat sur les questions européennes.

## **6. Visite officielle au Kazakhstan (Astana, 15-18 mars 2010)**

A l'invitation du Parlement du Kazakhstan, j'ai effectué une visite officielle à Astana du 15 au 18 mars. Pendant les deux jours où j'ai séjourné à Astana, j'ai rencontré le Président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaev, le Président du Sénat Kassymjomart Tokaev, le Président du Majilis, Oral Muhamedjanov, le ministre des Affaires étrangères, Kanat Saudabaev, le ministre de l'Education et de la Science, Janseit Tumenbaev, et le premier Vice-Président du parti Nour Otan, Nourlan Nigmatouline. J'ai aussi prononcé un discours devant les étudiants de l'Université nationale eurasiatique d'Astana.

Mes discussions ont porté principalement sur la perspective de la demande du Kazakhstan du statut de « partenaire pour la démocratie » avec l'APCE, qui permettrait une participation plus active du Parlement kazakhe aux activités de l'Assemblée, et notamment à ses débats pléniers et aux travaux de ses commissions et groupes politiques. J'ai expliqué que le statut de « partenaire pour la démocratie » a été créé par l'Assemblée parlementaire en 2009 pour les parlements des pays voisins du Conseil de l'Europe afin de renforcer et de placer sur un plan institutionnel leurs relations avec l'Assemblée.

J'ai souligné aux autorités que l'obtention de ce statut serait dans le droit fil des efforts déployés par le Kazakhstan pour intensifier sa coopération avec l'Europe et les institutions européennes, comme l'illustre la récente adhésion du pays à la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe, sa présidence actuelle de l'OSCE et son programme décennal « Cap sur l'Europe » lancé par son Président.

A cette occasion, j'ai aussi félicité le Kazakhstan pour les efforts qu'il a déployés dans des domaines importants pour le Conseil de l'Europe, en particulier le renforcement du dialogue interculturel et interreligieux et la participation des minorités nationales à la vie politique et sociale du pays.

Dans le même temps, j'ai encouragé les autorités à poursuivre les réformes démocratiques afin de renforcer le pluralisme politique et les libertés fondamentales dans le pays.

Mes propositions ont été très bien accueillies et les autorités du Kazakhstan m'ont assuré qu'elles étudieraient attentivement notre proposition afin de déclarer leur position dans les plus brefs délais.

## **7. Réunion du Comité des Présidents de l'APCE avec le Président et le Bureau du Comité des Ministres (Paris, 18 mars 2010)**

Avec des membres du Comité des Présidents, nous avons tenu une réunion à Paris avec la ministre des Affaires étrangères suisse, Micheline Calmy-Rey, le Président en exercice du Comité des Ministres, son prochain Président, le ministre des Affaires étrangères de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » Antonio Milososki, ainsi que des membres du Bureau du Comité des Ministres, en la présence du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Thorbjörn Jagland.

Entre autres thèmes, nous avons abordé le renforcement du dialogue et de la coopération entre l'APCE et le Comité des Ministres et les questions politiques d'actualité, notamment la visite récente du Comité des Présidents en Albanie, ainsi que les visites que j'ai effectuées récemment en Bosnie-Herzégovine et au Kazakhstan.

Je souhaite tout d'abord souligner que la réunion s'est déroulée dans un climat très constructif et positif. Je remercie M<sup>me</sup> Calmy-Rey et M. Milososki pour leur disponibilité ainsi que les membres du Bureau du Comité des Ministres et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. J'estime que cette réunion marque le début d'un nouveau chapitre des relations entre l'Assemblée et le Comité des Ministres et tous les participants ont émis le vœu de poursuivre ce type de dialogue informel.

Lors de cette réunion, les deux parties ont présenté les mesures qu'elles ont déjà prises pour mettre en œuvre la partie B (Mesures ou sujets exigeant une discussion approfondie à la fois au sein du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire, en tenant compte du rôle et des prérogatives

des deux organes) des propositions précitées ainsi que les propositions de mesures qui doivent être prises dans l'avenir sur des points particuliers. J'ai en outre présenté les propositions de l'Assemblée sur les questions budgétaires.

Le débat sur « Les propositions pour renforcer le dialogue et la coopération » étant en cours, je présenterai ultérieurement un document traitant les questions sur le fond.

J'espère aussi que le débat sera utile au Secrétaire Général pour rédiger son rapport sur les points indiqués dans la partie B des « Propositions pour renforcer le dialogue et la coopération entre l'APCE et le Comité des Ministres ».

Il a été décidé de tenir encore une autre réunion sur ce modèle pendant la présidence suisse au cours de la partie de session d'avril de l'Assemblée consacrée au débat sur les questions politiques prioritaires pour l'Organisation, et notamment l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Moldova, le Bélarus et le conflit entre la Géorgie et la Russie.

## **8. Visite officielle en République de Moldova (Chisinau, 23-25 mars 2010)**

La République de Moldova est le troisième pays membre dans lequel je me suis rendu en ma qualité de Président de l'Assemblée parlementaire. Il était pour moi important d'aller dans ce pays dans les meilleurs délais en raison notamment de l'impasse électorale dans laquelle ce dernier se trouve. Deux parlements consécutifs n'ont en effet pas réussi à obtenir la majorité des 3/5<sup>e</sup> nécessaire pour pouvoir élire un Président.

Lors de cette visite, j'ai rencontré à plusieurs reprises le Président du parlement et le Président par intérim du pays, les dirigeants de l'ensemble des principales forces politiques de la nation et du parlement, à l'exception du Premier ministre qui était à Bruxelles pour une conférence de donateurs, ainsi que la délégation moldave auprès de l'APCE. J'ai aussi prononcé une allocution devant le parlement.

Mon but n'était pas de faire la leçon ni d'imposer des solutions, mais d'offrir des conseils amicaux tenant compte des valeurs et des principes du Conseil de l'Europe.

Lors de toutes les réunions, j'ai défendu la position selon laquelle l'impasse actuelle ne saurait perdurer ; il était en effet impensable de procéder à une autre élection dans le cadre des dispositions constitutionnelles actuelles sur l'élection du Président. J'ai insisté sur le fait qu'il appartenait au peuple moldave de décider, en définitive, de la voie à suivre afin de sortir de cette impasse, étant entendu que celui-ci pouvait compter sur les avis d'experts du Conseil de l'Europe, que la Commission de Venise offre et auxquels l'UE et l'OSCE s'associent.

Je me suis vivement félicité de la mise en place, le jour même de mon intervention devant le parlement, d'une commission parlementaire chargée de réviser l'article 78 de la Constitution qui définit la procédure d'élection du Président. La désignation, par toutes les forces politiques, y compris l'opposition, de représentants pour siéger en son sein était aussi très encourageante.

J'ai rappelé que le Conseil de l'Europe, et l'APCE en particulier, étaient prêts à garantir, avec d'autres acteurs internationaux, l'accord sur le contenu de l'article 78 lorsqu'il serait soumis au vote du parlement.

Il est aussi clair qu'à plus long terme, une révision approfondie de la Constitution s'impose. J'ai souligné que le processus de réforme constitutionnelle devait être aussi large et ouvert que possible pour bénéficier d'un soutien politique et populaire massif.

S'appuyant sur les conclusions de la commission ad hoc de l'APCE qui avait observé les élections législatives du 29 juillet 2009 et que j'avais présidée, j'ai insisté sur l'importance pour les nouvelles élections d'être conforme aux normes démocratiques les plus élevées, ce qui suppose, en particulier, d'améliorer les listes électorales et de garantir aux ressortissants moldaves à l'étranger la possibilité de participer aux élections.

Lors de ma visite, je n'ai ménagé aucun effort pour contribuer à la suppression des divisions au sein du parlement. J'ai en particulier noté avec satisfaction que l'opposition était présente lorsque je suis intervenu devant le parlement. Je l'ai instamment priée de faire un geste symbolique en restant et en participant désormais au débat parlementaire. A l'issue de mon intervention, le chef de l'opposition a annoncé qu'il était prêt à rencontrer le Président du parlement afin de discuter des conditions d'une levée éventuelle du boycott de l'opposition.

J'ai aussi abordé la question de la délégation parlementaire moldave auprès de l'APCE, qui demeure incomplète faute de représentants de l'opposition. J'ai eu l'impression, après avoir discuté avec le chef et les autres membres de la délégation, que le problème pourrait être réglé rapidement.

Pour finir, j'ai rappelé à mes interlocuteurs que la République de Moldova avait pris du retard dans l'exécution des obligations et des engagements qu'elle a auprès du Conseil de l'Europe, comme la réforme du système judiciaire, du parquet, de la police, la liberté des médias, etc. J'ai accueilli avec satisfaction certaines mesures courageuses prises par le nouveau gouvernement pour faire face à la crise économique et sociale et favoriser les libertés démocratiques.

#### **9. 122<sup>e</sup> Assemblée de l'Union Interparlementaire en Thaïlande (Bangkok, 27-29 mars 2010)**

J'ai participé à la 122<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire qui examinait le rôle des parlements dans la réconciliation et la bonne gouvernance politiques, la coopération interparlementaire dans la lutte mondiale contre la criminalité organisée et la traite des êtres humains et la participation des jeunes au processus démocratique.

Dans mon allocution, j'ai mis l'accent sur la réconciliation politique en soulignant qu'elle est depuis toujours la « raison d'être » du Conseil de l'Europe. Les valeurs fondamentales que celui-ci défend - démocratie, droits de l'homme et Etat de droit - ne sont pas un but en soi mais le moyen d'atteindre une fin : la réconciliation et la paix durable sur notre continent. Dans cet esprit, j'ai présenté aux Délégués du monde entier des exemples de nos mécanismes et de nos actions concrètes en matière de prévention et de résolution des conflits et de réconciliation.

#### **10. Conférence parlementaire internationale à Saint-Pétersbourg pour fêter le 65e anniversaire de la deuxième guerre mondiale (Saint-Pétersbourg, 7 avril 2010)**

Dans mon allocution à cette conférence organisée par l'Assemblée interparlementaire de la Communauté des Etats indépendants (CEI), j'ai rappelé que le Conseil de l'Europe avait mené par deux fois un processus de réconciliation post-belliqueux : après la deuxième guerre mondiale et après la guerre froide. J'ai profité de cette occasion pour dire que, 65 ans après la fin de la guerre, nous ne devons pas seulement célébrer l'anniversaire d'une grande victoire mais aussi l'accomplissement d'un processus de réconciliation et le partage des valeurs communes des droits de l'homme et de la démocratie. C'est l'acceptation universelle et l'application de ces valeurs qui sont la meilleure garantie pour prévenir tout autre conflit militaire sur notre continent et ailleurs.

J'ai saisi cette occasion pour tenir une série de réunions bilatérales avec M. Mironov, Président du Conseil de la Fédération de Russie, le Président de la Verkhovna Rada ukrainienne, Volodimir Litvine, et le Président du Conseil de la République du Parlement biélorusse Boris Batuna.

Au cours de ma réunion avec M. Butura, j'ai exprimé au Président, au nom du Conseil de l'Europe, ma ferme condamnation de l'exécution récente de deux personnes au Bélarus. Ces exécutions constituent, ai-je dit, un sérieux recul pour notre aspiration à rapprocher le Bélarus des valeurs européennes. J'ai aussi souligné que le Conseil de l'Europe était prêt à aider le Bélarus mais que, pour pouvoir travailler ensemble, nous devons recevoir un signal fort des autorités du Bélarus montrant qu'elles sont désireuses d'avancer en direction des valeurs des droits de l'homme et de la démocratie. J'ai demandé au Président d'intensifier l'engagement des parlementaires du Bélarus à mettre fin immédiatement au recours à la peine capitale.

## **11. Conférence parlementaire internationale sur « L'avenir de la sécurité européenne » (Saint-Pétersbourg, 8 avril 2010)**

Le 8 avril, je me suis exprimé à une conférence parlementaire internationale sur « L'avenir de la sécurité européenne », organisée conjointement par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'Assemblée interparlementaire de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Dans cette allocution, j'ai souligné que la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit étaient une forme de sécurité « douce » favorisant la prospérité et la paix. J'ai exprimé ma satisfaction sur le fait qu'après de longues années de division idéologique en Europe et dans le monde, les pays envisageaient de plus en plus leurs problèmes communs par le même prisme de nos valeurs communes. Mais il ne faudrait pas ralentir les efforts collectifs pour lutter contre les menaces communes comme le terrorisme ou la prolifération nucléaire.

## **12. Visite officielle en Azerbaïdjan (13-16 avril 2010)**

A l'invitation du Parlement d'Azerbaïdjan, j'ai effectué une visite officielle à Bakou et à Ganja, la deuxième ville du pays. Au cours de ma visite, j'ai rencontré le Président de la République, le Président du Parlement, le ministre des Affaires étrangères et des représentants des partis politiques élus ou non au Parlement ainsi que des ONG.

Le principal message que j'ai transmis au Président et aux autorités de l'Azerbaïdjan était que la tenue d'élections législatives libres et équitables en novembre serait la meilleure manière de célébrer l'année prochaine le dixième anniversaire de l'adhésion de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe.

Le but de cette visite était d'exprimer mon soutien à la poursuite des réformes démocratiques dans le pays. Le Conseil de l'Europe, par sa procédure de suivi, les conseils de la Commission de Venise et la contribution d'autres programmes du Conseil de l'Europe, aide les autorités à créer les meilleures conditions possibles pour ces élections. Toutefois, j'ai souligné que ces conditions, et notamment les garanties de liberté d'expression et de liberté de réunion, l'indépendance des commissions électorales et le processus équitable d'inscription des candidats, ne sauraient être mises en place que par les efforts communs de toutes les forces politiques, qu'il s'agisse du parti majoritaire ou des partis d'opposition.

Dans ce contexte, j'ai aussi soulevé la question des personnes considérées comme détenues pour des raisons politiques. J'ai demandé au Président et aux autorités de revoir très attentivement ces cas et j'ai reçu des assurances dans ce sens.

J'ai aussi souligné l'urgence de régler le conflit du Haut-Karabakh. L'Assemblée a déjà clairement fait état de sa position sur cette question dans la [Résolution 1416](#), adoptée en 2005. J'ai dit qu'elle soutiendrait la reconstitution de la commission *ad hoc* du Bureau sur le conflit, où des parlementaires d'Azerbaïdjan et d'Arménie, avec d'autres membres de l'Assemblée, peuvent se rencontrer pour avancer sur cette question difficile. J'organiserai donc une réunion avec les délégations parlementaires de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan au cours de la partie de session d'avril en vue de trouver un accord sur ce point.

## **13. Passation de la Présidence du Comité des Ministres entre la Suisse et « L'ex-République yougoslave de Macédoine » (Strasbourg, 11 mai 2010)**

J'ai félicité la présidence suisse pour les efforts qu'elle a déployés afin d'améliorer l'efficacité de la Cour européenne des droits de l'homme et remercié la ministre suisse des Affaires étrangères, Mme Calmy-Rey, d'avoir renforcé le dialogue avec l'APCE ; j'ai exprimé ma conviction que les relations se poursuivraient dans le même esprit avec la présidence de l'ex-République yougoslave de Macédoine et son ministre des Affaires étrangères, M. Miloshoski.

Au cours de mon intervention, j'ai soulevé le sujet de la réforme constitutionnelle en Bosnie-Herzégovine, de la situation en Albanie et en Moldova et des conflits gelés dans le Haut-Karabakh, en Abkhazie et en Ossétie du Sud. S'agissant du Bélarus, j'ai rappelé que l'Assemblée avait décidé de suspendre ses activités impliquant des contacts de haut niveau avec les autorités de ce pays. J'ai

cependant affirmé que j'étais convaincu que nous avions à l'égard du peuple du Bélarus l'obligation morale d'être plus présents et plus engagés.

#### **14. Visite en Arménie (12-14 mai 2010)**

Lors de ma visite en Arménie, j'ai rencontré le Président de la République, Serge Sarkissian, le Président de l'Assemblée nationale, Hovik Abrahamian, le ministre des Affaires étrangères, Edward Nalbandian, des membres de différentes factions politiques représentées à l'Assemblée nationale, ainsi que l'opposition extra-parlementaire. J'ai également rencontré Davit Harutunian, Président de la Commission permanente des affaires juridiques de l'Assemblée, en charge du suivi de la mise en œuvre des recommandations proposées par la Commission ad hoc de l'Assemblée chargée d'enquêter sur les événements des 1er et 2 Mars 2008. Des rencontres ont également eu lieu avec l'Ombudsman, avec des membres de la communauté diplomatique et de la société civile, ainsi que des familles des victimes des événements des 1er et 2 mars 2008.

Au cours de ces entretiens, j'ai invité les autorités arméniennes à s'inspirer des recommandations de la commission parlementaire ad hoc et de l'APCE pour ce qui est des événements des 1er et 2 mars 2008 et à adopter et appliquer, en temps utile, un plan de réforme. Les autorités doivent faire preuve de détermination pour rétablir la confiance du public, s'acheminer vers la réconciliation et consolider le processus démocratique dans le pays.

A l'issue de ma visite, j'ai encouragé l'Assemblée nationale à jouer pleinement son rôle de contrôle parlementaire, en particulier au moment d'examiner les rapports qui seront soumis par sa commission des affaires publiques et juridiques, chargée de suivre la mise en œuvre des réformes nécessaires en relation avec les événements de mars 2008, et me suis félicité de l'excellente coopération engagée avec la délégation arménienne auprès de l'APCE dans ce domaine.

Parmi les principales réformes, j'ai insisté sur l'adoption d'un nouveau code électoral, correspondant aux normes européennes les plus élevées, bien avant les élections législatives de 2012 ; la réforme de la police, y compris l'amélioration de la formation et un changement de mentalité ; les réformes nécessaires pour garantir l'indépendance dans le secteur de la justice ; l'application sans restriction de la loi sur la liberté de réunion, et l'indépendance et le pluralisme des médias, en particulier par rapport à l'appel d'offre concernant les licences de radiodiffusion qui serait organisé en juillet 2010.

Parallèlement, j'ai jugé inacceptable qu'aucune responsabilité n'ait été établie à la suite des dix décès survenus lors des événements de mars 2008, et j'ai rappelé que le problème des personnes détenues en relation avec ces mêmes événements n'était pas non plus tout à fait réglé.

Pour ce qui est de la question du Haut Karabakh, j'ai souligné que l'Arménie et l'Azerbaïdjan doivent se conformer aux résolutions de l'Assemblée parlementaire, en particulier à la Résolution 1416 de 2005. Pour sa part, l'Assemblée doit surveiller la manière dont ses recommandations sont appliquées par les Etats membres. J'ai déclaré que je poursuivrai les consultations avec les présidents des délégations arménienne et azerbaïdjanaise auprès de l'APCE, séparément et conjointement, y compris avec un représentant de l'opposition de chaque partie, jusqu'à ce qu'une solution et un cadre satisfaisants pour les deux parties soient trouvés.

#### **15. Visite de travail en Crimée, Ukraine (15 mai 2010)**

A l'occasion de ma visite de travail en Crimée je me suis félicité de la promulgation, par le Président ukrainien le 13 mai 2010, du décret n° 615/2010 relatif aux mesures complémentaires visant à l'intégration des Tatars de Crimée.

J'ai exprimé l'espoir que ce décret, qui vise à améliorer la situation socio-économique des Tatars de Crimée et à accroître leur participation à la vie sociale, culturelle et politique, marque le début d'un nouveau chapitre constructif de leur présence en Ukraine.

J'ai rencontré les représentants des Tatars de Crimée et des autorités régionales de la Crimée, en compagnie de Sergei Levochkin, chef de l'administration présidentielle ukrainienne, pour examiner les possibilités offertes par ce décret et le processus de sa mise en œuvre. J'ai à cette occasion invité



l'ensemble des parties en présence à renforcer le dialogue et la coopération dans un esprit de bonne foi et de respect mutuel, en vue de régler les questions qui se posent actuellement, notamment en matière éducative, linguistique et foncière.

Cette visite s'est déroulée quelques jours avant la commémoration, le 18 mai, du 60e anniversaire de la déportation des Tatars de Crimée par le régime stalinien. En avril 2000, l'Assemblée avait adopté la Recommandation 1455 (2000) sur le rapatriement et l'intégration des Tatars de Crimée. L'engagement, pris par l'Ukraine, de définir sa politique relative aux minorités ethniques sur la base des normes et des principes du Conseil de l'Europe fait par ailleurs l'objet d'une procédure de suivi de l'Assemblée parlementaire.

#### **16. Visite officielle au Monténégro (17-19 mai 2010)**

Au cours de cette visite j'ai rencontré le Président de la République Filip Vujanovic, le Premier Ministre Milo Đukanovic, le Président du Parlement Ranko Krivokapic, et le ministre des Affaires étrangères Milan Rocen. Par ailleurs, des entretiens ont eu lieu avec les leaders des groupes politiques et avec la délégation du Monténégro auprès de l'APCE.

Dans mon allocution devant le Parlement, je me suis félicité des nets progrès accomplis par le pays, y compris de l'adoption de nombreuses normes et conventions du Conseil de l'Europe qui aident le Monténégro à avancer sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. J'ai souligné que je m'attendais à ce que l'UE tienne pleinement compte des rapports de l'APCE lorsqu'elle élaborera son avis sur la demande d'adhésion, comme elle l'a fait à de nombreuses occasions précédentes.

J'ai encouragé les autorités monténégrines à poursuivre leur étroite collaboration avec le tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie, notamment en ce qui concerne la recherche et l'arrestation de personnes mises en examen qui sont toujours en fuite.

Evoquant le débat tenu il y a trois semaines lors de la dernière session de l'APCE sur le premier rapport sur « Le respect des obligations et des engagements du Monténégro », j'ai invité les membres du parlement à achever le processus de ratification de plusieurs conventions importantes du Conseil de l'Europe et à adopter certaines lois majeures, comme celle régissant l'élection des députés. J'ai souligné que les mécanismes de supervision parlementaire des activités du gouvernement, en particulier en ce qui concerne l'application des lois adoptées par le parlement, devraient être renforcés.

J'ai déclaré que dans l'ensemble, l'évaluation de l'Assemblée était positive, et que nous espérons que le Monténégro maintiendrait le cap des réformes et honorerait ses engagements. M'étant rendu plusieurs fois dans cette région récemment, j'ai le sentiment que bon nombre des nouveaux pays de l'ex Yougoslavie sont prêts à renouer des liens, ce qui laisse entrevoir une nouvelle ouverture sur le dialogue, un développement que je saluerais vivement.

#### **17. Réunions de l'Assemblée à Skopje (20-21 mai 2010)**

Lors des réunions de l'Assemblée à Skopje, j'ai félicité les autorités de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » pour leur programme de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui coïncide largement avec les priorités de la présidence de l'Assemblée parlementaire que j'ai l'honneur d'assurer.

J'ai aussi eu des entretiens bilatéraux avec le Président de la République, le Président du Parlement et le Premier ministre. A l'occasion de ces entretiens, j'ai félicité les autorités pour le renforcement de la démocratie dans leur pays et indiqué que je soutiens les efforts qu'elles déploient pour rejoindre l'Union européenne dès que possible. J'ai rappelé que, au vu des progrès accomplis, l'Assemblée avait mis fin à sa procédure de suivi, tout en soulignant la nécessité de promouvoir le dialogue et les mesures de confiance dans la société pour donner pleinement effet aux lois adoptées. En outre, j'ai encouragé les autorités à mener à terme dans les meilleurs délais leurs travaux sur les réformes judiciaires et administratives.

Lors de notre rencontre, j'ai indiqué au ministre des Affaires étrangères, Antonio Milosovski, que je ne doutais pas du renforcement de la coopération très constructive établie entre le Comité des Ministres et l'Assemblée au cours des présidences précédentes.

### **18. Troisième Forum des Nations Unies sur l'Alliance des Civilisations (Rio de Janeiro, 27-29 mai 2010)**

J'ai participé au 3<sup>e</sup> Forum mondial des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations qui s'est tenu à Rio de Janeiro (27-28 mai 2010), en présence du Président du Brésil Lula da Silva, du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et du co-parraineur de l'initiative, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan. Le forum avait pour thème « Rapprocher les cultures, bâtir la paix ».

A l'invitation des orateurs du Sénat brésilien, José Sarney, et de la Chambre des députés, Michel Temer, j'ai pris part à deux événements parlementaires, coorganisés par l'Union interparlementaire. C'était, en fait, la première fois que l'Alliance des civilisations intégrait dans le forum une forte composante parlementaire. La réunion parlementaire du 27 mai a porté essentiellement sur les suites données à la résolution de l'UIP intitulée « Assurer le respect de toutes les communautés et croyances religieuses et leur coexistence à l'ère de la mondialisation ». Le lendemain, l'une des séances thématiques du forum a été consacrée à « La démocratie, la bonne gouvernance et la diversité culturelle ».

La veille du forum, j'ai également participé à une table ronde ouverte sur le thème « Addressing Islamophobia : Building on unused opportunities for mutual respect and inclusion » (combattre l'islamophobie : mettre à profit des moyens inexploités de promouvoir le respect mutuel et l'intégration), coorganisée par l'Alliance des civilisations, l'Organisation de la conférence islamique, le Conseil de l'Europe et le British Council.

Malgré quelques problèmes d'organisation interne, le forum a été un succès pour ce qui concerne le Conseil de l'Europe. L'Organisation dans son ensemble a apporté une contribution marquante aux diverses séances de travail, ce qui prouve bien la pertinence de ses travaux en matière de diversité culturelle et de dialogue interculturel. C'est aussi la première fois qu'un Président de l'APCE participait aussi largement au forum.

Dans toutes mes interventions, j'ai souligné que la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit étaient au cœur de notre activité et constituaient les éléments déterminants pour surmonter les clivages politiques, culturels et religieux. Des assemblées internationales comme l'APCE représentent une base parfaite pour développer le dialogue entre les cultures et les religions, rassembler des parlementaires de nombreuses cultures différentes et offrir une tribune aux éminents chefs religieux du monde entier.

J'ai également appelé les parlements des régions voisines de l'Europe à participer aux travaux de l'Assemblée en demandant le statut de « partenaire pour la démocratie ».

Etant donné que le dialogue interculturel est devenu progressivement l'un des principaux défis à relever dans nos sociétés toujours plus diverses, j'ai donné un aperçu des différents moyens que peuvent mettre en œuvre les Parlements nationaux et les Assemblées internationales pour mieux relever les défis qui y sont liés.

Lors de la table ronde sur la lutte contre l'islamophobie, j'ai souligné que l'islamophobie était essentiellement due à l'ignorance, aux malentendus et à un manque de communication et de dialogue. J'ai énuméré les façons dont les gouvernements pouvaient la combattre en s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté, en mettant fin à la discrimination, en encourageant les communautés immigrées à participer à la vie publique, en supprimant les stéréotypes et en luttant contre le terrorisme dans le respect des droits de l'homme. J'ai précisé qu'il ne fallait pas invoquer la présence d'extrémistes, qui discréditent l'islam, pour justifier une attitude négative à l'égard de l'islam et des Musulmans. Toutefois, les Musulmans devraient aussi être les premiers à condamner l'extrémisme politique sous le couvert de l'islam et à œuvrer à la transmission des valeurs européennes fondamentales au sein de leur communauté en mettant en lumière leur compatibilité avec l'islam en tant que religion.

J'ai, en outre, attiré l'attention des participants sur le débat majeur que tiendra l'Assemblée sur l'islamophobie au cours de sa partie de session de juin et auquel participera le Haut représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations, Jorge Sampaio.

### **19. Cérémonie de commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (5 juin 2010)**

Le 5 juin 2010, j'ai participé à Venise à la cérémonie de commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commission européenne pour la démocratie par le droit. Le Comité Présidentiel de l'Assemblée parlementaire avait décidé de se réunir à cette occasion-là pour souligner l'importance de l'événement.

Outre le Secrétaire Général Tobjörn Jagland et le Ministre Miloshoski, actuel Président du Comité des Ministres, diverses personnalités prirent part à la commémoration à l'invitation du Président Buquicchio, notamment le Président de la Géorgie, M. Saakashvili, et le Ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, M. Mammadyarov.

Dans mon discours, j'ai souligné tout d'abord l'importance de la collaboration entre la Commission de Venise et l'Assemblée parlementaire, en particulier à l'occasion de missions d'observation électorales. Par ailleurs, j'ai mis l'accent sur les natures différentes des deux institutions, politique en ce qui concerne l'Assemblée, strictement juridique en ce qui concerne la Commission, sur son impartialité et son rôle non politique, qui sont la raison même de son prestige et de son important impact.

Finalement, je me suis félicité du fait que la Commission soit ouverte à des échanges avec des pays au-delà des frontières mêmes du Conseil de l'Europe, ce qui s'accorde avec les politiques de l'Assemblée parlementaire et l'établissement récent de son statut de « Partenaire pour la Démocratie ».

### **20. Huitième Conférence des Présidents de parlement des pays participant au Processus de coopération de l'Europe du Sud-Est (SEEC) (Antalya, 6-7 juin 2010)**

J'ai participé à la 8<sup>e</sup> Conférence des Présidents de parlement des pays participant au Processus de coopération de l'Europe du Sud-Est (SEEC), qui s'est tenue les 6 et 7 juin 2010 à Antalya. La conférence, qui était accueillie par la Grande Assemblée nationale de Turquie, était notamment consacrée aux perspectives de création d'une assemblée parlementaire au niveau de la région et aux possibilités de coopération avec les instances parlementaires existantes comme l'APCE.

Dans mon discours, j'ai souligné que sa dimension parlementaire rend le SEEC plus démocratique et plus proche de la population des Etats membres. J'ai indiqué que nous étions prêts à coopérer avec une future assemblée parlementaire de l'Europe du Sud-Est, dans l'hypothèse où une telle institution serait créée. J'ai aussi rappelé que la liberté de circulation en Europe est la condition préalable indispensable à la poursuite de l'intégration européenne.

Enfin, j'ai souligné que l'Europe du Sud-Est est une priorité importante pour l'Assemblée et que l'adhésion au Conseil de l'Europe marque une étape clé sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne.

### **21. Troisième Sommet de la Conférence sur l'interaction et les mesures d'élaboration de la confiance en Asie (CICA) (Istanbul, 8 juin 2010)**

J'ai été invité à m'adresser aux participants du Troisième Sommet de la Conférence sur l'interaction et les mesures d'élaboration de la confiance en Asie (CICA), qui s'est tenu le 8 juin à Istanbul.

Cette conférence a réuni de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Président et le Premier ministre turcs, ainsi que les Présidents de l'Azerbaïdjan, de la Russie, de l'Ukraine, du Kazakhstan, de l'Afghanistan et de l'Iran.

Dans mon discours, j'ai lancé un appel en faveur de la « sécurité douce » (« soft security ») comme moyen de renforcer la sécurité et la stabilité dans un monde globalisé, en soulignant que la

coexistence pacifique de cultures et de religions différentes, fondée sur le respect mutuel, est l'un des principaux éléments de cette sécurité douce. J'ai aussi déclaré que, bien qu'il soit possible de tracer une frontière officielle entre le continent européen et le continent asiatique, en réalité une telle frontière n'existe pas. C'est pourquoi nous devons travailler ensemble à éradiquer le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les autres formes de discrimination et d'intolérance.

J'ai attiré l'attention des participants sur les possibilités offertes par les instruments juridiques du Conseil de l'Europe ouverts aux Etats non membres, notamment les conventions relatives à la prévention du terrorisme et à la lutte contre la traite des êtres humains ; j'ai aussi rappelé la création récente du statut de « partenaire pour la démocratie » au niveau de l'APCE.

## **22. Conférence européenne des Présidents de Parlement (Limassol, 11-12 juin 2010)**

Accompagné d'autres membres du Comité des Présidents, j'ai assisté à cette conférence organisée par le Parlement de Chypre et l'APCE. Elle a rassemblé quelque 300 participants, qui ont notamment réfléchi aux droits et responsabilités de l'opposition parlementaire, ainsi qu'au rôle des parlements nationaux dans l'application du principe de non-discrimination en vue de renforcer les démocraties européennes en période de crise économique et de recrudescence de la discrimination.

A la fin de la conférence, le Président du Parlement de Chypre, M. Marios Garoyian, et moi-même avons présenté les conclusions, dans lesquelles nous avons souligné la nécessité d'un engagement renouvelé à mettre en œuvre le droit international relatif aux droits de l'homme. A cet égard, nous avons notamment appelé les parlements nationaux à promouvoir de toute urgence la signature et/ou la ratification du Protocole n° 12 à la Convention européenne des droits de l'homme, qui consacre le principe de non-discrimination.

S'agissant des droits de l'opposition, nous avons conclu qu'il n'existait pas de modèle unique de système électoral qui pourrait être recommandé comme étant le meilleur. Cependant, l'exclusion de pans entiers de la population du droit d'être représentés est une atteinte au système démocratique.

Enfin, ainsi que l'APCE l'avait déjà fait dans sa Résolution 1628 de 2008, nous avons exprimé le ferme espoir que soit trouvée une solution durable et globale qui rétablisse la paix et l'unité de Chypre, tout en garantissant les droits légitimes des Chypriotes grecs et turcs, dans le strict respect des valeurs et des principes du Conseil de l'Europe.

Je tiens à remercier très sincèrement le Président Garoyian et le Parlement chypriote d'avoir accueilli cette conférence, qui, de l'avis de nombreux participants, a été l'une des plus fructueuses qui ait jamais été tenue dans ce cadre.

La conférence a aussi été l'occasion d'une série de rencontres officielles, notamment avec les Présidents des Parlements de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Monténégro, du Moldova et de l'Ukraine ; elle m'a également permis d'avoir de nombreuses autres conversations bilatérales.

En outre, j'ai été invité à effectuer une visite officielle à Chypre ; j'espère pouvoir retourner dans ce pays en novembre 2010.

## **23. Cérémonie de remise du prix de l'Association des journalistes européens de Turquie (Istanbul, 12 juin 2010)**

Le président de l'Association des journalistes européens de Turquie, Adnan Fisenk, m'a remis le prix de l'« homme politique de l'année » lors d'une cérémonie organisée le 12 juin.

## **24. Visite officielle en Géorgie (13 - 15 juin 2010)**

J'ai effectué une visite officielle en Géorgie du 13 au 15 juin 2010. Au cours de ma visite, j'ai rencontré le Président de la République, Mikhaïl Saakachvili, le Président du Parlement, David Bakradze, le Vice-Premier ministre et ministre d'Etat pour la réintégration, Temour Iakobachvili, le ministre des affaires étrangères, Gregory Vachadze, et le ministre d'Etat en charge des réfugiés et du logement, Koba Soubeliani. J'ai aussi eu des entretiens avec d'autres personnalités, en particulier le

Président de la Cour constitutionnelle, George Papouachvili, des représentants de l'opposition parlementaire et extra-parlementaire, le Gouverneur de la région de Shida Kartli, Lado Vardzelachvili, et le chef du Gouvernement de l'Adjarie, Levan Varchalomidze.

J'ai souligné qu'en me rendant en Géorgie au début de ma présidence, j'ai voulu montrer l'importance que j'attache à ce pays, à ses réformes démocratiques en cours ainsi qu'à sa situation après la guerre d'août 2008.

Mes entretiens ont porté sur les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie et le rôle que le Conseil de l'Europe, et en particulier l'APCE, pourraient et devraient jouer à cet égard, ainsi que sur les réformes démocratiques en cours et les engagements de la Géorgie vis-à-vis du Conseil de l'Europe qui restent à remplir.

En ce qui concerne les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie, j'ai réitéré le ferme soutien de l'APCE à l'intégrité territoriale de la Géorgie et j'ai appelé toutes les parties à mettre pleinement en œuvre les demandes formulées par l'APCE, en particulier dans sa Résolution 1683 qui traite de questions humanitaire cruciales touchant la vie quotidienne des habitants de la région : la liberté de circulation des civils par-delà les frontières administratives des deux régions, l'accès et surtout la présence d'observateurs et d'organisations internationales et humanitaires, le droit de retour des personnes déplacées, et une enquête complète et crédible sur les violations présumées des droits de l'homme et du droit humanitaire commises par l'une ou l'autre partie, y compris la Géorgie, en rapport avec la guerre.

S'agissant des réformes démocratiques en cours, je me suis félicité que les dernières élections locales marquent une amélioration considérable selon les observateurs internationaux, tout en soulignant la nécessité de régler les importants problèmes restants. Il conviendrait de rédiger un nouveau code électoral avec l'aide de la Commission de Venise et en entretenant un dialogue et des consultations avec l'opposition parlementaire et extra-parlementaire, bien avant les prochaines élections parlementaires.

J'ai également appelé les autorités à renforcer le dialogue avec toutes les forces de l'opposition sur les questions jugées importantes pour le développement du pays, et j'ai approuvé les réformes visant à consolider la démocratie et renforcer le rôle du parlement.

Enfin, j'ai exprimé ma préoccupation au sujet de plaintes portées à mon attention et qui concernent le recul du pluralisme dans les médias et le manque de transparence de la propriété des médias, l'indépendance du pouvoir judiciaire, en particulier dans les affaires ayant des implications politiques, ainsi que les allégations selon lesquelles des motifs politiques auraient influencé la poursuite et la condamnation de certaines personnes. Ce sont là des questions préoccupantes, qui pourraient avoir des répercussions directes sur la poursuite de l'intégration européenne de la Géorgie. C'est pourquoi j'ai souligné que je demanderais aux co-rapporteurs de l'APCE pour la Géorgie d'organiser une visite dans un très proche avenir, en donnant la priorité à ces importantes questions qui ont trait aux droits de l'homme.

La situation relative au rapatriement de la population meskhète a également été examinée.

## **25. Cinquième Université d'été de la démocratie (Strasbourg, 28 juin 2010)**

Dans le discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la 5<sup>e</sup> édition de l'Université d'été de la démocratie, sur le thème de « la crise du leadership », j'ai mis l'accent sur les points suivants :

- encourager les jeunes dirigeantes à revendiquer des rôles de leader dans nos sociétés ;
- mettre en œuvre la proposition de l'Assemblée parlementaire d'établir un Forum de la démocratie à Strasbourg, en tant que structure fédératrice qui servirait de référence internationale dans le domaine de la démocratie et de laboratoire pour de nouvelles idées et propositions ;
- souligner la nécessité d'une volonté politique, surtout en ces temps de crise, car il faut une réelle volonté de la part de nos gouvernements et parlements pour expliquer à la population comment éviter

que les incidences économiques et sociales de la crise touchent de manière disproportionnée certains groupes sociaux ;

- veiller à ce que les dirigeants exercent leurs responsabilités dans le cadre d'une action coordonnée de tous les Etats européens, afin que les actions des uns ne compromettent pas celles des autres.

J'ai également saisi cette occasion pour annoncer que l'Université Akdeniz d'Antalya (ma ville natale, en Turquie) serait prête à jouer un rôle actif dans le cadre de l'Université d'été et du programme des Ecoles d'études politiques.

## **26. Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination (Astana, 29-30 juin 2010)**

Cette conférence de haut niveau, qui s'est tenue sous l'égide du Président du Kazakhstan, a réuni de nombreux invités de marque, dont M. Sampaio, Haut Représentant du Secrétaire général de l'ONU pour l'Alliance des civilisations.

Dans mon allocution d'ouverture, j'ai souligné que les parlements ont un rôle moteur à jouer dans l'élaboration de plans d'action nationaux pour le dialogue interculturel et interreligieux. Selon moi, ils doivent y contribuer sur le plan des idées et de l'impulsion politique, mais aussi par le contrôle parlementaire de l'exécutif chargé de les mettre en œuvre. Au-delà de ces mesures ciblées, j'ai appelé les parlements à intégrer la dimension interculturelle et interreligieuse dans leur travail législatif global.

La conférence a aussi été l'occasion d'une série de rencontres bilatérales, notamment avec le ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, avec qui j'ai pu discuter, en particulier, des possibilités que pourrait ouvrir au Parlement kazakh le statut de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire.

## **27. Visite officielle en Fédération de Russie (1-4 juillet 2010)**

Les 1er et 2 juillet, j'ai effectué une visite officielle à Moscou, où j'ai rencontré M. Boris Gryzlov, président de la Douma d'Etat, M. Sergey Mironov, président du Conseil de la Fédération, et M. Sergey Lavrov, ministre des Affaires étrangères, ainsi que les présidents des groupes politiques de la Douma d'Etat et des représentants d'ONG. J'ai aussi tenu une conférence avec les jeunes responsables politiques russes.

Lors de la conférence de presse organisée à la fin de ma visite, j'ai exprimé ma satisfaction au sujet du climat positif qui entoure actuellement les relations entre l'APCE et la Russie. J'ai reconnu qu'il reste des questions sur lesquelles nos opinions divergent et des demandes auxquelles la Russie doit encore satisfaire. Mais j'ai dit ma conviction que si nous travaillons en tant que partenaires, dans le respect mutuel et sans faire deux poids deux mesures, des progrès peuvent être réalisés, même sur ces questions difficiles. A cet égard, j'ai fait référence à la résolution de l'Assemblée sur la situation dans le Caucase du Nord, adoptée au cours de la partie de session de juin de l'Assemblée, qui constitue un très bon exemple d'un tel partenariat.

Par ailleurs, j'ai exhorté mes interlocuteurs à satisfaire aux demandes formulées dans les résolutions de l'Assemblée concernant le conflit entre la Géorgie et la Russie. Compte tenu des pourparlers en cours à Genève, j'ai estimé que nous devons nous concentrer sur les questions humanitaires, afin d'améliorer la vie quotidienne des populations, en particulier sur les possibilités d'accès et la présence d'organisations et d'observateurs internationaux, le retour des personnes déplacées et les enquêtes sur les violations des droits de l'homme.

Ma visite a précédé de peu celle des co-rapporteurs de l'Assemblée sur le suivi des obligations et engagements de la Russie. Ils feront le point sur les progrès accomplis - ou l'absence de progrès - depuis le dernier rapport de suivi de l'Assemblée, adopté en 2005. Pour ma part, j'ai jugé encourageants les récents changements législatifs, notamment l'amélioration de l'accès des partis politiques aux médias publics.

Mes interlocuteurs m'ont fait part des inquiétudes que leur inspiraient certaines tendances à réécrire l'histoire, en particulier en ce qui concerne le regard sur la seconde guerre mondiale. A ce sujet, j'ai déclaré que l'interprétation de l'histoire devait être laissée aux historiens et ne pas être utilisée pour attaquer d'autres pays ou nations ni pour justifier des idéologies inhumaines ou racistes. J'ai invité les hommes politiques à se montrer plus responsables et à se tourner vers l'avenir.

Enfin, j'ai salué la volonté de la Russie de contribuer aux réformes au sein du Conseil de l'Europe, y compris à la Cour européenne des droits de l'homme. La ratification par la Russie du Protocole n° 14 à la Convention a été une mesure très importante ; j'ai remercié de nouveau les deux chambres du Parlement d'avoir voté en faveur de cette ratification en début d'année.

Les 3 et 4 juillet, j'étais dans la ville d'Iaroslavl, où j'ai rencontré le gouverneur de la région d'Iaroslavl, M. A. Vakhrukov, ainsi que des membres du conseil régional.

## **28. Commémoration du génocide de Srebrenica de 1995 (11 juillet 2010)**

Le 11 juillet, aux côtés de M. Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et de M. Erdogan, Premier ministre turc, j'ai assisté à la commémoration du génocide commis en 1995 à Srebrenica. A cette occasion, nous avons réaffirmé notre détermination à réunir tous les pays européens autour de valeurs communes, pour construire une Europe plus forte et éviter ainsi que de telles tragédies se reproduisent.

## **29. Troisième Conférence mondiale des Présidents de Parlement de l'Union Interparlementaire (Genève, 19-21 juillet 2010)**

J'ai pris part à la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale des Présidents de parlement, organisée par l'Union Interparlementaire à Genève les 19-21 juillet 2010. La Conférence de 2010 (les deux précédentes s'étant tenues à New York respectivement en 2000 et 2005) avait pour thème général « Les parlements dans un monde en crise : garantir la responsabilité démocratique mondiale pour le bien commun ».

Dans mon discours, j'ai esquissé le rôle que jouent le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire pour garantir la responsabilité démocratique au niveau européen : en particulier, par le biais de nos procédures de suivi ; à travers les débats que nous tenons sur les défis majeurs auxquels nos sociétés doivent faire face ; et en développant le dialogue et la diplomatie parlementaires. J'ai aussi cité le débat que l'Assemblée a tenu en 2010 sur l'état de la démocratie en Europe, qui est arrivé à la conclusion que la démocratie devrait être développée au-delà de la représentation.

Finalement, j'ai souligné que l'Assemblée parlementaire est le forum paneuropéen des présidents des parlements nationaux. Par conséquent, j'ai invité les participants à la conférence à consulter les conclusions de la dernière conférence européenne qui s'est tenue à Limassol en juin 2010 et dont les thèmes étaient très étroitement liés à ceux qui étaient discutés à Genève.

## **30. Cérémonie de remise du Prix de l'Europe à la Ville de Kharkiv (Kharkiv, Ukraine, 22-25 août 2010)**

Suite à la décision de la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture et des Questions territoriales, en avril 2010, d'octroyer le Prix de l'Europe 2010 à la ville de Kharkiv, j'ai pris part à la cérémonie de remise du Prix le 23 août 2010, avec le Président et les membres de la Sous-commission du Prix de l'Europe, le Maire d'Ankara, ville qui a remporté le Prix de l'Europe l'année dernière.

C'est la première fois qu'une ville ukrainienne remporte ce prix. Kharkiv s'est vue décerner trois distinctions européennes avant celle du Prix de l'Europe, en particulier du fait du nombre et de la profondeur des liens d'amitié que la ville a construits – à l'instar des dix-sept jumelages avec des villes à travers le monde.

### **31. Visite officielle en Roumanie (29 août – 1 septembre 2010)**

Au cours de ma visite officielle en Roumanie du 29 août au 1 septembre, j'ai rencontré les plus hautes autorités du pays : le Président de la République M. Basescu, la Présidente de la Chambre des députés, Mme Anastase, le Président du Sénat, M. Geoana, le ministre des Affaires étrangères, M. Baconschi. J'ai en outre rencontré le Patriarche Daniel, chef spirituel de l'Eglise orthodoxe roumaine, qui a accepté mon invitation à intervenir à l'Assemblée parlementaire lors d'une des prochaines sessions (peut-être celle d'avril 2011) et je suis intervenu à la réunion annuelle des ambassadeurs accrédités à Bucarest.

Au cours de ces réunions, les discussions ont porté sur la contribution que la Roumanie peut apporter à la solution des problèmes auxquels sont confrontés tous les pays européens. J'ai souligné l'importance de l'engagement de l'Assemblée parlementaire et l'ensemble du Conseil de l'Europe dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et tout genre de discrimination. J'ai salué la Roumanie pour le traitement satisfaisant des questions de minorités et les efforts entrepris pour améliorer l'intégration des minorités dans la sphère politique, sociale et économique du pays.

Dans mes entretiens, j'ai aussi encouragé les autorités à intensifier la lutte contre la corruption et appelé à la continuation des réformes de la justice, notamment dans l'optique d'une réduction du nombre de requêtes introduites auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Concernant les questions régionales, conjointement avec les autorités roumaines, nous avons exprimé notre conviction profonde que la crise politique en Moldova doit être résolue d'une façon démocratique et transparente par le peuple moldave. J'avais alors indiqué que l'Assemblée observerait le référendum constitutionnel le 5 septembre et exprimé l'espoir que cela marquerait le début de la stabilisation politique du pays.

### **32. Réunion conjointe du Comité présidentiel de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de la Conférence des Présidents du Parlement Européen (Bruxelles, 2 septembre 2010)**

Le 2 septembre 2010, j'ai présidé le Comité Présidentiel de l'Assemblée parlementaire lors de la réunion conjointe avec la Conférence des Présidents du Parlement Européen à Bruxelles. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère très cordiale. Le Président du Parlement Européen Buzek et moi-même avons souligné les développements positifs des relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, y compris les nombreuses rencontres à haut niveau, et mis en évidence l'importance de continuer dans la même direction.

Les discussions ont porté sur l'adhésion de l'Union Européenne à la Convention Européenne des Droits de l'Homme et en particulier sur le droit du Parlement Européen d'élire et envoyer un certain nombre de représentants à l'Assemblée parlementaire lorsque celle-ci élira les juges de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Les participants ont, en outre, convenu qu'il serait opportun d'avoir un organe informel de coordination du partage des informations entre le Parlement Européen et l'Assemblée parlementaire.

### **33. Réunions officielles en Suède et Conférence sur le rôle de la Turquie dans l'Union Européenne (Stockholm et Göteborg, 3-4 septembre 2010)**

Pendant ma visite à Stockholm, j'ai rencontré Birgitta Ohlson, ministre des Affaires européennes de la Suède, et Gustaf Lind, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre. J'ai salué le « rôle actif » joué par la Suède, à la fois au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne, et j'ai encouragé ce pays à continuer à soutenir les processus de réforme engagés dans les deux organisations, notamment l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme. Mes interlocuteurs ont montré leur intérêt pour les priorités actuelles du Conseil de l'Europe. Ils ont également réaffirmé que la Suède était résolument favorable à l'entrée de la Turquie dans l'UE.

Les 3 et 4 septembre j'ai participé à une série de séminaires sur le rôle de la Turquie dans l'Union européenne, organisés à Stockholm et Göteborg par la Fédération turco-suédoise.



#### **34. Rencontre 2010 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel (Ohrid, « Ex-République yougoslave de Macédoine » , 13 septembre 2010)**

Le rôle des médias dans la promotion du dialogue interculturel, de la tolérance et de la compréhension mutuelle, la liberté d'expression des médias et le respect de la diversité culturelle et religieuse, tel sont les questions dont ont débattu quelque 150 participants venus de toute l'Europe – experts, universitaires, professionnels des médias, responsables religieux de diverses obédiences, représentants de communautés non confessionnelles.

Dans mon discours à l'ouverture, j'ai insisté sur la nécessité de comprendre que des sensibilités différentes se côtoient et sont en relation les unes avec les autres ; ce n'est pas seulement la cohabitation de différentes religions et cultures dans nos états qui est en jeu, c'est aussi la coexistence de nos sociétés dans un monde global.

J'ai également déclaré que nous devons nous assurer que les médias jouent un rôle de médiation et contribuent à créer un environnement propice à une meilleure compréhension des différentes croyances religieuses et des approches culturelles.

J'ai souligné que le dialogue interculturel était l'un des principaux sujets pour l'Assemblée, et également l'une des priorités de mon mandat en tant que Président de l'Assemblée. J'ai par conséquent l'intention de soumettre au Bureau une proposition pour l'organisation d'un important débat sur le dialogue interculturel et inter-religieux, sur la base d'un rapport établi par la Commission concernée de l'Assemblée, au cours de l'année prochaine.

#### **35. Visite officielle en Ukraine (20-23 septembre Kiev, 23-24 septembre Odessa 2010)**

Au cours de ma visite, j'ai rencontré le Président Viktor Ianoukovitch, le Président de la Verkhovna Rada, Volodimir Litvine, le Premier ministre Mykola Azarov, le ministre des Affaires étrangères Konstantin Grichtchenko, l'ancien Premier ministre Ioulia Timochenko et les dirigeants des partis de la coalition gouvernementale et de l'opposition, ainsi que la médiatrice, Mme Nina Karpachova, et les représentants des ONG.

Je me suis également rendu à Odessa, où j'ai rencontré les enseignants et les étudiants de la Faculté nationale de droit d'Odessa, ainsi que les représentants des collectivités locales et régionales.

J'ai souligné que, après des années d'instabilité politique, la tenue d'une élection présidentielle démocratique et la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale donnaient à l'Ukraine une chance unique de procéder aux réformes dont le pays a un besoin urgent – notamment dans le domaine de la justice (y compris le parquet), de la législation électorale et de la lutte contre la corruption. J'ai également réaffirmé que, conformément aux textes adoptés par l'Assemblée parlementaire, une réforme de la Constitution était indispensable pour garantir une nette séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le pouvoir judiciaire.

J'ai félicité le Président pour son ambitieux programme de réforme et renouvelé le soutien et l'assistance du Conseil de l'Europe en ce sens. J'ai fait valoir que la rapidité des réformes était certes importante, mais que la qualité de la législation adoptée était tout aussi essentielle et qu'elle devait être fondée sur les normes et l'expertise juridiques internationales. À cet égard, j'ai instamment invité les autorités à demander systématiquement l'avis de la Commission de Venise avant l'adoption d'un projet de loi.

J'ai en outre souligné le rôle capital de l'opposition, en invitant par conséquent les autorités à associer les différentes forces politiques du pays au processus de réforme. J'ai à ce propos également invité les autorités à résister à la tentation d'une concentration excessive des pouvoirs et à veiller à préserver une stabilité politique durable, fondée sur le pluralisme politique.

Les élections locales du 31 octobre seront un test politique important. J'ai appelé les autorités à respecter les principes démocratiques à chaque étape du processus électoral, notamment pour ce qui est de l'enregistrement des candidats, de leur accès aux médias, des travaux des commissions électorales et du scrutin proprement dit.

La liberté des médias est l'un des meilleurs indicateurs de la situation de la démocratie. J'ai en conséquence prié instamment les autorités de prendre des mesures rigoureuses au vu de certaines allégations de pressions qui auraient été exercées par l'État sur les médias et, notamment, de mener une enquête effective sur la disparition d'un journaliste de Kharkov, M. Klimentiev.

Enfin et surtout, nous nous sommes entretenus des droits des minorités. Je me suis félicité de l'adhésion de l'Ukraine à la Charte européenne des langues régionales et minoritaires et j'ai invité les autorités à mettre en œuvre les recommandations qui leur étaient adressées au sujet de l'emploi des langues minoritaires dans l'administration publique, l'éducation et les médias.

À ce propos, j'ai également appelé les autorités à mettre en œuvre le décret présidentiel de mai 2010 relatif aux mesures d'intégration des Tatars de Crimée, en vue d'améliorer leur situation économique et sociale et de renforcer leur participation à la vie sociale, culturelle et politique.

Le respect des engagements pris par l'Ukraine à l'égard du Conseil de l'Europe est indispensable à l'intégration du pays dans l'Union européenne. À cet égard, j'ai indiqué que je souscrivais sans réserve aux aspirations européennes de la population ukrainienne, ainsi qu'à leur désir de pouvoir entrer sans visa sur le territoire de l'Union européenne.

### **36. Visite officielle en France et audition avec la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale (Paris, 27-29 septembre 2010)**

Lors de ma visite officielle en France, j'ai rencontré le Président de l'Assemblée Nationale, Bernard Accoyer et le Ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner ; par ailleurs, j'ai participé à un déjeuner de travail avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, auquel prirent part également le Vice Président de l'Assemblée Nationale, Yves Le Fur, le Président de la Commission des Affaires européennes, Pierre Lequiller, le Président de la Commission des Affaires étrangères, Axel Poniatowski et des membres de la délégation française auprès de l'APCE, présidée par Jean-Claude Mignon.

Les principaux sujets de ces réunions concernèrent les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, et la nécessité d'éviter les chevauchements entre les deux institutions, en particulier en ce qui concerne l'Agence des Droits fondamentaux de l'UE et la future dimension parlementaire du Partenariat oriental de l'UE – l'Assemblée parlementaire de l'Euronest. Mes interlocuteurs montrèrent un grand intérêt pour l'accession future de l'UE à la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

J'ai demandé à la France, en tant que pays hôte du Conseil de l'Europe, d'être l'une des forces motrices du processus de réforme de l'organisation en cours, dont l'objectif est de la rendre plus ciblée, plus efficace et plus visible.

La question des Roms fut un autre sujet largement discuté pendant l'ensemble des réunions. Mes interlocuteurs apprécièrent l'initiative du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe d'organiser une réunion de haut niveau sur les Roms. Nous avons partagé le point de vue qu'une telle approche constructive, incluant l'ensemble des pays européens, et s'appuyant sur l'expertise du Conseil de l'Europe et les moyens financiers de l'Union Européenne, était la meilleure façon de trouver des solutions appropriées.

J'ai également participé à une audition organisée par la Commission des Affaires Européennes de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle j'ai présenté les grandes priorités du Conseil de l'Europe et insisté sur la nécessité d'améliorer la coopération avec l'Union Européenne.

A l'occasion de ma visite à Paris, j'ai également rencontré le Gouverneur et les Vice-Gouverneurs de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

### **37. Troisième Forum Européen du Patrimoine (Istanbul, 2 octobre 2010)**

J'ai participé au 3<sup>e</sup> Forum Européen sur le Patrimoine dont le thème fut : "Patrimoine culturel, Participation, Prospérité - Contribution à la cohésion et à la prospérité dans nos sociétés par

l'utilisation des ressources du patrimoine" et prononcé un discours (disponible sur le site Internet de l'Assemblée)

Ce Forum était l'événement de clôture du 25ème anniversaire des Journées Européennes du Patrimoine, une activité conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission Européenne.

### **38. Visite officielle en Finlande (24-28 novembre 2010)**

A l'invitation du Parlement finlandais, j'ai effectué une visite officielle en Finlande du 24 au 27 novembre 2010. A Helsinki (24 et 25 novembre), je me suis entretenu avec la Présidente finlandaise, Mme Tarja Halonen, le Premier Ministre, Mme Mari Kiviniemi, le Président du Parlement, M. Sauli Niinistö, le Ministre des Affaires étrangères, M. Alexander Stubb, et les membres de la délégation finlandaise à l'Assemblée. J'ai également prononcé une allocution dans le cadre d'un séminaire public organisé par l'Institut finlandais des relations internationales sur le thème « Le rôle de défenseur des droits de l'homme joué par le Conseil de l'Europe : pertinence de cette mission et capacité à l'assumer dans l'Europe actuelle ».

A Inari, commune de l'extrême nord du pays, j'ai rencontré (26-27 novembre) des représentants des collectivités locales, et notamment M. Klemetti Näkkäläjärvi, le Président du Parlement sâme.

Lors de mes entretiens à Helsinki, j'ai évoqué diverses priorités et initiatives du Conseil de l'Europe, parmi lesquelles la réforme de l'Organisation et l'adhésion prochaine de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme. J'ai tenu, à cette occasion, à remercier la Finlande, qui n'a eu de cesse de promouvoir, de défendre et de soutenir notre Organisation et les valeurs qu'elle incarne. J'ai souligné que la Finlande était un exemple pour d'autres pays européens dans bien des domaines, tels que la lutte contre la discrimination, les droits des minorités, les droits des Roms, la lutte contre la corruption, les droits des femmes et la recherche de solutions pacifiques aux conflits régionaux.

Nous avons par ailleurs discuté de certaines situations délicates en Europe, en particulier la Bosnie-Herzégovine, le Moldova, le Bélarus et Chypre, ainsi que des efforts déployés par le Conseil de l'Europe pour améliorer le sort des Roms et combattre l'intolérance et la discrimination.

Je suis revenu sur ces différents points dans mon allocution devant l'Institut finlandais des relations internationales et au cours de l'échange de vues qui a suivi. J'ai insisté sur la contribution spécifique que Mme Halonen, actuelle Présidente finlandaise et anciennement membre de l'APCE, avait apportée à l'établissement de la procédure permettant de s'assurer du respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe – objet de la « Directive Halonen » présentée à l'Assemblée parlementaire en 1993. J'ai aussi rappelé le cas des Iles Åland qui, à mon sens, fait figure d'exemple pour le règlement pacifique des conflits gelés qui subsistent aujourd'hui en Europe.

### **39. Réunion de l'U.E.O. (Union de l'Europe Occidentale) (Paris, 1 décembre 2010)**

Dans mon allocution à la 59<sup>e</sup> session de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense (Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale), j'ai souligné à quel point elle était étroitement liée à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dont elle est complémentaire. En effet, non seulement les deux assemblées ont en commun un grand nombre de délégations nationales, mais elles sont aussi, depuis la deuxième guerre mondiale, les deux grands piliers de la paix et de la stabilité en Europe, celui de la « sécurité dure » (défense) et celui de la « sécurité douce » (démocratie, droits de l'homme et Etat de droit). J'ai fait l'éloge de la manière dont l'Assemblée européenne de sécurité et de défense a su, au fil des ans, faire le lien entre les membres de l'UE, ceux de l'Otan et tous les autres pays européens. Plus généralement, j'ai salué comment elle contribue à sensibiliser les plus hautes sphères politiques au renforcement nécessaire de la politique européenne commune de défense et de sécurité.

Après la disparition de l'Union de l'Europe occidentale, consécutive à l'adoption du Traité de Lisbonne, je ne souhaitais pas m'ingérer dans la manière dont les questions qui étaient de la compétence de l'Assemblée de l'UEO seraient débattues au niveau parlementaire à l'avenir. Toutefois, j'ai exprimé ma profonde conviction qu'un contrôle parlementaire international était tout aussi fondamental pour la stabilité démocratique que celui exercé par les parlements nationaux. Cela

est particulièrement vrai dans le domaine de la défense où sont en jeu des vies humaines et des sommes considérables provenant de l'argent du contribuable.

#### **40. Allumage de la Flamme de Hanouccah (Paris, 1 décembre 2010)**

Lors de ma visite à Paris, j'ai aussi participé à l'allumage de la flamme de Hanouccah, l'une des plus grandes fêtes juives. J'ai saisi cette occasion pour réaffirmer ma conviction profonde qu'il est indispensable de promouvoir le dialogue entre les cultures et les religions et, plus généralement, la lutte contre les préjugés et la tolérance.

#### **41. Visite officielle en Bulgarie (7-10 décembre 2010)**

Au cours de ma visite officielle en Bulgarie, j'ai rencontré le Président de la République, le Président du Parlement, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Justice, le vice-ministre de l'Intérieur, les dirigeants des partis représentés au Parlement, ainsi que d'autres personnalités officielles. Le 10 décembre, qui était la Journée internationale des droits de l'homme, je me suis rendu à Varna, où j'ai rencontré le gouverneur de la région et donné une conférence aux étudiants de l'Université libre de Varna.

J'ai salué chaleureusement les transformations démocratiques de la Bulgarie, qui lui ont permis d'adhérer rapidement à l'Union européenne et à l'OTAN. J'ai également souligné que la Bulgarie est un partenaire constructif, actif et fiable du Conseil de l'Europe.

Je me suis félicité des efforts faits par le Parlement pour modifier le Code pénal et le Code de procédure pénale, en collaboration avec la Commission de Venise du Conseil de l'Europe. Toutefois, la bonne application de cette législation est tout aussi importante et j'ai invité les autorités à y veiller.

La lutte contre la corruption et le crime organisé doit aussi être une priorité et j'ai insisté sur le fait que les autorités doivent s'investir pleinement dans cette tâche.

Sur le front des institutions démocratiques, j'ai encouragé les principaux acteurs à travailler à une nouvelle loi électorale. J'ai souligné qu'une réforme électorale doit se baser sur un large consensus réunissant les différentes forces politiques. J'ai invité le Parlement et les principaux acteurs politiques à utiliser pleinement l'expertise de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe en matière électorale afin de prendre en compte les bonnes pratiques européennes dans ce domaine.

La mise en œuvre de cette réforme, parmi d'autres, créera les conditions permettant de clore le « débat post-suivi » de l'Assemblée avec la Bulgarie. Je me suis déclaré convaincu que les autorités ont la volonté politique d'y parvenir.

Lors de mes différents entretiens, j'ai aussi eu l'occasion d'aborder d'autres sujets, dont la réforme du Conseil de l'Europe, l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme, la lutte contre la discrimination et les droits des minorités et groupes ethniques et religieux, dont les Roms.

J'ai également évoqué plusieurs questions régionales, comme la situation en Bosnie-Herzégovine, en Albanie, au Kosovo et au Moldova. J'ai souligné le fait que la Bulgarie est un « facteur de stabilité » dans les Balkans, tout en indiquant qu'elle devait, à mon avis, jouer un plus grand rôle en aidant les autres pays de la région à réaliser leur propre intégration européenne. J'ai suggéré un certain nombre de mécanismes concrets que la Bulgarie pourrait utiliser à cette fin.

#### **42. Réunion conjointe du Comité Présidentiel avec le Bureau élargi de la Commission de Venise (17-18 décembre 2010)**

Le 17 décembre 2010, j'ai assisté, avec mes collègues du Comité des présidents, à la réunion conjointe entre le Comité des présidents et le Bureau élargi de la Commission de Venise. Cette réunion s'inscrivait dans une série de réunions conjointes organisées régulièrement dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Assemblée et la Commission de Venise.

Comme d'habitude, notre échange de vues s'est avéré riche, fructueux et constructif. Trois questions clés ont été examinées : a. la coopération entre l'Assemblée et la Commission de Venise dans les

Etats membres du Conseil de l'Europe qui se trouvent dans une situation politique et institutionnelle difficile ; b. les synergies susceptibles d'être créées entre l'Assemblée et la Commission de Venise pour la mise en œuvre du nouveau statut de « partenaire pour la démocratie » de l'Assemblée ; c. les conséquences de la réforme du Conseil de l'Europe pour la Commission de Venise ainsi que celles de la réforme de l'Assemblée.

En ce qui concerne la coopération avec les Etats, j'ai souligné que les actions de l'Assemblée et de la Commission de Venise étaient complémentaires. Depuis la dernière réunion conjointe en 2009, la Commission de Venise a élaboré pas moins de 10 avis à la demande de l'Assemblée. L'action commune de l'Assemblée et de la Commission de Venise aux niveaux politique et juridique est essentielle pour régler les crises politiques et institutionnelles actuelles en Albanie, Bosnie-Herzégovine et Moldova. Le soutien de la Commission de Venise est indispensable pour s'assurer que les réformes démocratiques ambitieuses lancées par la Géorgie et l'Ukraine satisfont pleinement aux normes du Conseil de l'Europe.

J'ai également souligné que l'expertise et l'expérience acquises par la Commission de Venise en travaillant avec les Etats non membres du Conseil de l'Europe étaient extrêmement utiles à l'Assemblée, compte tenu des demandes pendantes et futures pour l'obtention du statut de « partenaire pour la démocratie ». Le Maroc est membre à part entière de la Commission de Venise et l'Autorité nationale palestinienne jouit d'un statut spécial de coopération avec la Commission. Par conséquent, j'ai invité la Commission de Venise à mettre à la disposition des rapporteurs de l'Assemblée l'ensemble des études et avis pertinents sur les demandes de statut de partenaire.

Après la réunion conjointe, j'ai eu la possibilité de prendre la parole devant la Commission de Venise réunie en session plénière et d'informer ses membres des résultats des discussions que nous avons eues au cours de la réunion conjointe.

#### **43. Visite officielle au Royaume du Maroc (19-23 décembre 2010)**

Au cours d'une visite officielle, je me suis entretenu avec les présidents des deux chambres du Parlement, le ministre de l'intérieur, le ministre des affaires étrangères et le président du Conseil consultatif pour les droits de l'homme. J'ai également rencontré les autorités régionales de Marrakech.

Lors de tous ces entretiens, j'ai souligné que le Maroc est un partenaire stratégique pour le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire. Tout d'abord parce que c'est un très proche voisin, pas seulement d'un point de vue géographique : c'est aussi un pays moderne, libéral, tolérant et ouvert sur le reste du monde et l'Europe en particulier. Et aussi parce que nombre des problèmes qui se posent dans un monde globalisé, comme les migrations, et le développement durable, le dialogue interculturel, la lutte contre le terrorisme ou contre toutes sortes de trafics nécessitent une réponse coordonnée des deux côtés de la Méditerranée. À cet égard, j'ai indiqué que le Maroc est un partenaire fort et fiable de l'Europe et qu'il joue un rôle stabilisateur dans la région.

Je me suis en particulier félicité des vastes réformes entreprises dans le pays ces dix dernières années dans le domaine politique, économique et social, comme l'Initiative pour le développement humain, le nouveau Code de la famille, la Commission vérité et, plus généralement, tout ce qui a été fait pour étendre les libertés civiles et fondamentales et renforcer les institutions et pratiques démocratiques.

Je me suis félicité de l'excellente coopération entre le Maroc et le Conseil de l'Europe, le Maroc étant par exemple membre de la Commission de Venise et le premier pays non européen à avoir adhéré au Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe. J'ai également enjoint les interlocuteurs parlementaires à faire pleinement usage de la Résolution de l'Assemblée parlementaire de 2008 sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb, qui se traduit déjà par la présence régulière d'une délégation parlementaire marocaine à chaque session de l'Assemblée.

J'ai souligné que l'objectif le plus ambitieux pour le Maroc était maintenant de pouvoir obtenir le statut de « partenaire pour la démocratie » auprès de l'APCE, ce qui porterait notre coopération un niveau supérieur. J'ai félicité le Maroc d'être le premier pays à avoir demandé ce statut et à s'être ainsi engagé formellement à faire siens les principes et valeurs du Conseil de l'Europe et à tirer aussi

largement que possible profit de l'expérience de ce dernier. J'ai déclaré que cet engagement devait maintenant prendre des formes concrètes.

Au cours de mes entretiens, j'ai donc encouragé les autorités marocaines à adhérer au plus grand nombre possible de conventions du Conseil de l'Europe ouvertes aux Etats non membres, à coopérer étroitement avec la Commission de Venise et avec le Commissaire aux droits de l'homme et les organes de suivi du Conseil de l'Europe, tels que le CPT ou l'ECRI. J'ai aussi salué le moratoire sur la peine de mort appliqué au Maroc depuis 1993, tout en indiquant cependant que le Maroc pouvait se rapprocher encore davantage des normes du Conseil de l'Europe à cet égard.

J'ai encouragé les autorités à avancer encore sur la voie de la démocratisation du pays, en portant une attention particulière, par exemple, à des questions telles que les droits des femmes et le respect scrupuleux des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme.

J'ai également souligné que le renforcement de la coopération du Maroc avec le Conseil de l'Europe dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit, ferait progresser son intégration à l'Union européenne, dans le cadre de son « statut avancé » et de la politique européenne de voisinage.

Avec chacun de mes interlocuteurs, j'ai également évoqué la question du Sahara occidental. J'ai exposé la position prise à ce sujet par l'Assemblée dans une résolution de 2004, dans laquelle elle soutient pleinement une solution négociée et acceptable par les deux parties, dans le cadre des Nations unies. Ces entretiens m'ont permis de mieux appréhender la position marocaine à ce sujet, position dont j'ai promis de rendre compte à Strasbourg.

#### **44. Visite officielle en Tunisie (10-12 janvier 2011)**

A l'invitation de la Chambre des Députés de la République tunisienne, je me suis rendu en Tunisie du 10 au 12 janvier 2011. Au cours de ma visite, j'ai rencontré M. Fouad Mebazaâ, président de la Chambre des Députés, M. Abdallah Kallel, Président de la Chambre des Conseillers, M. Mohamed Ghannouchi, Premier Ministre, M. Kamel Morjane, Ministre des Affaires étrangères et M. Mohamed Nouri Jouini, Ministre du Développement et de la Coopération internationale.

Ma visite s'est déroulée dans une période de troubles : les manifestations en réaction contre la situation sociale et économique actuelle, qui ont commencé à la mi-décembre 2010, ont dégénéré, début janvier, en affrontements de grande ampleur avec la police et se sont soldées, selon les sources d'information officielles, par la mort d'au moins 78 personnes. D'après les dirigeants de syndicats et d'ONG internationales, le bilan serait encore plus lourd.

Dans ce contexte, j'ai exprimé ma vive préoccupation face aux récentes tensions économiques et sociales. J'ai appelé les autorités à gérer la crise de manière responsable, dans le plein respect des principes du Conseil de l'Europe, notamment en garantissant la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique et en évitant que les services répressifs fassent un usage disproportionné de la force. J'ai, en outre, appelé les autorités à mener une enquête approfondie sur ces événements et à donner à la population des informations complètes et impartiales.

En même temps, au cours de ma visite, j'ai décrit aux autorités les possibilités offertes par le nouveau statut de « partenaire pour la démocratie » de l'Assemblée ainsi que les conditions importantes à remplir pour obtenir ce statut. J'ai souligné que, certes, il y avait de nombreuses questions d'intérêt commun sur lesquelles nous pouvions travailler ensemble (les migrations, la prévention du terrorisme, la traite des êtres humains, le dialogue interculturel et sa dimension interreligieuse, par exemple) mais que les autorités tunisiennes devaient encore faire des progrès pour satisfaire aux exigences du statut de partenaire de l'Assemblée, notamment en matière de démocratie, de droits de l'homme, et de primauté du droit.

Les représentants de tous les partis siégeant au parlement ainsi que les présidents des deux Chambres du parlement ont manifesté beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt pour les possibilités offertes par ce nouveau statut. Je suis convaincu que le nouveau parlement qui sera formé après les élections anticipées devant se tenir un peu plus tard en 2011 prendra des mesures en ce sens prochainement.

Lors de mes entretiens avec le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères ainsi que le ministre du Développement et de la Coopération internationale, j'ai encouragé nos partenaires à exploiter pleinement d'autres possibilités de coopération comme les accords partiels élargis, dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme en particulier. A cet égard, j'ai conseillé aux autorités de recourir à l'expertise de la Commission de Venise en matière de réformes législatives et d'introduire une demande d'adhésion au Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.

#### **45. Audition sur la situation actuelle concernant "les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie" (organisée par la Commission pour le Respect des engagements et obligations des Etats membres (Paris, 17 janvier 2011))**

Lors de cette audition, j'ai déclaré que nous ne devrions plus nous affronter à propos du passé et qu'il nous fallait à présent discuter de l'avenir. J'ai affirmé que la pierre angulaire pour bâtir l'avenir était un règlement politique durable du conflit, dans le respect du droit international et qui garantisse la sécurité, les droits et les libertés des populations concernées. Tant que l'on ne sera pas parvenu à ce règlement durable, le conflit continuera de compromettre la stabilité et le développement économique de toute la région.

J'ai ajouté que nous devons avant toute chose nous atteler aux problèmes affectant les conditions de vie, les droits de l'homme et les perspectives des populations directement touchées par ces conflits. Je suis persuadé que, si nous sommes réellement déterminés et que nous y travaillons de concert, nous pouvons et devons obtenir sans plus attendre des résultats concrets sur cette «dimension humanitaire» des conséquences de la guerre.

#### **46. Visite à Auschwitz-Birkenau à l'invitation du projet Aladin, de la mairie de Paris et de l'Unesco (Auschwitz, 1<sup>er</sup> février 2011)**

La visite au camp nazi d'Auschwitz-Birkenau en mémoire des victimes de l'Holocauste a été organisée par le projet Aladin en partenariat avec l'Unesco et la mairie de Paris. Plus de 200 personnalités de quarante pays des cinq continents y ont participé, dont le directeur général de l'Unesco, le Secrétaire général adjoint de l'Onu, d'anciens chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants et envoyés spéciaux des chefs d'Etat et de gouvernement de la Pologne, de la France, des Etats-Unis, de la Russie, de la Turquie, du Maroc, de la Jordanie, d'Israël et de l'Irak ainsi que les maires de grandes villes d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique. La délégation comprenait aussi des responsables politiques, religieux et civils, des intellectuels et des survivants de l'Holocauste venus d'Algérie, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne, d'Irak, d'Iran, d'Israël, de Jordanie, du Maroc, du Pakistan, de Palestine, de Pologne, de Roumanie, d'Espagne, de Tunisie et de Turquie.

Dans mon discours, j'ai souligné combien il était important que des personnes se réunissent, comme ce jour-là à Auschwitz, quels que soient leur origine, leur pays, leur culture et leur religion, afin de s'opposer au discours de haine et à l'intolérance qui se développent dans le monde. J'ai mis en lumière quelques-unes des réalisations majeures du Conseil de l'Europe s'agissant de transmettre la mémoire de l'Holocauste et de prévenir les crimes contre l'humanité par l'éducation. J'ai, en outre, mentionné le grand débat sur la dimension religieuse du dialogue interculturel que l'Assemblée parlementaire tiendra lors de sa partie de session d'avril 2011 et qui s'inscrit dans l'action de l'Assemblée pour contribuer à créer une Europe libre de toute haine et de toute phobie.

#### **47. Visite officielle en République de Moldova (8-10 février 2011)**

A l'invitation de M. Marian Lupu, Président du Parlement et Président de la République par intérim, j'ai effectué une visite officielle en République de Moldova du 8 au 10 février 2011. Au cours de cette visite, j'ai rencontré M. Lupu, le Premier ministre M. Vlad Filat, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'intégration européenne M. Iurie Leanca ainsi que tous les groupes politiques représentés au Parlement.

Cette visite avait pour objectif d'aider le pays à sortir de l'impasse actuelle concernant l'élection du Président de la République de Moldova. Du fait, en grande partie, de cette impasse, trois élections et

un référendum ont été organisés en moins de deux ans et, à présent, la République de Moldova a besoin de stabilité politique pour progresser sur la voie des réformes nécessaires.

Au cours de mes entretiens, j'ai constaté que les partis politiques moldaves étaient prêts à dialoguer pour sortir de cette impasse politique, ce que j'ai jugé encourageant. J'ai souligné que toute solution devait se fonder sur un large consensus des forces politiques et qu'il était essentiel que la majorité et l'opposition entament, sans plus attendre, des négociations constructives et acceptent de faire des compromis dans l'intérêt du pays.

A ce propos, j'ai apprécié le fait que toutes les personnes concernées étaient prêtes à examiner l'ensemble des propositions soumises par les différents partis politiques. M. Lupu m'a informé de son intention de créer une commission parlementaire pour examiner les éventuelles dispositions constitutionnelles à prendre, suite à la décision toute récente de la Cour constitutionnelle sur cette question. J'ai exhorté tous les partis politiques à prendre part à cette initiative et tous ont réagi positivement à cette exhortation.

Dans l'intervalle, il est extrêmement important de trouver une solution durable qui ne bloque pas le fonctionnement normal des institutions moldaves et notamment du Parlement. J'ai constaté avec satisfaction que, malgré les difficultés liées à l'élection du Président, les institutions nationales fonctionnent et s'acquittent de leurs tâches.

J'ai, en outre, souligné que toute solution devait être conforme à la Constitution et à la législation moldaves ainsi qu'aux normes du Conseil de l'Europe et invité les autorités à demander conseil, autant que nécessaire, à la Commission de Venise du Conseil de l'Europe.

La recherche d'un moyen de sortir de cette impasse doit évidemment aller de pair avec la préparation de réformes institutionnelles et législatives de grande portée, comprenant, le cas échéant, des amendements à la Constitution afin d'instaurer des garanties démocratiques réelles contre des situations similaires.

La République de Moldova est toujours soumise à la procédure de suivi de l'APCE et j'ai invité à la fois la majorité et l'opposition à tout mettre en œuvre pour remplir les engagements et obligations vis-à-vis du Conseil de l'Europe qui n'ont pas encore été honorés. Ces réformes sont aussi nécessaires pour accélérer le processus d'intégration à l'Union européenne et s'acheminer vers un système de circulation sans visa entre la République de Moldova et les pays de l'UE, objectif que je soutiens sans réserve.

#### **48. Conférence à l'Université d'Etat de la culture et des arts de Moscou (Moscou, 10 février 2011)**

Le 10 février 2011, à l'invitation de M. Ilyas Umakhanov, Vice-Président du Conseil de la Fédération, et de M. Ramazan Abdulatipov, Recteur de l'université, j'ai pris la parole devant les étudiants et les assistants de l'Université d'Etat de la culture et des arts de Moscou et tenu un échange de vues avec eux. A cette occasion, j'ai été nommé docteur honoris causa de cette université.

Dans mon exposé, je me suis félicité du climat constructif qui caractérise les relations entre la Russie et le Conseil de l'Europe. Evoquant les priorités de l'Assemblée, j'ai exprimé mon inquiétude face à la montée du discours extrémiste, raciste et xénophobe que l'on observe dans un grand nombre de nos Etats membres et souligné que le dialogue interculturel et sa dimension inter-religieuse étaient le moyen le plus efficace de promouvoir la compréhension mutuelle et de lutter contre la discrimination.

#### **49. Rencontre avec l'ONG « Dialogue Eurasia » (Moscou, 11 février 2011)**

Afin d'examiner le rôle des ONG dans la promotion du dialogue interculturel et inter-religieux, j'ai rencontré l'ONG « Dialogue Eurasia » le 11 février, à Moscou. « Dialogue Eurasia » est une grande organisation non gouvernementale dont le but est de promouvoir la tolérance et la coopération pacifique entre les nations et différents groupes ethniques dans l'espace euro-asiatique.

Dans mon intervention, j'ai souligné que les ONG étaient des partenaires indispensables dans la lutte contre l'intolérance et la xénophobie qui se développent dans nos sociétés et qu'elles apportaient une



contribution précieuse à l'intégration des migrants et à la lutte contre la discrimination. J'ai, en outre, annoncé mon intention d'inviter, à la partie de session de juin de l'Assemblée parlementaire, les ONG qui œuvrent au renforcement du dialogue interculturel et inter-religieux.

#### **50. Visite en République du Tatarstan (Fédération de Russie) (11-13 février 2011)**

A l'invitation de M. Ilyas Umakhanov, Vice-Président du Conseil de la Fédération, et de M. Rustam Minnikhanov, Président de la République du Tatarstan, je me suis rendu dans cette République - sujet de la Fédération de Russie - du 11 au 13 février 2011.

Au cours de ma visite, outre mon entretien avec le Président du Tatarstan, j'ai rencontré le Président du Conseil d'Etat, M. Farid Mukhametshin, des membres du Conseil d'Etat, des représentants des partis politiques et des associations nationales, notamment culturelles, de la République, des chefs religieux et des étudiants de l'université de Kazan.

Au terme de ma visite, j'ai félicité les autorités de la République de leurs initiatives pour préserver et développer les cultures et traditions de quelque 115 nationalités et groupes ethniques. A mon avis, la République du Tatarstan peut constituer, pour l'ensemble de la région, un exemple de tolérance et de coexistence pacifique et prospère entre les diverses cultures et religions. En même temps, le Tatarstan, avec son système de large autonomie, peut servir de modèle pour l'organisation des rapports entre le pouvoir fédéral et les entités autonomes.

#### **51. 20e anniversaire du recouvrement par la République d'Azerbaïdjan de son indépendance nationale (Paris, 17 février 2011)**

Le 17 février 2011, j'ai assisté à la cérémonie qui s'est tenue à Paris pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement par l'Azerbaïdjan de son indépendance nationale. La cérémonie était organisée à l'initiative et avec le soutien de la Fondation Heydar Aliyev et de l'Ambassade d'Azerbaïdjan en France. M<sup>me</sup> Mehriban Aliyeva, première dame d'Azerbaïdjan, et le président de la Fondation Heydar Aliyev ainsi que le ministre français de la Culture, M. Frédéric Mitterrand, ont participé à la manifestation et pris la parole à cette occasion.

#### **52. Conférences à la Conférence nationale des professeurs d'université (Carlton House Terrace) et à « London School of Economics » (Londres, 18 février 2011)**

Le 18 février 2011, à Londres, j'ai présenté les activités de l'Assemblée devant la Conférence nationale des professeurs d'université (Carlton House Terrace) et j'ai également pris la parole devant les étudiants de la « London School of Economics » l'une des plus prestigieuses universités du monde. J'ai notamment mis l'accent sur les événements en cours dans les pays arabes et souligné que le Conseil de l'Europe était prêt à soutenir l'évolution des pays de la région vers la démocratie.

#### **53. Visite aux Nations Unies (New York, 21-25 février 2011)**

Du 21 au 25 février, j'ai effectué une visite officielle à New York pour participer à deux événements organisés en marge de la 55<sup>e</sup> session plénière de la Commission des Nations Unies sur le statut des femmes. Le 23 février, j'ai prononcé une allocution à la réunion parlementaire annuelle de l'Union interparlementaire sur le thème « Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements », axée en particulier sur la question de la non-discrimination et de la lutte contre les stéréotypes de genre dans l'éducation. Le 25 février, je me suis exprimé à la réunion du Conseil de l'Europe organisée en parallèle sur « Combattre les stéréotypes de genre dans l'éducation », en mettant en avant les principales recommandations de l'Assemblée dans ce domaine. Ces deux réunions ont été une excellente occasion de présenter la contribution de l'Assemblée à nos partenaires mondiaux et européens.

En marge de ces deux événements, j'ai rencontré M<sup>me</sup> Michèle Bachelet, Secrétaire générale adjointe de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et directrice exécutive d'ONU Femmes, nouvel organisme de l'ONU chargé de l'autonomisation des femmes. Au cours de cette réunion, j'ai insisté sur la complémentarité des activités de l'Assemblée et d'ONU Femmes ; j'ai aussi invité M<sup>me</sup> Bachelet à s'adresser à l'Assemblée lors d'un de nos prochains débats sur l'autonomisation des femmes.

J'ai aussi rencontré plusieurs représentants permanents des Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe auprès des Nations Unies. Les questions abordées portaient sur l'interaction avec les organes de l'ONU dans le domaine du dialogue interculturel et de sa dimension interreligieuse, la diplomatie parlementaire et les initiatives complémentaires et conjointes dans les pays aux prises avec des conditions politiques et institutionnelles difficiles (par exemple : Bosnie-Herzégovine, Moldova, conflits gelés), ainsi que la situation au Proche-Orient et dans la région euro-méditerranéenne (Libye, Egypte, Tunisie, Maroc et Algérie).

#### **54. Visite officielle en Serbie (7-8 mars 2011)**

Les 7 et 8 mars 2011, j'ai effectué une visite officielle en Serbie, à l'invitation de l'Assemblée nationale de la République de Serbie. Au cours de mon séjour à Belgrade, j'ai rencontré Mme Slavica Djukic-Dejanovic, Présidente de l'Assemblée nationale, M. Mirko Cvetkovic, Premier ministre de la République de Serbie, M. Vuk Jeremic, ministre des Affaires étrangères, les représentants des partis politiques présents à l'Assemblée nationale et les membres de la délégation serbe auprès de l'Assemblée. L'occasion m'a été donnée de m'exprimer devant l'Assemblée nationale le 7 mars 2011.

Lors de mes discussions avec les représentants officiels, j'ai insisté sur le fait que le rythme des réformes ne devait pas ralentir et que le gouvernement et le parlement serbes devaient intensifier leurs efforts pour modifier la législation électorale et supprimer le système des « mandats gérés par les partis », consolider l'indépendance du judiciaire, intensifier les mesures prises dans la lutte contre la corruption et continuer de renforcer les droits des minorités. J'ai invité l'Assemblée nationale à achever l'élaboration de la feuille de route pour permettre à la Serbie de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements post-adhésion envers le Conseil de l'Europe, en concertation avec les co-rapporteurs de l'Assemblée, tout en insistant sur le fait que cette dernière se tient prête à apporter au pays un appui politique sans réserve pour mener à bien ce processus.

S'agissant de la coopération régionale, j'ai invité les autorités serbes à jouer un rôle constructif dans la région, en promouvant la réconciliation et le dialogue, en apportant leur aide aux pays voisins sur la voie de l'intégration européenne (en particulier, la Bosnie-Herzégovine) et en engageant des négociations réellement constructives avec les autorités à Pristina afin de trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les habitants de la région, quels que soient leur appartenance ethnique et leur milieu culturel ou linguistique.

Le 8 mars 2011, je me suis rendu dans la province autonome de Voïvodine, où j'ai rencontré M. Sandor Egeresi, Président de l'Assemblée de cette province, M. Bojan Pajtic, Président du Conseil exécutif, ainsi que les représentants des conseils des minorités nationales dont les bureaux se trouvent sur le territoire de la province autonome. Au cours de mes discussions avec les représentants officiels, j'ai salué les efforts fournis par les institutions de Voïvodine en vue de promouvoir l'intégration et d'aider les minorités pour ce qui concerne l'éducation, la culture, l'utilisation des langues minoritaires et l'accès aux médias. J'ai aussi félicité la Voïvodine pour la réussite de ses projets de coopération transfrontaliers avec des régions de pays voisins, tout en insistant sur le fait que les exemples de bonnes pratiques devaient être suivis dans d'autres parties de la Serbie aussi bien que partout ailleurs en Europe.

Enfin, j'ai posé la question de la composition de la délégation serbe au Président de l'Assemblée nationale et au Président de la délégation serbe auprès de l'Assemblée. J'ai été informé du dépôt d'un projet de décision qui rendrait la composition de cette délégation conforme aux dispositions du Règlement de l'Assemblée. A ce titre, j'ai invité le parlement serbe à achever rapidement la procédure, en vue de soumettre une nouvelle proposition de délégation à l'Assemblée pour la partie de session d'avril.

#### **55. Sommet des leaders du changement « Leaders of Change » (Istanbul, 14 mars 2011)**

Le 14 mars 2011, j'ai prononcé une allocution lors du « Sommet des leaders du changement », qui s'est tenu à Istanbul, dans le cadre d'une séance consacrée au leadership international à l'époque contemporaine. J'ai saisi cette occasion pour rappeler que l'enjeu n'était pas moins grand aujourd'hui qu'il y a soixante ans, quand le Conseil a été fondé. J'ai indiqué que l'Europe et le monde entier

traversaient une période difficile et incertaine, et qu'il semblerait, à maints égards, que nos différences reprennent de nouveau le pas sur ce qui nous rassemble.

J'ai donc appelé les dirigeants politiques à faire preuve du même attachement aux valeurs fondamentales que les fondateurs du Conseil de l'Europe en 1949, et à se concentrer sur notre avenir commun au lieu de réveiller les démons de l'histoire.

Ce sommet de deux jours, ouvert par Recep Tayyip Erdogan, Premier ministre turc, a rassemblé des hommes d'Etat de stature mondiale, des universitaires de renom et des chefs d'entreprise du monde entier, dont Mykola Azarov, Premier ministre ukrainien, Bakir Izetbegovic, membre de la Présidence de Bosnie-Herzégovine, et plusieurs ministres des Affaires étrangères, ainsi que d'anciens chefs d'Etat ou de gouvernement. Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU, et Al Gore, Prix Nobel de la paix, y ont également participé.

#### **56. Visite officielle à la Principauté de Monaco (17-19 mars 2011)**

Au cours de cette visite officielle, j'ai indiqué que, depuis son adhésion au Conseil de l'Europe, Monaco avait démontré son engagement en faveur des normes de l'Organisation et sa volonté à poursuivre les réformes. Le pays a fait des progrès dans un certain nombre de domaines, comme la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, ainsi que le partage d'informations en matière fiscale, la réforme de la justice et la révision du Code pénal.

J'ai toutefois souligné qu'il restait encore quelques questions à régler et invité les autorités à poursuivre la réforme des institutions monégasques et à s'acquitter des engagements souscrits dans le cadre du dialogue post-suivi. A ce titre, j'ai encouragé la Principauté à continuer de veiller à ce que le Conseil national puisse exercer ses fonctions constitutionnelles de contrôle de l'action du gouvernement, d'initiative législative et d'examen de la politique et du budget de l'exécutif. Les autorités monégasques devraient également envisager de revoir le statut juridique des partis politiques et de réduire la fracture entre les citoyens monégasques et non monégasques sur le plan juridique.

Au programme de ma visite figurait une rencontre avec le Prince Albert, à qui j'ai exprimé mes condoléances à la suite du décès de sa tante, la Princesse Antoinette. De plus, j'ai rencontré Michel Roger, Ministre d'Etat de la Principauté, Jean-Francois Robillon, Président du Conseil national de Monaco, et des représentants de groupes politiques au Conseil national.

#### **57. Visite officielle en Bosnie Herzégovine (23-25 mars 2011)**

La visite que j'ai effectuée en Bosnie-Herzégovine du 23 au 25 mars 2011 visait à poursuivre les discussions avec les autorités et les principaux acteurs politiques qui ont eu lieu lors de ma visite officielle du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2010, afin de définir des moyens concrets d'aider plus avant la Bosnie-Herzégovine à faire avancer le processus de formation des autorités après les élections générales d'octobre 2010 et à s'acquitter de ses obligations et de ses engagements post-adhésion envers le Conseil de l'Europe.

Au cours de ma visite, j'ai rencontré les membres de la présidence de Bosnie-Herzégovine, les représentants de l'Assemblée parlementaire du pays et les chefs des principaux partis politiques. J'ai fait observer avec beaucoup d'inquiétude que, près de six mois après les élections générales de 2010, les autorités n'étaient pas en place à tous les niveaux de gouvernement, retardant par là même des réformes cruciales. Dans ce contexte, j'ai invité tous les acteurs de la scène politique à entamer des négociations constructives et, si nécessaire, à faire des concessions en vue de parvenir à un compromis, pour la raison que des responsables politiques qui n'arrivent pas à s'entendre ne peuvent prendre tout un pays en otage.

De plus, j'ai déploré que, plus d'un an après que la Cour européenne des droits de l'homme a rendu son arrêt dans l'affaire Sejdic et Finci, les autorités n'aient fait aucune tentative convaincante d'appliquer cet arrêt et d'entreprendre une réforme constitutionnelle. A cet égard, j'ai incité de nouveau les principales forces politiques à instaurer un processus institutionnalisé sérieux dans le pays pour élaborer des réformes constitutionnelles en vue d'exécuter l'arrêt et d'améliorer le fonctionnement des institutions de la Bosnie à tous les niveaux.

Enfin, j'ai exhorté de nouveau la présidence à achever le processus de désignation de membres de la Bosnie-Herzégovine dans les instances spécialisées et de suivi du Conseil de l'Europe, dont la Commission de Venise, le CPT, le Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et l'ECRI. J'ai aussi appelé les acteurs clés de la scène politique à lancer de toute urgence des consultations sur la désignation d'une nouvelle délégation auprès de l'Assemblée pour la partie de session d'avril.

#### **58. XV<sup>e</sup> Cérémonie de remise du prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe et réunions de travail au Portugal (28-29 mars 2011)**

J'ai participé à la XV<sup>e</sup> cérémonie de remise du Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe le 29 mars 2011 à Lisbonne. Dans mon discours, j'ai souligné l'action, l'expérience politique et l'énorme autorité morale des deux récipiendaires du prix, Louise Arbour – ancienne procureur en chef du Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, et anciennement Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies, -et Luiz Inácio Lula da Silva, ancien Président du Brésil. J'ai également loué leur engagement en faveur du dialogue et de l'accord entre les cultures et les religions, et rappelé l'important débat qui sera tenu pendant la partie de session d'avril 2011 de l'Assemblée, un débat majeur sur la dimension religieuse du dialogue interculturel.

A l'occasion de cette visite à Lisbonne, j'ai rencontré quelques-unes des plus hautes personnalités de l'Etat, notamment Luis Amado, le ministre des Affaires étrangères et Jaime Gama, Président de l'Assemblée portugaise, et j'ai également eu un échange de vues intéressant avec la délégation portugaise auprès de l'APCE. J'ai par ailleurs rendu visite à ACIDI (Haut Commissaire portugais pour l'immigration et le dialogue interculturel), dont l'expérience est impressionnant et mérite d'être plus amplement connue en Europe.

Les discussions ont porté sur la nécessité de développer le dialogue et la coopération avec les pays du voisinage, en particulier dans la perspective des révolutions dans le monde arabe, sur la crise économique, la réforme du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire et l'accession de l'Union Européenne à la Convention européenne des droits de l'homme. J'ai été impressionné par l'engagement des autorités portugaises dans le développement futur et les actions du centre Nord-Sud et je partage leur désir de persuader d'avantage de pays, membres du Conseil de l'Europe ou pays voisins, à rejoindre le Centre.

#### **59. Visite de travail en République tchèque (30 mars – 1er avril 2011)**

Lors de ma visite de travail à Prague, j'ai évoqué la contribution de la République tchèque aux missions prioritaires du Conseil de l'Europe, en particulier l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme et la réforme de l'Organisation. J'ai abordé d'autres questions avec les autorités tchèques, notamment la situation de la population rom, la situation au Bélarus, les faits survenus récemment dans le monde arabe et le nouveau statut de « Partenariat pour la démocratie » adopté par l'APCE.

J'ai salué l'engagement des autorités en faveur de la lutte contre l'extrémisme et les avancées de la lutte contre la discrimination et le racisme, avec l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal et l'adoption de la loi anti discrimination de 2009.

Par ailleurs, j'ai invité la République tchèque à adhérer aux textes majeurs du Conseil de l'Europe, tels que la Convention sur la cybercriminalité, le protocole à la Convention européenne des droits de l'homme relatif à la non-discrimination, la Charte sociale révisée, la convention contre le blanchiment de capitaux, la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Au cours de cette visite, j'ai rencontré Miroslava Nemcova, Présidente de la Chambre des Députés, Milan Stech, Président du Sénat, Vladimir Galuska, Ministre adjoint des Affaires étrangères, Martin Kocourek, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et des membres de la Commission des affaires étrangères des deux chambres du Parlement.

## **60. Forum bancaire et financier européen « La finance mondiale à l'aube de l'ère asiatique » (Prague, 31 mars 2011)**

A l'occasion de ma visite de travail en République tchèque (30 mars - 1<sup>er</sup> avril), j'ai été invité à m'exprimer lors du Forum bancaire et financier européen « La finance mondiale à l'aube de l'ère asiatique ».

J'ai souligné que l'entreprise n'était pas un secteur d'activité prioritaire du Conseil de l'Europe, mais que nous nous intéressions au monde des affaires au sens large, notamment à la lutte contre la discrimination, l'intolérance, la corruption et la cybercriminalité ou la défense des normes en matière de protection sociale.

Par ailleurs, j'ai déclaré qu'en tant que responsables politiques nous étions extrêmement préoccupés par certains développements économiques dans le monde qui ont des conséquences pour les droits fondamentaux de nos citoyens. A cet égard, j'ai rappelé un rapport de Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) sur « Le surendettement des Etats : un danger pour la démocratie et les droits de l'homme », qui sera examiné lors de la partie de session de l'Assemblée en avril. Ce rapport fait état de vives préoccupations concernant le cercle vicieux d'une dette excessive, de déficits budgétaires colossaux et d'une faible croissance économique, qui menace désormais les fondements mêmes des structures européennes et la qualité de vie des citoyens européens.

J'ai également abordé la question des liens entre les droits de l'homme et le milieu des affaires. Sous l'effet de la mondialisation, les entreprises ont acquis une influence et un pouvoir croissants. J'ai souligné que, même s'il incombe toujours à l'Etat de protéger les droits de l'homme, juridiquement il est de plus en plus admis que les particuliers et les personnes morales, y compris les entreprises, ont aussi des responsabilités dans ce domaine.

## **61. Forum mondial sur le dialogue interculturel (Bakou, 7 avril 2011) et réunion de travail avec les autorités azerbaïdjanaises (7-8 avril 2011)**

En réponse à l'invitation des autorités azerbaïdjanaises, j'ai assisté le 7 avril 2011 à la séance d'ouverture du « Forum mondial sur le dialogue interculturel – Unis par des valeurs communes, riches de notre diversité culturelle ». J'y ai pris la parole devant les quelque 500 participants venus de 102 pays, de pair avec de hauts représentants des grands partenaires internationaux (Unesco, Isesco, Alliance des civilisations des Nations Unies). M. Ilham Alyiev, Président de l'Azerbaïdjan, a ouvert le Forum.

J'ai rappelé dans mon discours que ce sont les valeurs fondamentales de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit qui constituent la base du dialogue interculturel et créent l'environnement propice à son développement. Me référant au Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel ainsi qu'au récent rapport de l'Assemblée sur la question, j'ai invité les participants à concevoir et mettre en œuvre des politiques nationales globales de promotion du dialogue interculturel, soulignant en particulier le rôle à jouer dans ce processus par les parlements.

En marge du forum, j'ai eu une série de réunions de travail avec le Président, M. Ilham Alyiev, M. Ogtay Asadov, Président du Milli Mejlis, M. Elmar Mammadyarov, Ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les membres de la délégation azerbaïdjanaise auprès de l'Assemblée. Les entretiens ont essentiellement porté sur la coopération entre l'Azerbaïdjan et le Conseil de l'Europe dans la mise en œuvre des engagements et obligations en suspens et sur les recommandations les plus récentes de l'Assemblée.

## **62. Visite du Comité Présidentiel en Tunisie (20-22 avril 2011)**

Du 20 au 22 avril 2011, le Comité Présidentiel s'est rendu en Tunisie dans le but de déterminer avec les autorités les domaines concrets dans lesquels l'Assemblée pourrait apporter son soutien politique dans la transformation démocratique en œuvre dans le pays. Mes collègues – chefs et représentants des cinq groupes politiques de l'Assemblée – et moi-même avons donc rencontré M. Fouad Mebazaa, Président de la République par intérim, M. Beji Caïd Essebsi, Premier ministre de la République de Tunisie, M. Mohamed Mouldi Kefi, ministre des Affaires étrangères, M. Taoufik Bouderbala, Président de la Commission nationale d'établissement des faits sur les abus

commis au cours des récents événements, M. Yadh Ben Achour, Président de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, la réforme politique et la transition démocratique, ainsi que quelques représentants d'ONG et Ambassadeurs d'Etats membres du Conseil de l'Europe en Tunisie.

Lors de nos entretiens, nous avons salué la détermination du peuple tunisien à construire une société réellement démocratique fondée sur des valeurs universelles et félicité le Gouvernement et le peuple tunisiens de la bonne gestion de la transition. Nous avons aussi été heureux de noter la mise en place d'une série de commissions chargées de préparer les réformes démocratiques, conformément aux recommandations de l'Assemblée.

Nous avons rappelé aux autorités que la priorité première devait être d'organiser les élections pour l'Assemblée constituante dans le respect des plus hautes normes démocratiques, en mentionnant à cet égard l'expertise et l'aide que pourrait offrir en la matière la Commission de Venise. De ce point de vue nous avons assuré nos partenaires du plein soutien de l'Assemblée, toute disposée et prête à observer les élections à venir.

Dans cette optique j'ai invité –verbalement- M. Beji Caïd Essebsi, Premier ministre de la Tunisie, à prendre la parole devant l'Assemblée au cours de sa partie de session de juin 2011 à l'occasion des débats sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et les démocraties émergentes du monde arabe et sur la situation en Tunisie.

Enfin, nous avons une nouvelle fois encouragé les autorités tunisiennes actuelles à garder présentes à l'esprit les possibilités qu'offre le statut de « Partenaire pour la démocratie » auprès de l'Assemblée, et les conditions y relatives, de manière à ce que l'Assemblée constituante et les futures autorités qui seront mises en place puissent ensuite préparer le terrain et demander ce statut, dès qu'un parlement aura été élu.

Après cette visite, suite à mon invitation officielle, le Premier Ministre a désigné M. Mohamed Mouldi Kefi pour participer aux débats de l'Assemblée pendant la partie de session de juin.

### **63. Conférence à haut niveau sur l' « Avenir de la Cour européenne des droits de l'homme » (Izmir, Turquie, 26 avril 2001)**

Dans mon allocution, j'ai souligné que les parlements nationaux avaient un rôle essentiel à jouer pour endiguer le flot de requêtes qui submergent la Cour européenne des droits de l'homme, en premier lieu en vérifiant scrupuleusement et systématiquement la compatibilité des projets de loi et de la législation en vigueur avec les normes de la Convention. Les parlements devraient faire pression sur leur gouvernement pour que les arrêts dans lesquels la Cour a conclu à la violation de la Convention soient rapidement exécutés.

J'ai aussi insisté sur le rôle de l'APCE dans l'élection des juges de la Cour, soulignant que l'Assemblée faisait tout son possible pour garantir la sélection de candidats de premier plan pour cette fonction et qu'elle n'hésitait pas à renvoyer les listes de candidats qu'elle jugeait peu satisfaisantes.

J'ai eu à cette occasion des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, M. Sven Alkalaj, et le vice-ministre bulgare de l'Intérieur, M. Veselin Vuchkov.

### **64. Visite officielle en Croatie (27-29 avril 2011)**

Au cours de ma visite, j'ai rencontré le Président de la République, M. Ivo Josipovic, le Président du Parlement, M. Luka Bebic, le Premier ministre, Mme Jadranka Kosor, ainsi que le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne, M. Gordan Jandrokovic. J'ai également eu des entretiens avec notamment le Vice-Président du parlement et président de la Commission sur l'intégration européenne, M. Neven Mimica, le président de la Commission des Affaires étrangères et chef de la délégation croate auprès de l'APCE, M. Frano Matušić, la présidente du Comité national pour le suivi des négociations d'adhésion à l'Union Européenne, Mme Vesna Pusic, et des membres de la Commission parlementaire sur les droits de l'homme et des minorités nationales.

Avec mes interlocuteurs, j'ai salué le rôle actif et constructif que joue la Croatie depuis son adhésion au Conseil de l'Europe il y a 15 ans, démontrant ainsi sa capacité à jouer le même rôle positif et à tirer pleinement parti d'une adhésion à l'Union européenne. J'ai souligné que le pays était investi d'une responsabilité particulière car il servirait de modèle d'intégration européenne aux autres pays de la région.

J'ai, en outre, rendu hommage aux efforts déployés par la Croatie pour affronter son passé et favoriser la réconciliation et la coopération dans la région. D'autres efforts s'imposent, néanmoins, pour poursuivre en justice les criminels de guerre à l'échelon national et, en particulier, pour garantir des procès équitables, quelle que soit l'origine nationale des personnes poursuivies, et veiller à ce que les victimes obtiennent réparation. Pour clore ce chapitre, il serait également utile de trouver une solution juste et définitive aux problèmes relatifs aux biens des réfugiés et des PDI (Personnes Déplacées Internes).

J'ai exhorté les autorités croates à poursuivre la réforme du système judiciaire afin d'accroître son efficacité et son professionnalisme.

J'ai également salué la « tolérance zéro » manifestée par les autorités croates vis-à-vis de la corruption ainsi que les initiatives prises pour lutter contre le crime organisé ; je les ai engagées à faire preuve de courage et de détermination dans la poursuite de cette politique, à renforcer encore la coopération régionale dans ces domaines et à recourir largement à l'assistance des organes spécialisés du Conseil de l'Europe.

J'ai souligné que, malgré les nombreux progrès accomplis en matière de protection des droits des minorités, des efforts supplémentaires s'avéraient nécessaires pour éradiquer la haine héritée du passé et améliorer la situation des Roms.

Les échanges de vues étaient également centrés sur la réforme actuelle du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme, la situation dans les pays balkaniques voisins ainsi que sur la nécessité d'une coopération et d'un dialogue interculturel et interconfessionnel renforcés dans le Bassin méditerranéen, au vu des événements survenus récemment en Afrique du Nord.

#### **65. Assemblée Générale de la Communauté de travail des villes lauréates du Prix de l'Europe (Ankara, 6-7 mai 2011)**

A l'invitation du Maire d'Ankara, s'est tenue les 6 et 7 mai 2011 l'Assemblée Générale de la Communauté de travail des villes lauréates du Prix de l'Europe. Une vingtaine de maires y ont participé, ont discuté des projets de cohésion sociale dans leur ville et ont élu à l'unanimité leur nouveau président en la personne du Maire d'Ankara, M. Melih Göcek, pour une période de deux ans.

J'ai participé à la séance d'ouverture, qui a été marquée par la présence exceptionnelle du Premier Ministre turc, M. Recep Tayyip Erdogan.

#### **66. 121<sup>ème</sup> session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Istanbul, 11 mai 2011)**

Dans mon allocution, j'ai déclaré qu'un sommet du Conseil de l'Europe était nécessaire pour parvenir au niveau d'engagement politique que réclame la mise en œuvre des mesures proposées par le Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe dans son rapport « Vivre ensemble : conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle ». Ce sommet marquerait un nouveau départ pour un Conseil de l'Europe réformé, et après l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme, il illustrerait aussi la capacité inégalée de notre Organisation à rassembler une Europe unie mais multipolaire englobant à la fois l'Union européenne et des Etats membres qui n'ont font pas partie.

La session a aussi été l'occasion de rencontrer M. Rupiah Bwezani Banda, Président de la Zambie, et M. Alpha Conde, Président de la Guinée, qui se trouvaient à Istanbul pour participer au sommet de l'ONU sur les pays les moins avancés.

#### **67. Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (Antalya, Turquie, 13 mai 2011)**

J'ai participé à la réunion du Bureau du Congrès et y ai prononcé un discours.

#### **68. Commission permanente et réunions officielles en Ukraine (Kiev, 25-27 mai 2011)**

A l'occasion de la Commission Permanente de l'Assemblée parlementaire, j'ai rencontré le Président de l'Ukraine, Viktor Yanukovych, le Ministre des Affaires étrangères et Président en exercice du Comité des Ministres, Kostyantyn Gryshchenko, et le Président de la Verkhovna Rada, Volodymyr Lytvyn.

#### **69. Réunion du Forum Européen Chypre (Istanbul, 27 mai 2011)**

Ce projet, soutenu conjointement par le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne, réunit de jeunes dirigeants issus des deux communautés de Chypre. J'ai appelé à l'adoption d'une solution durable et globale pour une Chypre pacifique et unie, une solution qui garantirait les droits légitimes des Chypriotes grecs comme des Chypriotes turcs, dans le plein respect des valeurs et principes du Conseil de l'Europe. J'ai également attiré l'attention sur le fait que le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire peuvent apporter une contribution utile à cet égard en promouvant les contacts entre populations.

#### **70. Visite officielle au Kirghizstan (27-28 juin 2011)**

J'ai visité Bishek les 27 et 28 juin 2011, suite à l'invitation du Président du Parlement Kirghiz. Au cours de cette visite, j'ai rencontré en particulier le Président de la République, Mme Roza Otunbaeva, le Président du Parlement, M. Akhmatbek Keldibekov, le Premier Ministre, M. Almazbek Atambaev, les présidents des groupes politiques du parlement ainsi que des représentants des Turcs Meskhètes.

J'ai salué les évolutions démocratiques encourageantes qu'a connues le Kirghizstan l'année dernière et j'ai proposé d'entretenir des contacts plus étroits pour favoriser de nouveaux changements. J'estime que la mise en place d'une réforme des institutions démocratiques et des libertés fondamentales au Kirghizstan va dans le bon sens ; il reste cependant indispensable de renforcer l'acquisition d'une culture politique démocratique.

J'ai également proposé que le Parlement envisage de demander l'obtention du statut de « Partenaire pour la Démocratie » auprès de l'Assemblée. Le Parlement réunit déjà certaines conditions importantes pour pouvoir bénéficier de ce statut, comme l'abolition de la peine de mort et le multipartisme. A cet égard, j'ai invité une délégation du parlement kirghiz à participer à la session d'octobre 2011 de l'APCE.

Je me suis également félicité de la coopération actuelle du pays avec la Commission de Venise du Conseil de l'Europe et j'ai encouragé les autorités à demander à adhérer aux conventions du Conseil de l'Europe ouvertes aux États tiers. J'ai également souligné que l'Assemblée serait prête à observer les élections présidentielles prévues en octobre 2011.

#### **71. Réunions avec l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) (Astana, Kazakhstan, 29 juin – 1 juillet 2011)**

Dans l'allocution que j'ai prononcée lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation pour la coopération islamique (OCI) à Astana le 29 juin 2011, j'ai souligné que l'OCI et le Conseil de l'Europe avaient beaucoup en commun et devaient coopérer plus étroitement pour prévenir les conflits et combattre l'intolérance. Je pense que les deux organisations disposent d'un potentiel de coopération énorme. Nous sommes confrontés aux mêmes enjeux dans le monde contemporain et devons par conséquent y trouver des réponses communes, fondées sur les valeurs et les principes partagés.

J'ai également émis l'idée que l'OCI contribue – aux côtés de l'UE et de l'Alliance des civilisations de l'ONU – à une éventuelle « plate-forme de dialogue » entre le Conseil de l'Europe, les principales



confessions et les grandes organisations humanistes. Les deux organisations pourraient aussi unir leurs efforts pour lutter contre l'intolérance – qu'il s'agisse d'islamophobie, d'antisémitisme, de racisme ou de toute autre forme de xénophobie – par exemple en s'attaquant aux stéréotypes dans les manuels scolaires, les médias et le discours public. A cet égard, j'ai encouragé les responsables politiques et les élus à dénoncer l'extrémisme. De leur côté, les musulmans et les communautés musulmanes devraient aussi être les premiers à condamner et combattre toute forme d'extrémisme politique pratiqué sous couvert de l'islam.

A cette occasion, j'ai tenu des réunions bilatérales avec M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, M. Yerzhan Kazykhanov, Ministre des affaires étrangères, M. Kanat Saudabayev, Secrétaire d'Etat de la République du Kazakhstan, M. Kairat Mami, Président du Sénat et M. Ural Mukhamedzhanov, Président du Majilis du Parlement.

## **72. Visite en Gagaouzie, République de Moldova (14-16 juillet 2011)**

Sur invitation du Bashkan de la Gagaouzie, M. Mikhail Formuzal, j'ai visité le territoire autonome de Gagaouzie (Moldova) où j'ai rencontré également d'autres personnalités et visité l'université de Komrat.

Je pense que la Gagaouzie fournit un bon exemple de coexistence pacifique de différentes communautés nationales au sein d'un même pays, et que les dispositions administratives mises en place dans la région, où vit environ 4,5 % de la population de la République de Moldova, pourraient servir de modèle en vue d'une réintégration de la Transnistrie.

J'ai souligné que le Conseil de l'Europe restait disposé à aider les autorités moldaves dans l'harmonisation des lois de la Gagaouzie avec la législation du pays, dans la clarification de la répartition des compétences et dans la consolidation du statut de la région

Le 14 juillet à Chisinau, j'ai rencontré le premier vice-président du Parlement moldave, M. Vlad Plahotniuc, et le président de la Commission de la politique extérieure du Parlement moldave, M. Igor Corman, qui est également membre de la délégation de la République de Moldova à l'Assemblée parlementaire.

## **73. Table ronde internationale "La Constitution ukrainienne et le parlementarisme moderne". (Odessa, Ukraine, 17-19 juillet 2011)**

Le 18 juillet 2011, j'ai participé à une table ronde à la Faculté nationale de droit d'Odessa, où j'ai exposé « la politique de voisinage du Conseil de l'Europe à la lumière des bouleversements du monde arabe ».

J'ai noté que le « vent du changement » qui souffle sur le monde arabe offrait d'immenses possibilités pour un voisinage avec l'Europe plus pacifique, plus stable, plus démocratique et plus prospère. Pour atteindre cet objectif, la liberté, la dignité et la démocratie ne doivent pas rester de simples slogans révolutionnaires, tout le défi étant de les traduire en actes concrets sur le terrain et d'entamer la vaste tâche de faire évoluer les mentalités, les attitudes et les pratiques.

A cet égard, j'ai fait le point sur les mesures prises par le Conseil de l'Europe, et en particulier l'Assemblée, pour partager ses vastes connaissances en matière de transformation démocratique sans pour autant donner de leçons ni imposer de modèles.

## **74. Réception et soirée de débat à l'occasion du Ramadan 2011 (Copenhague, 22 août 2011)**

A l'invitation de M. Hüeyin Araç, membre du Parlement danois, et du quotidien *Zaman* dans son édition scandinave, j'ai assisté à une réception et à une soirée de débat à l'occasion du Ramadan 2011, le 22 août au Parlement danois. Cet événement a rassemblé des membres du Parlement, des représentants du corps diplomatique, des universitaires et des représentants d'ONG. J'ai profité de la circonstance pour prendre la parole devant les participants et leur faire part de la contribution de

l'Assemblée à la nouvelle politique de voisinage du Conseil de l'Europe, mettant tout particulièrement l'accent sur les événements survenus dans la région du sud de la Méditerranée.

En outre, j'ai évoqué les difficultés auxquelles se heurte le multiculturalisme en Europe, au vu, en particulier, des événements tragiques qui se sont produits récemment en Norvège, ainsi que l'action menée par l'Assemblée pour promouvoir le principe du « vivre ensemble » et lutter contre l'extrémisme, le racisme, l'intolérance et la xénophobie. J'ai notamment souligné que le meilleur moyen de favoriser le « vivre ensemble » était de faire dialoguer les cultures et les religions dans un esprit de respect et de tolérance.

En marge de cette manifestation, j'ai rencontré les membres de la délégation danoise auprès de l'Assemblée pour discuter avec eux des répercussions des événements tragiques qui ont eu lieu en Norvège et de leur incidence politique, des initiatives que pourrait prendre l'Assemblée à cet égard, de la contribution de l'Assemblée à la politique de voisinage du Conseil de l'Europe ainsi que des conséquences de sa réforme.

#### **75. Réunions de la Commission des questions politiques (Caserta, Italie, 6 septembre 2011) et de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes (Paris, 9 septembre 2011)**

J'ai participé aux réunions de ces Commission et aux échanges de vues avec leurs membres. A la réunion de la Commission des questions politiques, lors de laquelle fut donné le feu vert pour l'octroi du statut de Partenaire pour la Démocratie au Conseil National palestinien, je me suis concentré sur les relations avec les pays voisins non membres..

A la Commission sur l'Egalité des chances pour les femmes et les hommes, j'ai insisté plus particulièrement sur mon engagement personnel contre la non-discrimination sous quelque forme qu'elle soit, et j'ai pris part à la discussion concernant le travail de la Commission sous son nouveau mandat à partir de janvier 2012.

#### **76. 8<sup>ème</sup> réunion annuelle à Yalta : "L'Ukraine et le monde : des défis communs, un avenir commun" (Yalta, Ukraine, 15-17 septembre 2011)**

Un grand nombre de personnalités se sont rencontrées lors de cette réunion, parmi lesquelles M. Yanukovich, Président de l'Ukraine, M. Peres, Président d'Israël, M. Azarov Premier Ministre de l'Ukraine, M. Fiat, Premier Ministre du Moldova, M. Bildt, Ministre des Affaires étrangères de la Suède, M. Bagis, Ministre des Affaires Européennes de la Turquie, M. Sikorski, Ministre des Affaires étrangères de la Pologne, M. Füle, Commissaire de l'Union Européenne pour l'élargissement et également M. Blair, ancien Premier Ministre du Royaume-Uni, M. Kwasniewski, ancien Premier Ministre de la Pologne, M. Solana, ancien Haut Représentant de l'Union Européenne pour la PESC, un certain nombre de membres du Parlement Européen et d'autres personnalités, notamment M. Krugman, lauréat du Prix Nobel.

J'ai participé à une table ronde sur « Les droits de l'homme et la démocratie dans l'Europe élargie » avec M. Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Gryshchenko, Ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, M. Yatsenyuk, MP, dirigeant du parti "Front of Changes" et Mr. David, MPE.

Dans mon discours, qui fut suivi par une discussion, j'ai affirmé que l'Europe devait actuellement faire face à des changements sans précédent depuis la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, et que la route devant nous ne pouvait passer que par l'adhésion aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. J'ai également affirmé que « la Grande Europe » allait au-delà des strictes frontières géographiques de notre continent. Me référant au statut de "Partenariat pour la démocratie" récemment établi par l'APCE, j'ai ajouté que l'Assemblée poursuivait la stratégie de rapprochement des États non membres vers le Conseil de l'Europe et ses normes et j'ai rappelé que nous avons intensifié nos efforts lors du réveil des révolutions arabes.

#### **77. Conférence "Valoriser le patrimoine commun de l'Europe : des partenariats pour un patrimoine durable des itinéraires culturels" (Shabo, Ukraine, 18 septembre 2011)**

Lors de cette conférence, organisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, j'ai souligné l'importance du patrimoine culturel et du dialogue interculturel. J'ai exprimé mon appréciation pour des programmes tels que les Journées européennes du patrimoine, qui créent une plate-forme pour des partenaires locaux en vue du développement de projets européens transfrontaliers. Il est important de développer des projets qui se concentrent moins sur l'angle national que sur la dimension européenne du patrimoine, qui mettent l'accent sur les origines communes d'une grande partie de ce patrimoine et favorisent une responsabilité partagée dans sa protection et son développement.

#### **78. Table ronde sur « La réduction des risques » (organisée par le Verkhovna Rada de l'Ukraine) (Kyiv, 19 septembre 2011)**

Intervenant lors d'une table ronde sur la réduction des risques, j'ai déclaré que les responsables politiques d'aujourd'hui avaient le devoir de surmonter les erreurs passées de l'humanité et d'orienter la communauté mondiale dans une direction qui préservera la civilisation. J'a affirmé que l'humanité ne pouvait que progresser vers un développement équilibré, avec les droits de l'homme et la démocratie pour piliers essentiels, ou régresser en ne défendant que des intérêts à court terme qui pourraient aboutir à la destruction de la civilisation.

#### **79. Réunion conjointe avec la Conférence des Présidents du Parlement Européen (Bruxelles, 22 septembre 2011)**

Notre traditionnelle réunion conjointe avec la Conférence des Présidents du Parlement Européen a eu lieu à Bruxelles le 22 septembre 2011. Malgré la durée limitée disponible pour nos échanges de vues (1,5 heures), ce fut une très bonne opportunité de dialogue entre les leaders des groupes politiques des deux institutions.

Dans mon introduction, j'ai salué une avancée notable concernant l'adhésion de l'Union Européenne à la Convention européenne des droits de l'homme, et en particulier l'accord relatif aux modalités de la participation des représentants du Parlement Européen aux réunions de l'APCE lorsque celle-ci élit les juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

J'ai noté que le format d'un organe informel joint s'avérait être un mécanisme de coordination très efficace et flexible entre l'APCE et le Parlement Européen, j'ai donc suggéré qu'un tel modèle soit utilisé à l'avenir pour examiner d'autres questions d'intérêt commun.

Dans mon introduction, j'ai également souligné que les changements révolutionnaires intervenus en Tunisie, en Egypte et en Lybie, ainsi que les manifestations actuelles en Syrie, nous confrontaient à un défi difficile et j'ai informé les leaders du Parlement Européen du succès de notre nouveau statut de « Partenaire pour la Démocratie ».

Pendant la discussion qui suivit, j'ai noté avec satisfaction le ferme soutien des groupes politiques majoritaires du Parlement Européen à l'accession de l'Union Européenne à la CEDH. Il y avait une volonté politique claire du côté du Parlement Européen pour développer notre coopération. Parmi les questions évoquées par les leaders du Parlement Européen à cet égard, on trouve l'influence et le rôle des media dans nos sociétés et les défis sérieux auxquels est confrontée l'Union Européenne aujourd'hui.

#### **80. Forum Humanitaire International (Bakou, 10-11 octobre 2011)**

Dans mon discours sur les aspects humanitaires des défis du XXI<sup>ème</sup> siècle prononcé au Forum Humanitaire de Bakou, j'ai déclaré que surmonter les préjugés, la discrimination et la xénophobie grâce à un modèle de développement interculturel du « Vivre ensemble » en Europe étaient un défi majeur pour l'Europe et le monde. J'ai appelé à des mesures concrètes visant à promouvoir le « Vivre ensemble » en Europe, notamment en encourageant les politiciens à prendre ouvertement position

en faveur de la tolérance, ainsi qu'à organiser un Forum annuel contre l'extrémisme et une campagne d'envergure sur le Vivre ensemble.

J'ai également saisi cette occasion pour saluer le travail du Conseil de l'Europe pour construire une stabilité démocratique et une bonne gouvernance dans ses régions voisines, notamment grâce au nouveau statut de « Partenaire pour la démocratie ». J'ai déclaré que c'est en soutenant nos voisins pour bâtir des institutions démocratiques stables et promouvoir les droits de l'homme et le développement durable que nous nous attaquerons réellement aux causes profondes des catastrophes humanitaires, et que sans ce travail, même avec les meilleurs mécanismes de coordination possibles, nos efforts resteraient vains.

A l'occasion du Forum, j'ai rencontré le Président de la République, le Président du Milli Mejlis et le Ministre des Affaires étrangères.

### **81. Cérémonie à l'occasion du 50<sup>e</sup> Anniversaire de l'ouverture à la signature de la Charte sociale européenne (Strasbourg, 18 octobre 2011)**

J'ai été invité à participer à Strasbourg à la cérémonie célébrant le 50<sup>e</sup> Anniversaire de la Charte sociale européenne. A cette occasion, j'ai déclaré que tous les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient être liés par la Charte, au même titre qu'ils le sont par la Convention européenne des droits de l'homme. Ces deux conventions forment un tout et, en tant que telles, méritent d'être considérées avec la même importance. J'ai souligné qu'à ce jour seuls 14 des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe autorisent la procédure des réclamations collectives prévue par la Charte sociale européenne, qui permet à des syndicats et à des ONG internationales de déposer des plaintes collectives contre des Etats pour cause de non-respect de certains droits sociaux. J'ai affirmé très clairement que les excuses avancées pour ne pas ratifier la Charte sociale européenne ne sont plus acceptables.

### **82. Participation à la 21<sup>ème</sup> session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 18 octobre 2011)**

Le 18 octobre 2011, j'ai prononcé un discours devant le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et répondu aux questions de ses membres.

### **83. Visite officielle en Norvège (19-21 octobre 2011)**

Les 19-20 octobre 2011, j'ai effectué une visite officielle en Norvège, à l'invitation du Parlement norvégien. Lors de cette visite, j'ai eu une audience auprès de Son Altesse royale, le Prince héritier Haakon, et j'ai rencontré le Président du Storting, les représentants des groupes politiques, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, ainsi que le Juge en Chef de la Cour Suprême. J'ai également eu des discussions avec les membres de la Commission des Affaires étrangères et de la défense du Storting et avec la délégation norvégienne de l'Assemblée. Finalement j'ai donné une conférence à l'Institut norvégien des Droits de l'homme et j'ai rencontré le Directeur de l'Institut Nobel.

Dans le discours que j'ai prononcé à la fin de ma visite, je me suis félicité du soutien permanent de la Norvège au travail de l'Assemblée et du Conseil de l'Europe, en soulignant en particulier la contribution substantielle de la Norvège aux programmes de coopération de l'Organisation, à la fois en termes de ressources financières et d'expertise. A cet égard, j'ai soutenu l'idée de la mise en place d'une coopération et de programmes conjoints dans les pays voisins, en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour le renforcement des institutions démocratique, de l'état de droit et des droits de l'homme.

Parmi les autres points abordés lors de cette visite, j'ai discuté avec mes interlocuteurs norvégiens des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine du dialogue interculturel et de sa dimension religieuse, de la situation dans le Sud-Est de l'Europe et du rôle du Conseil de l'Europe dans la région, du processus de réforme du Conseil de l'Europe, ainsi que de l'accession de l'Union Européenne à la Convention européenne des droits de l'homme et de la réforme de la Cour de Strasbourg.

A la fin de cette visite, j'ai déposé une gerbe à la Cathédrale d'Oslo, en mémoire des victimes des attaques de juillet à Oslo et dans l'île d' Utøya.

#### **84. Conférence de haut niveau à l'occasion de l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention Médicrime) (Moscou, 23 octobre 2011)**

Le 23 octobre 2011 à Moscou, j'ai prononcé un discours lors de la Conférence organisée à l'occasion de l'ouverture à la signature de la Convention Médicrime du Conseil de l'Europe. J'ai déclaré que la contrefaçon de médicaments était l'un des crimes les plus hideux, car il s'attaquait aux faiblesses des populations et à leur vulnérabilité, et j'ai appelé l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe à signer et ratifier cette convention le plus rapidement possible.

A cette occasion, j'ai rencontré la nouvelle Présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Mme Valentina Matvienko. Après cette réunion, j'ai reçu l'Ordre du mérite pour le développement de parlementarisme, la plus haute distinction du Conseil de la Fédération.

#### **85. Conférence internationale sur « Les Femmes actrices du changement sur les rivages Sud de la Méditerranée » (Rome, 24 octobre 2011)**

La Conférence était organisée par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, et une Commission ad hoc du Bureau y prenait part également. Dans mon discours, j'ai souligné que les actuels développements politiques dans le Sud de la Méditerranée représentaient une opportunité unique pour assurer que l'égalité des sexes était entérinée dans les nouveaux cadres constitutionnels et légaux de ces démocraties émergentes, y compris le droit de la famille, et pour promouvoir un changement de mentalités au sein du peuple et des dirigeants politiques. Les femmes doivent avoir leur mot à dire dans le fonctionnement des institutions publiques et dans les processus de décision politiques, dans les élections elles-mêmes et la possibilité d'y être candidates, de la même manière que les hommes. J'ai affirmé que la prise de pouvoir des femmes ne devrait pas se limiter à la sphère publique, dès lors que dans beaucoup de pays du Sud de la Méditerranée, les femmes représentaient une force motrice dans l'économie, en tant que dirigeantes d'entreprises à succès ou qu'administratrices hautement qualifiées.

J'ai également souligné la contribution de l'Assemblée dans ce processus, notamment par l'intermédiaire du réseau de parlementaires de contact engagés dans le combat contre la violence contre les femmes, au moyen du statut de «Partenaire pour la démocratie», qui comporte également une dimension genre, par le dialogue interculturel et interreligieux, ainsi que par des propositions spécifiques pour le développement de la coopération avec les démocraties émergentes du monde arabe, telles que spécifiées dans une Résolution de l'Assemblée adoptée récemment sur ce même sujet.

En marge de cette Conférence, j'ai eu une réunion intéressante avec M. Fini, Président de la Chambre des Députés italienne.

#### **86. 17<sup>ème</sup> conférence du Conseil de l'Europe pour la gouvernance locale et régionale (Kyiv, 3 novembre 2011)**

Le 3 novembre, j'ai prononcé un discours devant la Conférence des Ministres pour la gouvernance locale et régionale à Kyiv. A cette occasion, je me suis également adressé aux étudiants de l'Université de Taras Shevchenko et j'ai tenu avec eux un échange de vues.

#### **87. Séminaire sur l'observation des élections organisé par l'Assemblée interparlementaire des Etats membres de la CEI (Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, 10 novembre 2011)**

Le 10 novembre à Saint-Pétersbourg, j'ai prononcé un discours lors d'un séminaire sur l'observation des élections organisé par l'Assemblée Interparlementaire des Etats membres de la CEI. J'ai déclaré que l'observation d'élections renforçait la confiance du public dans le processus et les institutions démocratiques et que, de ce fait, la présence d'observateurs dignes de confiance incitait les acteurs du processus politique à mettre en place un cadre adéquat et à respecter les règles. J'ai souligné qu'il était essentiel de s'entendre sur des normes et des méthodes communes pour l'observation

d'élections, afin d'éviter des évaluations contradictoires et la mise en concurrence d'instances différentes au profit de la plus favorable.

A l'occasion de ce déplacement à Saint-Pétersbourg, j'ai également tenu une réunion bilatérale avec le Président de la Commission électorale centrale de la Fédération de Russie, Vladimir Tchourov.

#### **88. Visite officielle en Algérie (13-16 novembre 2011)**

J'ai effectué une visite officielle en Algérie du 13 au 16 novembre 2011, à l'invitation du Président du Conseil de la Nation Abdelkader Bensalah. J'ai également eu des échanges avec le Président de l'Assemblée Populaire Nationale Abdelaziz Ziari, le Premier Ministre Ahmed Ouyahia et le Ministre des affaires étrangères Mourad Medelci. J'ai rencontré par ailleurs le Président de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme Mohamed Farouk Kessantini et j'ai visité la ville de Tlemcen, où j'ai rencontré le Gouverneur de la région et le Président du Conseil régional.

Lors de ces discussions, j'ai souligné le rôle déterminant que joue l'Algérie dans la stabilité et le développement économique de la région euro-méditerranéenne. J'ai déclaré que la coopération entre le pays et le Conseil de l'Europe était indispensable ; de nombreux problèmes majeurs nécessitent des réponses communes et de la coopération, tels que la lutte contre le terrorisme, l'immigration clandestine et la traite des êtres humains, ou le développement du dialogue interculturel et la protection de l'environnement.

J'ai en particulier encouragé les autorités à demander le statut de Partenaire pour la démocratie auprès de l'APCE afin d'offrir aux parlementaires algériens, qui se rendent déjà aux sessions de l'Assemblée dans le cadre des dispositions de la Résolution 1598 (2008) sur la coopération avec le Maghreb, davantage de droits pour une participation active aux débats sur les questions d'intérêt commun. A cet égard, j'ai observé que l'Algérie remplissait certains des critères essentiels exigés pour obtenir le statut de Partenaire: un système multipartite, un moratoire sur la peine de mort, des efforts de promotion de l'égalité des sexes et l'organisation d'élections dans le respect des principes démocratiques.

Parmi les sujets abordés lors de toutes ces discussions, le principal point fut celui des réformes annoncées en avril dernier par le Président Bouteflika et qui doivent permettre de modifier la législation sur les élections, les partis politiques, la libéralisation des médias de radiodiffusion, la dépenalisation des délits de presse, la participation des femmes dans les assemblées élues et, à terme, une réforme de la Constitution. J'ai assuré à mes interlocuteurs que l'Assemblée suivraient les développements avec grand intérêt et j'ai encouragé les autorités à solliciter l'avis de la Commission de Venise – dont l'Algérie est membre – sur ces différentes lois ainsi que sur la réforme constitutionnelle envisagée.

J'ai également salué l'intention des autorités d'inviter des observateurs internationaux aux prochaines élections législatives, au printemps 2012, et souhaité que l'APCE soit invitée à observer ce scrutin. J'ai en outre encouragé l'Algérie à adhérer au Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.

Mes interlocuteurs furent très intéressés par l'ensemble de ces possibilités. Cependant, ils ont également exprimé très clairement leur souhait d'introduire les réformes à leur propre rythme et en accord avec leurs réalités et sensibilités nationales, et conformément au principe de souveraineté. Je leur ai assuré que l'Assemblée respectait ces principes et que la coopération devait se développer dans un esprit de dialogue et de compréhension mutuelle, non pas en exportant des modèles mais en apprenant les uns des autres. J'ai encouragé les autorités algériennes à profiter de l'expertise du Conseil de l'Europe selon ces principes.

#### **89. Visite de travail à Istanbul : participation à la 44<sup>ème</sup> Conférence annuelle de l'Association internationale de consultants politiques et au Forum 2011 Economie et Energie de la Mer Noire (Istanbul, 18 novembre 2011)**

Le 18 novembre, j'ai participé à la 44<sup>ème</sup> Conférence annuelle de l'Association internationale de consultants politiques qui s'est tenue à Istanbul et j'y ai prononcé un discours sur le thème « Religion,

ethnicité & défis culturels pour la démocratie ». Dans mon discours, j'ai souligné que les Parlements devraient utiliser pleinement leurs pouvoirs de supervision pour faire en sorte que les gouvernements prennent en compte la dimension interculturelle dans la conception de leurs politiques et de leur législation. Par ailleurs, j'ai noté que des liens toujours plus étroits devaient être tissés entre tous les acteurs de la société, en particulier avec les communautés ethniques et religieuses, y compris les groupes minoritaires, afin de toucher l'ensemble des aspects du dialogue interculturel.

Le même jour, j'ai prononcé l'un des discours principaux du Forum 2011 Economie et Energie de la Mer Noire sur le thème « Perspectives régionales clés : les valeurs de l'Europe du Sud-Est et pan-européennes » en mettant l'accent sur le rôle du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée dans le soutien aux pays de cette zone dans la réalisation de leurs aspirations européennes. J'ai par ailleurs souligné que les pays de l'Europe du Sud-Est et de la région de la mer Noire pouvaient être un pont entre l'Europe et les régions euro-asiatique et euro-méditerranéenne. J'ai suggéré en particulier que ces pays apportent une contribution concrète en partageant leurs propres expériences de transformations démocratiques avec leurs voisins.

#### **90. Visite de travail à Monaco et participation à la Conférence de haut niveau sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2012 – 2015 (Monaco, 20-21 novembre 2011)**

Le 20 novembre 2011, j'ai participé à la Conférence de haut niveau sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2012-2015, organisée à l'initiative de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et des autorités monégasques. Dans mon discours d'ouverture, j'ai appelé les autorités des Etats membres du Conseil de l'Europe à soutenir ce projet de stratégie et à jouer un rôle actif dans ce processus au moyen de stratégies nationales globales. J'ai indiqué que la question des droits des enfants resterait une des priorités de l'Assemblée dans les années à venir, afin d'assurer que les Parlements apportent leur propre contribution à la mise en œuvre des stratégies du Conseil de l'Europe et des stratégies nationales, en adoptant les lois nécessaires correspondant aux standards du Conseil de l'Europe et en examinant les activités des exécutifs.

En marge de la Conférence, j'ai tenu des réunions de travail avec le Président du Conseil National, M. Robillon, le Ministre d'Etat, M. Roger, le Conseiller du gouvernement aux relations extérieures, M. Badia, ainsi qu'avec des membres de la délégation monégasque de l'Assemblée. Dans ces réunions, j'ai salué en particulier la bonne coopération entre le Conseil de l'Europe et les autorités monégasques, notamment dans le cadre du dialogue post-suivi. J'ai, par la même occasion, souligné la nécessité de poursuivre les réformes afin de mettre en œuvre les recommandations de l'Assemblée restantes relatives aux engagements en cours, conformément à la Résolution 1690(2009). A cet égard, j'ai suggéré que l'élaboration d'une feuille de route concrète, avec des objectifs clairs, des mesures et des échéances, pouvait être un outil efficace pour rationaliser les réformes et répondre aux recommandations Assemblée.

#### **91. Visite de travail à Londres (22-23 novembre 2011)**

Au cours de ma visite de travail de deux jours à Londres, j'ai rencontré le *Speaker* de la Chambre des communes, M. John Bercow, le *Deputy Speaker*, M. Nigel Evans, et la présidente de la Chambre des Lords, Madame la baronne D'Souza. J'ai également rencontré le ministre adjoint au ministère de la Justice, Lord McNally, le président de la commission restreinte (*Select Committee*) de la Chambre des Lords sur l'Union européenne, Lord Roper, le président du groupe mixte interpartis sur la Turquie, M. Fabian Hamilton, et le président de la délégation du Royaume-Uni à l'APCE, M. Robert Walter, ainsi que d'autres membres de la délégation du Royaume-Uni. J'ai en outre assisté à la séance des questions au Premier ministre.

Lors de ces entretiens, j'ai salué les priorités de la présidence britannique et souligné qu'elles coïncident point par point avec celles de l'Assemblée, en particulier pour ce qui est de la place accordée à la réforme de la Cour. À cet égard, j'ai souligné l'importance de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme et exprimé l'espoir que cette avancée se fera au cours de la présidence britannique. Enfin, j'ai discuté de l'importance de poursuivre le développement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe et de sa dimension parlementaire, notamment à la lumière de l'évolution politique actuelle dans le monde arabe.

## **92. Audition parlementaire 2011 de l'UIP sur le thème « Renforcer la responsabilité politique pour un monde plus pacifique et plus prospère » et réunions bilatérales (New York, 28-30 novembre 2011)**

À New York, j'ai fait partie du panel portant sur « La responsabilité dans la gestion des fonds publics – bonnes pratiques et législation modèle pour la transparence budgétaire ». En introduction, j'ai déclaré que la responsabilité dans la gestion des fonds publics et la transparence sont les piliers de la bonne gouvernance et que les parlements jouent un rôle clé en veillant à l'application de ces principes. À mon sens, le contrôle parlementaire des finances publiques est encore plus utile actuellement, au vu de l'ampleur des turbulences sociopolitiques et de la perte de confiance du public à l'égard des institutions et des politiciens.

J'ai appelé les parlements à faire preuve d'un sens du leadership, de volonté politique et d'unité nationale dans l'intérêt public. J'ai aussi plaidé pour le renforcement des liens entre les parlements et les contrôleurs aux comptes indépendants, car les audits externes indépendants des comptes nationaux jouent un rôle très utile pour s'assurer de l'engagement de la responsabilité en matière financière, en particulier lorsque les conclusions et recommandations de ces audits sont transmises comme il se doit aux parlements.

Enfin, j'ai insisté sur le rôle de la coopération internationale pour prévenir la contagion de mauvaises pratiques de gestion financière et salué en particulier l'apport de l'OCDE et du FMI, qui fournissent aux parlements et aux gouvernements quantité d'exemples de bonnes pratiques et de modèles à suivre.

Durant mon séjour à New-York, j'ai eu des entretiens bilatéraux à haut niveau, en particulier avec le président de la 66<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, avec le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, M. Lynn Pascoe, le Secrétaire général de l'UIP, M. Anders Johnsson, et des membres de la communauté diplomatique, en particulier avec les Représentants permanents de la France, de la Russie et du Royaume-Uni auprès des Nations Unies. Conformément à la Résolution 1831 de l'Assemblée, j'ai demandé aux ambassadeurs de tenir compte de l'appel adressé par l'Assemblée aux membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et de soutenir la demande formelle d'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant qu'Etat membre à part entière. J'ai, entre autres, soulevé les questions de la promotion de la « sécurité douce », de la consolidation des valeurs centrales du Conseil de l'Europe et de la promotion du dialogue interculturel et de sa dimension interreligieuse.

## **93. Visite de travail en Bosnie-Herzégovine (Sarajevo, Banja Luka, 6-8 décembre 2011)**

A l'invitation de la Chambre des représentants de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine, je me suis rendu à Sarajevo et à Banja Luka du 6 au 8 décembre 2011 afin de rencontrer les dirigeants de tous les principaux partis politiques, les membres de la présidence de la Bosnie-Herzégovine ainsi que les membres des collèges de la Chambre des représentants et de la Chambre des peuples de l'Assemblée parlementaire. Au cours de mes rencontres, j'ai discuté, d'une part, des différents moyens qui pourraient permettre de sortir de l'impasse politique concernant la formation d'un gouvernement au niveau de l'Etat et, d'autre part, de la mise en œuvre de l'arrêt Sejdic et Finci de la Cour européenne des droits de l'homme.

A la fin de ma visite, j'ai suggéré un ensemble de mesures concrètes que pourraient prendre les autorités afin de sortir de l'impasse politique tout en accélérant la mise en œuvre des engagements et des obligations de la Bosnie-Herzégovine à l'égard du Conseil de l'Europe. J'ai notamment encouragé les autorités à continuer de chercher à obtenir un accord sur l'exécution de l'arrêt Sejdic et Finci dans le cadre de la Commission mixte provisoire de l'Assemblée parlementaire, tout en travaillant à l'élaboration d'une réforme constitutionnelle de plus grande envergure à mettre en œuvre ultérieurement, afin de créer les conditions nécessaires pour avancer dans le processus d'intégration à l'Union européenne. En outre, j'ai prié instamment la présidence de la Bosnie-Herzégovine d'achever, avant le débat de l'Assemblée sur le fonctionnement des institutions démocratiques en Bosnie-Herzégovine qui doit se tenir au cours de la partie de session de l'Assemblée de janvier 2012, la désignation des représentants de la Bosnie-Herzégovine au sein des comités d'experts et de suivi du Conseil de l'Europe et de lancer la procédure de sélection des candidats pour exercer les fonctions du juge à élire à la Cour européenne des droits de l'homme.



Enfin, j'ai encouragé tant les dirigeants des partis politiques que les autorités en place à accélérer la mise en œuvre des réformes en rapport avec le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, à la veille du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine au Conseil de l'Europe, en avril 2012.

Au cours de mes rencontres, j'ai eu l'impression qu'un accord relatif à la formation d'un nouveau gouvernement était sur le point d'être conclu. C'est pourquoi, après ma visite, je me suis réjoui, le 30 décembre 2011, de la conclusion d'un accord relatif à la formation du nouveau gouvernement et j'ai encouragé à nouveau les autorités et les dirigeants politiques à prendre des mesures concrètes pour honorer les engagements et les obligations à l'égard du Conseil de l'Europe ainsi que pour exécuter l'arrêt Sejdic et Finci de la Cour de Strasbourg.

#### **94. 89<sup>ième</sup> session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (16 décembre 2011)**

J'ai participé à la 89<sup>ième</sup> session plénière de la Commission de Venise et pris part aux débats.

#### **95. Autres réunions**

J'ai rencontré le Président palestinien, M. Mahmud Abbas le 21 décembre 2011 et le Président Ukrainien, M. Viktor Yanukovich, le 22 décembre 2011.

#### **96. Visite officielle en Turquie (9-13 janvier 2012)**

Durant ma visite officielle, j'ai rencontré à Ankara les 9 et 10 janvier M. Abdullah Gül, Président de la République, M. Recep Tayyip Erdogan, Premier Ministre, M. Cemil Çiçek, Président de la Grande Assemblée, M. Ahmet Davutoglu, Ministre des Affaires étrangères et M. Sadullah Ergün, Ministre de la Justice, ainsi que les dirigeants des partis représentés au Parlement. J'ai également prononcé un discours devant la Grande Assemblée nationale.

Dans ce discours, j'ai rendu hommage au processus de réforme entrepris par les autorités turques et me suis réjoui de l'importance accordée à une réforme constitutionnelle de grande ampleur. J'ai rappelé que le référendum constitutionnel de septembre 2010 a notamment jeté les bases pour progresser sur les 12 questions soulevées dans le cadre du dialogue post-suivi de l'APCE avec la Turquie.

Toutefois, j'ai souligné qu'il reste encore des efforts à faire pour mener à bien la réforme judiciaire et réduire le nombre d'affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme. A cet égard, j'ai invité les autorités à mettre largement à profit l'expertise juridique et technique du Conseil de l'Europe, par exemple celle de sa Commission de Venise et d'autres organes spécialisés.

J'ai également mis l'accent sur les efforts déployés par l'Assemblée parlementaire et le Conseil de l'Europe en général pour renforcer la coopération avec les pays de son voisinage, dans le monde arabe comme en Asie centrale, afin de les aider à mettre sur pied des institutions démocratiques.

S'agissant des questions qui sont au cœur des préoccupations du Conseil de l'Europe, j'ai en particulier relevé la nécessité de lutter contre le racisme, l'islamophobie, l'intolérance et la discrimination dans nos sociétés, et souligné l'importance du dialogue interreligieux et interculturel pour contrer ces phénomènes négatifs.

Afin de discuter de la question du dialogue interreligieux, j'ai rencontré le 11 janvier à Istanbul le Grand Rabb de Turquie, Sa Sainteté le Patriarche Bartholomée Ier et le Patriarche adjoint du Patriarcat arménien. J'ai également participé à une conférence organisée par l'Institut politique d'Istanbul à l'Université Sabanci et rencontré le Recteur de l'Université de Koç, où j'ai prononcé une allocution devant des étudiants.

Le 13 janvier, j'ai visité un camp de réfugiés dans la région turque d'Hatay, frontalière avec la Syrie, et j'ai chaudement félicité les autorités turques pour la générosité avec laquelle elles traitent les Syriens fuyant la violence dans leur pays. Je pense que la Turquie a répondu rapidement, efficacement et

généreusement à la crise des réfugiés syriens. Les camps qui ont été montés sont de grande qualité, ils permettent à une population traumatisée de trouver abri et chaleur au cœur de l'hiver.

A ce propos, j'ai rappelé que l'Assemblée avait invité la Turquie à lever sa réserve à la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés afin que des non-Européens aussi puissent obtenir le statut de réfugié en Turquie. Cela permettrait à ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas retourner en Syrie de bénéficier d'une protection internationale à plus long terme.

Pour ce qui est de la crise qui secoue actuellement la Syrie, j'ai une fois encore vivement invité les autorités syriennes à mettre immédiatement fin à la violence contre leur propre peuple et à respecter leur engagement à l'égard de la Ligue arabe. J'ai déclaré qu'il est inacceptable de continuer à verser le sang et que la Syrie doit cesser d'assassiner ses propres ressortissants et commencer à explorer des moyens de parvenir à une transition démocratique pacifique. A cet égard, j'ai également fait part de mes regrets au sujet de la mort du journaliste de télévision français récemment tué en Syrie durant un déplacement autorisé par le gouvernement, et j'ai exprimé ma sympathie à sa famille.

De plus, à Hatay, je me suis adressé à des étudiants de l'Université Mustafa Kemal et visité l'Eglise St-Pierre, la Mosquée Habib-i, l'Eglise orthodoxe et la Synagogue Havra. Enfin, j'ai terminé ma visite par la région d'Antalya, dont je suis originaire, et où je me suis en particulier adressé à des étudiants de l'Université Akdeniz.

## B. Communiqués de presse

1. La mémoire est le meilleur moyen d'empêcher que la tragédie de l'Holocauste ne se reproduise (27 janvier 2010)
2. Le ministre turc des Affaires étrangères et le Président de l'APCE se sont rencontrés à Strasbourg (29 janvier 2010)
3. Bélarus - peine de mort : le Président de l'APCE salue la création d'un groupe de travail parlementaire (4 février 2010)
4. « L'Assemblée apportera tout son soutien pour réaliser les réformes nécessaires en Turquie », a déclaré le Président de l'APCE (11 février 2010)
5. Le Président de l'APCE et le ministre turc des Affaires étrangères ont évoqué les réformes en Turquie (11 février 2010)
6. Rencontre entre le Président de l'APCE et le Président du Parlement géorgien : « bonne volonté réciproque et intention de coopérer » (11 février 2010)
7. Le Président de l'APCE invite le nouveau président de l'Ukraine à intervenir devant l'APCE lors de sa session d'avril (15 février 2010)
8. Le Président de l'APCE rappelle le rôle majeur des systèmes juridiques nationaux dans la protection des droits de l'homme (18 février 2010)
9. Mevlüt Çavuşoğlu se félicite vivement de la ratification du Protocole n° 14 par la Russie (18 février 2010)
10. Le Président de l'APCE, les leaders des cinq groupes politiques et les co-rapporteurs de suivi se rendent en Albanie (18 février 2010)
11. « Une même norme des droits de l'homme pour toute l'Europe » (19 février 2010)
12. Ukraine : le Président de l'APCE participera à la cérémonie d'investiture du Président-élu (23 février 2010)
13. Le Président de l'APCE assiste à l'investiture du nouveau Président de l'Ukraine (26 février 2010)
14. Le Président de l'APCE se rend en Bosnie-Herzégovine (26 février 2010)
15. Albanie : le Président de l'APCE appelle tous les partis politiques à travailler ensemble au Parlement (1 mars 2010)
16. Des parlementaires israéliens et palestiniens poursuivent le dialogue lors d'une réunion de l'APCE en Turquie (2 mars 2010)
17. Bosnie-Herzégovine : il faut une «volonté politique» pour un changement urgent de la Constitution (3 mars 2010)
18. Proche-Orient : le Président de l'APCE invite instamment les parlementaires des deux bords à poursuivre le dialogue (4 mars 2010)
19. Renforcer la coopération APCE-Parlement européen : Mevlüt Çavuşoğlu rencontre Jerzy Buzek à Strasbourg (5 mars 2010)
20. La Présidente du CM et le Président de l'APCE plaident pour une plus grande participation des femmes en politique (5 mars 2010)
21. Le Président de l'APCE veut renforcer la coopération avec le Parlement européen (9 mars 2010)
22. Le Président de l'APCE se rend au Kazakhstan (12 mars 2010)
23. Le Président de l'APCE favorable au renforcement des relations avec le Kazakhstan (16 mars 2010)
24. Comité des Présidents de l'APCE - Comité des Ministres : échange de vues sur le renforcement du dialogue et de la coopération (18 mars 2010)
25. Visite officielle du Président de l'APCE en Moldova (19 mars 2010)
26. Le Conseil de l'Europe condamne les exécutions au Bélarus (23 mars 2010)
27. Appel aux forces politiques de Moldova à poursuivre le dialogue concernant la Constitution (25 mars 2010)
28. Rôle des parlements dans la réconciliation politique et la bonne gouvernance (26 mars 2010)
29. Le Président de l'APCE condamne les attentats terroristes de Moscou (29 mars 2010)
30. La réconciliation a toujours été la raison d'être du Conseil de l'Europe (29 mars 2010)
31. Le Conseil de l'Europe condamne les attentats perpétrés au Daghestan (Fédération de Russie) (31 mars 2010)
32. Conférence parlementaire à Saint Pétersbourg sur l'avenir de la sécurité européenne (1 avril 2010)

33. Le Conseil de l'Europe, inventeur d'un 'langage commun' au service de la réconciliation après deux guerres (7 avril 2010)
34. Le Conseil de l'Europe s'engage en faveur des Roms (8 avril 2010)
35. Le Président de l'APCE souligne l'importance de la « soft security » (8 avril 2010)
36. Le Président de l'APCE réagit à la catastrophe aérienne de Smolensk, «tragédie nationale» (10 avril 2010)
37. Azerbaïdjan : des élections libres et équitables, la 'meilleure façon' de marquer dix ans au Conseil de l'Europe (14 avril 2010)
38. Le Président de l'APCE plaide pour un dialogue franc avec la Russie, le soutien aux réformes en Ukraine et une présence accrue au Bélarus (26 avril 2010)
39. Le Président de l'APCE appelle les parlementaires à une mobilisation pour la préservation de la biodiversité (28 avril 2010)
40. Le Président de l'APCE salue le bilan de la Présidence suisse (7 mai 2010)
41. Le Président de l'APCE se rend en Arménie (10 mai 2010)
42. « La culture n'est pas un luxe, c'est un besoin essentiel », selon le Président de l'APCE (10 mai 2010)
43. Le Président de l'APCE félicite la présidence suisse (11 mai 2010)
44. L'Arménie a besoin d'un plan de réforme clair pour consolider la démocratie (14 mai 2010)
45. Ukraine : le Président de l'APCE se félicite de la promulgation du décret présidentiel sur les Tatars de Crimée (15 mai 2010)
46. Le Président de l'APCE se rend au Monténégro (17 mai 2010)
47. Le président de l'APCE espère que le Monténégro maintiendra le cap des réformes (17 mai 2010)
48. Le Conseil de l'Europe appelle à commuer les deux peines de mort récemment prononcées au Bélarus (17 mai 2010)
49. Le Président de l'APCE favorable à la candidature du Monténégro à l'UE (19 mai 2010)
50. Le Président de l'APCE félicite les autorités à Skopje pour le programme de leur Présidence (20 mai 2010)
51. Le Président de l'APCE exprime son soutien aux priorités de la présidence du CM (21 mai 2010)
52. Mevlüt Çavusoglu rencontre Jean-Claude Mignon à Ankara (25 mai 2010)
53. Le Président de l'APCE participe au forum de l'Alliance des civilisations (25 mai 2010)
54. Le Président de l'APCE appelle à une culture politique qui « valorise la diversité » (28 mai 2010)
55. Le Président de l'APCE présente à Rio des pistes pour lutter contre l'islamophobie (28 mai 2010)
56. Le Président de l'APCE condamne l'«usage disproportionné de la force» par Israël à l'encontre du convoi qui se rendait à Gaza (31 mai 2010)
57. Les responsables du Conseil de l'Europe condamnent l'attaque terroriste en Turquie (31 mai 2010)
58. Le Président de l'APCE salue la coopération efficace qui existe de longue date entre l'Assemblée et la Commission de Venise (5 juin 2010)
59. La liberté de circulation, condition préalable au renforcement de l'intégration (7 juin 2010)
60. En réalité il n'y a pas de frontière entre l'Europe et l'Asie, déclare le Président de l'APCE (8 juin 2010)
61. Le Président de l'APCE se rend en Géorgie (10 juin 2010)
62. Mevlüt Çavusoglu : renforcer le dialogue interculturel pour combattre la montée de l'intolérance (11 juin 2010)
63. Mevlüt Çavusoglu nommé « Homme politique de l'année » en Turquie (14 juin 2010)
64. Le Président de l'APCE appelle à la pleine mise en œuvre de la Résolution 1683 (16 juin 2010)
65. Le Président de l'APCE au Forum européen de Chypre (17 juin 2010)
66. Les Présidents du Comité des Ministres et de l'Assemblée condamnent l'attentat à Istanbul (22 juin 2010)
67. Le Président de l'APCE encourage les jeunes femmes à revendiquer des rôles de leadership (28 juin 2010)
68. Journée internationale d'aide aux victimes de la torture 2010 (28 juin 2010)
69. Le Président de l'APCE se rend en visite officielle à Moscou (28 juin 2010)
70. Les parlements doivent intégrer la dimension interculturelle dans leurs travaux (29 juin 2010)

71. Le Président de l'APCE se dit satisfait du « climat positif actuel » dans les relations avec la Russie (2 juillet 2010)
72. Le Président de l'APCE appelle au calme après l'explosion de Mitrovica (3 juillet 2010)
73. Mevlüt Çavusoglu : 'Le renouvellement de la politique exige réactivité, responsabilité et transparence' (20 juillet 2010)
74. Cérémonie de remise du Prix de l'Europe 2010 à la ville de Kharkiv en Ukraine (19 août 2010)
75. Le Président de l'APCE préoccupé par la situation des Roms en Europe (20 août 2010)
76. Hommage à « l'esprit d'ouverture » de la ville de Kharkiv (23 août 2010)
77. Le Président de l'APCE est en visite officielle en Roumanie (25 août 2010)
78. Mevlüt Çavusoglu transmet ses condoléances à la mort de Lord McIntosh (31 août 2010)
79. Le Président de l'APCE : « La Roumanie gère de façon positive les questions relatives aux minorités » (1 septembre 2010)
80. Adhésion de l'UE à la Convention : rencontre Comité des Présidents de l'APCE-Conférence des Présidents du PE (2 septembre 2010)
81. La Suède félicitée pour son 'rôle actif' dans la réforme du Conseil de l'Europe et de l'UE (3 septembre 2010)
82. Le Président et une délégation de l'APCE reçus pour une audience papale (7 septembre 2010)
83. « Le calvaire de Sakineh Ashtiani jette une ombre funeste sur l'Iran », déclare le président de l'APCE (8 septembre 2010)
84. Le Président de l'APCE condamne l'attentat à la bombe à Vladikavkaz (10 septembre 2010)
85. Développer le dialogue interculturel: un rôle de médiation pour les médias (11 septembre 2010)
86. Le Président de l'APCE salue le résultat du référendum en Turquie (13 septembre 2010)
87. Le Président de l'APCE se rend en visite officielle en Ukraine (15 septembre 2010)
88. Le Président de l'APCE félicite le Président ukrainien pour ses réformes et l'invite à y associer les forces politiques (21 septembre 2010)
89. Le Président de l'APCE s'adresse à la Faculté nationale de droit d'Odessa, qui le fait docteur honoris causa (22 septembre 2010)
90. Le Président de l'APCE en visite officielle à Paris (24 septembre 2010)
91. Mevlüt Çavusoglu: l'Assemblée Euronest et l'APCE doivent être complémentaires (28 septembre 2010)
92. Le Président de l'APCE soutient les priorités de la présidence turque du Comité des Ministres (10 novembre 2010)
93. APCE: une forêt à Antalya comme symbole du renforcement des relations entre la Turquie et l'Europe (14 novembre 2010)
94. Visite officielle du Président de l'APCE en Finlande (19 novembre 2010)
95. Le Président de l'APCE rencontre le nouveau membre de la Présidence bosniaque à Ankara (23 novembre 2010)
96. Le Président de l'APCE rend hommage à la Finlande pour son rôle dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe (24 novembre 2010)
97. Le Président de l'APCE discute des priorités du Conseil de l'Europe avec les dirigeants finlandais (25 novembre 2010)
98. Le Président de l'APCE préoccupé par le soutien de la population suisse au renvoi automatique des étrangers condamnés pour infractions graves (29 novembre 2010)
99. Assemblée européenne de sécurité et de défense de l'Assemblée de l'UEO : Le Président de l'APCE plaide pour un contrôle parlementaire international (1 décembre 2010)
100. Le Président de l'APCE participe à l'allumage de la flamme de Hanouccah à Paris (2 décembre 2010)
101. Le Président de l'APCE en visite officielle en Bulgarie (7 décembre 2010)
102. Le Président de l'APCE se félicite de la ferme volonté de la Bulgarie de lutter contre la corruption (9 décembre 2010)
103. Le Président de l'APCE condamne l'attentat terroriste de Stockholm (12 décembre 2010)
104. Le Président de l'APCE souligne la précieuse contribution des parlementaires russes au fonctionnement du Conseil de l'Europe (13 décembre 2010)
105. Suède : Le Président de l'APCE note avec une très grande inquiétude le retour forcé de réfugiés irakiens en Irak (17 décembre 2010)
106. Le Président de l'APCE en visite officielle au Maroc (17 décembre 2010)
107. L'APCE et la Commission de Venise sont complémentaires (17 décembre 2010)

108. Maroc : un statut de Partenaire pour la démocratie afin de renforcer la coopération (21 décembre 2010)
109. Le Président de l'APCE condamne l'attentat d'Alexandrie (2 janvier 2011)
110. Le Président de l'APCE en visite officielle en Tunisie (7 janvier 2011)
111. Le Président de l'APCE, en visite officielle en Tunisie, appelle les autorités à gérer les tensions actuelles de manière responsable (12 janvier 2011)
112. Audition sur la situation actuelle se rapportant aux "conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie" (18 janvier 2011)
113. « La Cour fait voler en éclats le mythe selon lequel l'Europe serait capable de protéger les droits des réfugiés », affirme Mevlüt Çavusoglu (21 janvier 2011)
114. Mevlüt Çavusoglu choqué et horrifié par l'attentat à Moscou ; l'Assemblée observe une minute de silence (24 janvier 2011)
115. L'Assemblée rend hommage à Mateo Sorinas (24 janvier 2011)
116. Le Président de l'APCE rappelle que les droits de l'homme et les libertés doivent être les mêmes pour tous (24 janvier 2011)
117. Le Président de l'APCE met en garde contre l'intolérance croissante vis-à-vis de ceux qui sont considérés comme « différents » (27 janvier 2011)
118. Mevlüt Çavusoglu : "Toutes les formes d'intolérance sont à nouveau en hausse" (1 février 2011)
119. Le Président de l'APCE se rend en République du Tatarstan (7 février 2011)
120. Le Président de l'APCE en visite officielle en Moldova (7 février 2011)
121. Le Président de l'APCE salue la volonté des partis politiques moldaves de résoudre l'impasse politique par le dialogue (9 février 2011)
122. Le Président de l'APCE inquiet face à la montée du discours extrémiste en Europe (10 février 2011)
123. Le Président de l'APCE rencontre l'ONG «Dialogue Euroasia» (11 février 2011)
124. Arrivées à Lampedusa : l'Europe toute entière est concernée, déclare le Président de l'APCE (14 février 2011)
125. Le Tatarstan, exemple de coexistence multinationale et multi religieuse (14 février 2011)
126. L'APCE prête à soutenir la transformation démocratique en Tunisie (18 février 2011)
127. Le Président de l'APCE prône une éducation non-sexiste (23 février 2011)
128. Les enseignants ont parfois tendance à renforcer les clichés sexistes, selon le Président de l'APCE (25 février 2011)
129. Le Président de l'APCE condamne fermement l'usage aveugle et excessif de la force en Libye (25 février 2011)
130. Le Président de l'APCE appelle l'Europe à soutenir l'évacuation humanitaire face à l'exode massif de personnes fuyant la Libye (2 mars 2011)
131. Le Président de l'APCE en visite officielle en Serbie (3 mars 2011)
132. Serbie : « le rythme des réformes ne devrait pas se ralentir », déclare le Président de l'APCE (7 mars 2011)
133. Le Président de l'APCE salue la contribution de la Serbie au processus de réconciliation entre les pays de l'ex-Yougoslavie (7 mars 2011)
134. « L'égalité des genres ne doit pas attendre encore un siècle », a déclaré le Président de l'APCE (7 mars 2011)
135. La Vojvodine, une « société multiculturelle et multi-ethnique qui a fait ses preuves », déclare le Président de l'APCE (9 mars 2011)
136. Les valeurs que nous défendons peuvent triompher des dictatures, a déclaré le Président de l'APCE (11 mars 2011)
137. Tremblement de terre au Japon : le Président de l'APCE fait part de sa solidarité et de sa sympathie (11 mars 2011)
138. Le Président de l'APCE affirme la nécessité d'un leadership en cette période d'incertitude (14 mars 2011)
139. Visite officielle du Président de l'APCE à Monaco (15 mars 2011)
140. Le Président de l'APCE se félicite de la contribution de Monaco au Conseil de l'Europe (18 mars 2011)
141. Visite officielle du Président de l'APCE en Bosnie-Herzégovine (18 mars 2011)
142. Le Président de l'APCE se rend en République tchèque (25 mars 2011)
143. 'Des responsables politiques qui ne parviennent pas à s'entendre ne peuvent pas prendre tout un pays en otage' (25 mars 2011)

144. Pour le Président de l'APCE, le Prix Nord-Sud est un symbole autant qu'une cause (29 mars 2011)
145. Le Président de l'APCE s'inquiète de l'évolution économique mondiale et de ses conséquences pour les droits de l'homme (31 mars 2011)
146. Le Président de l'APCE salue la contribution de la République tchèque aux travaux du Conseil de l'Europe (31 mars 2011)
147. Boat people : « tout décès est un décès de trop, » déplore le Président de l'APCE (1 avril 2011)
148. Mevlüt Çavusoglu : Mettre en œuvre des politiques nationales pour promouvoir le dialogue interculturel» (7 avril 2011)
149. « Donnons davantage la parole aux Roms », déclare le Président de l'APCE (7 avril 2011)
150. Mevlüt Cavusoglu : les révolutions dans le monde arabe sont la preuve que les valeurs des '47' sont universelles (11 avril 2011)
151. Le Comité des Présidents de l'APCE salue les progrès réalisés en Tunisie et appelle les autorités « à ne pas décevoir les attentes du peuple » (21 avril 2011)
152. Visite officielle du Président de l'APCE en Croatie (26 avril 2011)
153. Le Président souligne le rôle que pourrait jouer l'Assemblée pour endiguer le flux des requêtes introduites devant la Cour (26 avril 2011)
154. La Croatie est « en bonne voie » et pourrait être un modèle pour les autres pays des Balkans (26 avril 2011)
155. Attentat à Marrakech : le Président de l'APCE exprime ses condoléances (29 avril 2011)
156. Prix de l'Europe : une initiative exemplaire pour améliorer les relations entre les citoyens de toute l'Europe (6 mai 2011)
157. Le Président de l'APCE demande une enquête sur le rôle de l'Europe dans la mort de 61 « boat people » (9 mai 2011)
158. Le Président de l'APCE appelle de ses vœux un nouveau sommet du Conseil de l'Europe (11 mai 2011)
159. Séisme à Lorca : le Président de l'APCE exprime sa solidarité (12 mai 2011)
160. L'action du Congrès et de l'Assemblée est très complémentaire (13 mai 2011)
161. Bélarus : le Président de l'APCE appelle les autorités à cesser le harcèlement incessant des opposants politiques (16 mai 2011)
162. Le Président de l'APCE salue la libération du journaliste d'opposition Eynulla Fatullayev en Azerbaïdjan (26 mai 2011)
163. L'arrestation de l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie Ratko Mladic est une bonne nouvelle pour l'avenir de la Serbie (26 mai 2011)
164. Le Président de l'APCE appelle à une solution durable et globale pour une Chypre pacifique et unie (27 mai 2011)
165. Les priorités de la Présidence ukrainienne correspondent aux valeurs de l'APCE (27 mai 2011)
166. Déclaration du Président de l'APCE à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés : trop de personnes disparaissent en mer (17 juin 2011)
167. Le statut de 'partenaire pour la démocratie' décerné pour la première fois dans l'histoire de l'APCE (20 juin 2011)
168. Le Président de l'APCE se rend au Kirghizstan et au Kazakhstan (24 juin 2011)
169. Le Président de l'APCE salue 'l'évolution démocratique encourageante' du Kirghizstan et lui propose un partenariat (28 juin 2011)
170. Le Président de l'APCE propose au Kazakhstan de demander le statut de «Partenaire pour la Démocratie » (29 juin 2011)
171. Il existe d'« immenses possibilités » de coopération entre l'OCI et le Conseil de l'Europe, selon le Président de l'APCE (30 juin 2011)
172. Naufrage sur la Volga : le Président de l'APCE adresse ses condoléances (11 juillet 2011)
173. Le modèle de la Gagaouzie pourrait servir d'inspiration à d'autres pays d'Europe, déclare le Président de l'APCE (15 juillet 2011)
174. Le vent du changement qui souffle sur le monde arabe ouvre d'immenses possibilités pour un voisinage plus pacifique (18 juillet 2011)
175. 'Un jour important pour la justice et pour la Serbie', déclare le Président de l'APCE suite à l'arrestation de Goran Hadzic (20 juillet 2011)
176. Le Président de l'APCE choqué après la double attaque en Norvège (23 juillet 2011)
177. Le Président de l'APCE s'exprimera au Parlement danois lors d'une réception à l'occasion du Ramadan (19 août 2011)

178. Le Président de l'APCE défend le multiculturalisme, lors d'une réception organisée à l'occasion du Ramadan (23 août 2011)
179. Il est dans l'ordre des choses que le Conseil national palestinien obtienne le statut de "Partenaire pour la démocratie" (6 septembre 2011)
180. « La discrimination est une réelle menace pour nos sociétés », selon le Président de l'APCE (9 septembre 2011)
181. Le Président de l'APCE, lors d'une table ronde organisée à Kiev, expose sa vision du progrès démocratique (19 septembre 2011)
182. La Grande Europe va au-delà des frontières strictement géographiques de notre continent (19 septembre 2011)
183. Réaction du Président de l'APCE suite à l'attentat d'Ankara (20 septembre 2011)
184. Intensification de la coopération entre l'APCE et le Parlement Européen (22 septembre 2011)
185. A Bakou, le Président de l'APCE expose les mesures concrètes pour « Vivre ensemble » en Europe (10 octobre 2011)
186. Le Président de l'APCE appelle au calme après les violents affrontements en Égypte (10 octobre 2011)
187. Le Président de l'APCE se rend en visite officielle en Norvège (14 octobre 2011)
188. Le dialogue, l'intégration et l'interaction entre les différentes communautés commencent au niveau local (18 octobre 2011)
189. « Plus d'excuses » pour ne pas ratifier la Charte sociale, selon le Président de l'APCE (18 octobre 2011)
190. Le Président de l'APCE salue l'échange de prisonniers entre Israël et le Hamas (18 octobre 2011)
191. Kostyantyn Gryshchenko et Mevlüt Çavusoglu expriment leur consternation après les attentats terroristes en Turquie (19 octobre 2011)
192. Notre Assemblée et les Parlements nationaux ont une responsabilité dans la mise en œuvre des arrêts de la CEDH (20 octobre 2011)
193. "La Norvège est un partenaire fort et solide", affirme le Président de l'APCE (21 octobre 2011)
194. Kostyantyn Gryshchenko et Mevlüt Çavusoglu expriment leur solidarité à la suite du tremblement de terre en Turquie (24 octobre 2011)
195. Printemps arabe: une occasion pour ancrer l'égalité des sexes (24 octobre 2011)
196. "La contrefaçon de médicaments est l'un des crimes les plus hideux", selon Mevlüt Çavusoglu (26 octobre 2011)
197. Président de l'APCE: «Le Conseil de la Fédération est un partenaire constructif de longue date" (27 octobre 2011)
198. Mevlüt Çavusoglu : explorer de nouveaux mécanismes de démocratie participative (3 octobre 2011)
199. Favoriser les synergies pour promouvoir les droits humains au niveau local (3 octobre 2011)
200. Le Président de l'APCE en visite officielle en Algérie (10 octobre 2011)
201. Le Président de l'APCE : l'observation d'élections renforce la confiance du public dans le processus démocratique (10 octobre 2011)
202. Le Président de l'APCE plaide pour un renforcement de la coopération avec l'Algérie (16 novembre 2011)
203. Le Président de l'APCE effectue une visite de travail au Royaume-Uni (18 novembre 2011)
204. La région de la Mer Noire pourrait être le pont entre l'Europe et les régions euro-asiatique et euro-méditerranéenne (18 novembre 2011)
205. Les gouvernements doivent prendre en compte la dimension interculturelle dans la législation (18 novembre 2011)
206. «Les droits des enfants restera une de nos priorités dans les années à venir», souligne le Président de l'APCE (20 novembre 2011)
207. Le Président de l'APCE salue la bonne coopération entre le Conseil de l'Europe et Monaco (21 novembre 2011)
208. Le Président de l'APCE salue les priorités de la présidence britannique (23 novembre 2011)
209. Le Président de l'APCE salue 'toute idée nouvelle' pour résorber les affaires pendantes de la Cour européenne (25 novembre 2011)
210. Responsabilité et transparence, piliers de la bonne gouvernance, selon le Président de l'APCE (29 novembre 2011)



- 211. Le Président de l'APCE se rend en visite officielle en Bosnie-Herzégovine (6-8 décembre 2011)
- 212. Bosnie-Herzégovine : le président de l'APCE propose un ensemble de mesures concrètes pour sortir du blocage politique et accélérer les réformes (8 décembre 2011)
- 213. Hommage du Président de l'APCE à Vaclav Havel (18 décembre 2011)
- 214. Bosnie-Herzégovine: le Président de l'APCE salue l'accord entre les dirigeants des principaux partis politiques (31 décembre 2011)
- 215. Mevlüt Çavusoglu : 18 ans après, justice est faite dans l'une des affaires de racisme les plus tristement célèbres (4 janvier 2012)
- 216. Le Président de l'APCE en visite officielle en Turquie (9 janvier 2012)
- 217. Le Président de l'APCE salue le processus de réformes entrepris par les autorités turques (10 janvier 2012)
- 218. Le Président de l'APCE salue la générosité de la Turquie à l'égard des réfugiés syriens et appelle de nouveau la Syrie à mettre fin aux violences (12 janvier 2012)



## C. Discours

1. Discours d'ouverture de la première partie de session de 2010 (25 janvier 2010)
2. Discours de bienvenue à Mr Danny Ayalon, Ministre adjoint des Affaires étrangères d'Israël et à Mr Mohammed Ishtayyah, Ministre des Travaux Publics et du Logement de l'Autorité Nationale Palestinienne (Strasbourg, 26 janvier 2010)
3. Discours de bienvenue à Mr Franco Frattini, Ministre des Affaires étrangères de l'Italie (Strasbourg, 26 janvier 2010)
4. Discours à l'occasion de la cérémonie de présentation des voeux aux membres de l'APCE par la Ville de Strasbourg (27 janvier 2010)
5. Discours de bienvenue à Ambassadeur Wolfgang Petritsch, ancien Haut représentant pour la Bosnie Herzégovine (Strasbourg, 28 janvier 2010)
6. Allocution à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur l'avenir de la Cour européenne des Droits de l'Homme (Interlaken, Suisse, 18-19 février 2010)
7. Discours devant les membres du Parlement de Bosnie Herzégovine (Sarajevo, 2 mars 2010)
8. Discours à l'Université nationale eurasiatique d'Astana (16 mars 2010)
9. Discours prononcé devant les membres du Parlement du Moldova (Chisinau, 25 mars 2010)
10. Discours prononcé lors de la 122<sup>e</sup> Assemblée de l'Union Interparlementaire sur le thème « Parlements au cœur de la réconciliation politique et de la bonne gouvernance » (Bangkok, 27 mars 2010)
11. Discours prononcé à la Conférence parlementaire internationale organisée conjointement avec l'Assemblée parlementaire de la CEI à l'occasion du 65<sup>e</sup> Anniversaire de la victoire de la II<sup>e</sup> guerre mondiale (1941-1945) à St Petersburg (7 avril 2010)
12. Discours prononcé lors de la Conférence internationale "L'avenir de la sécurité européenne" à St Petersburg (8 avril 2010)
13. Discours d'ouverture de la Seconde partie de session ordinaire de 2010 (Strasbourg, 26 avril 2010)
14. Mots de bienvenue à l'attention de Mme Calmy-Rey, Directrice du Département Fédéral des Affaires étrangères de la Suisse et Présidente du Comité des Ministres (Strasbourg, 26 avril 2010)
15. Mots de bienvenue à l'attention de M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine (Strasbourg, 27 avril 2010)
16. Mots de bienvenue à l'attention de M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (27 avril 2010)
17. Mots de bienvenue à l'attention de l'Ambassadrice Heidi Tagliavini, ancienne directrice de la mission internationale d'étude de terrain du conflit en Géorgie (28 avril 2010)
18. Discours lors de la Journée Européenne sur la Biodiversité (Strasbourg, 28 avril 2010)
19. Mots de bienvenue à l'attention de M. Thomas Hammerberg, Commissaire Européen aux Droits de l'Homme (28 avril 2010)
20. Mots de bienvenue à l'attention de M. Sergey Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie (28 avril 2010)
21. Mots de bienvenue à l'attention de la Conseillère Fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, Directrice du Département Fédéral de la Justice et de la Police (29 avril 2010)
22. Discours prononcé à la réunion de la commission de la Culture, de la Science et de l'Education (Istanbul, 10 mai 2010)
23. Allocution prononcée à l'occasion de la visite en Arménie (Erevan, 10 mai 2010)
24. Discours prononcé à l'occasion de la 120<sup>e</sup> session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 11 mai 2010)
25. Discours prononcé devant le Parlement du Monténégro (Podgorica, 17 mai 2010)
26. Discours prononcé devant le Forum des Nations Unies sur l'Alliance des Civilisations (Rio de Janeiro, 27 mai 2010)
27. Discours à la Table ronde sur "Addressing Islamophobia: Building on unused opportunities for mutual respect and inclusion" (Rio de Janeiro, 27 mai 2010)
28. Discours prononcé lors de la cérémonie du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Venise, 5 juin 2010)
29. Discours prononcé lors de la 8<sup>e</sup> Conférence des Présidents de Parlement de la SEECF (Antalya, 7 juin 2010)
30. Discours prononcé à la Troisième sommet de la Conférence sur l'interaction et les mesures d'élaboration de la confiance en Asie (CICA) en Asie (Istanbul, 8 juin 2010)

31. Discours prononcé à l'ouverture de la Conférence européenne des Présidents de Parlement à Chypre (Limassol, 11 juin 2010)
32. Discours d'ouverture de la Troisième partie de Session ordinaire de 2010 (21 juin 2010)
33. Discours de bienvenue à M. Ivo Josipović, Président de la Croatie (21 juin 2010)
34. Discours de bienvenue à M. Antonio Milošoski, ministre des Affaires étrangères de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Président du Comité des Ministres (21 juin 2010)
35. Discours de bienvenue à M. Milo Đukanović, Premier ministre du Monténégro (22 juin 2010)
36. Discours de bienvenue à Mr Yunus-Bek Yevkurov, Président de la République de l'Ingouchie (Fédération de Russie) (22 juin 2010)
37. Discours de bienvenue à Mme Fanny Ardant, marraine de la campagne Dosta ! du Conseil de l'Europe (22 juin 2010)
38. Discours de bienvenue à M. Jorge Sampaio, Haut Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations (23 juin 2010)
39. Discours d'ouverture du débat « La situation de la démocratie en Europe » (23 juin 2010)
40. Discours de bienvenue à M. Alain Touraine, sociologue (23 juin 2010)
41. Discours de bienvenue à M. Gjorgje Ivanov, Président de «l'ex-République yougoslave de Macédoine» (24 juin 2010)
42. Discours d'ouverture de l'Université d'été du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 28 Juin 2010)
43. Discours prononcé lors de la Conférence de haut niveau sur la tolérance et la non discrimination (Astana, 29 juin 2010)
44. Discours lors de l'échange de vues avec de jeunes leaders politiques russes (Moscou, 1 juillet 2010)
45. Discours prononcé lors de la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Présidents de Parlement : "Les Parlements dans la crise mondiale : sécurisation globale de la responsabilité démocratique pour le bien commun" (Nations Unies, Genève, 19-21 juillet 2010)
46. Allocution prononcée à l'occasion de la remise du prix de l'Europe à la ville Ukrainienne de Khirkov (23 Août 2010)
47. Allocution prononcée devant les Ambassadeurs de Roumanie ; sujets de discussion : « La dimension orientale de la politique étrangère de la Roumanie – le rôle du multilatéralisme régional, tendances des processus démocratiques dans la région » (Bucarest, 1 septembre 2010)
48. Discours prononcé lors de la Rencontre 2010 sur la dimension religieuse du dialogue interculturel (Ohrid, 13 et 14 septembre 2010)
49. Discours prononcé lors de la Conférence avec professeurs et étudiants de l'Académie nationale d'Odessa (Odessa, 22 septembre 2010)
50. Allocution devant la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée Nationale (Paris, 28 septembre 2010)
51. Discours prononcé lors du 3e Forum Européen du Patrimoine (Istanbul, 1 octobre 2010)
52. Discours d'ouverture de la Quatrième partie de session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 4 octobre 2010)
53. Discours de bienvenue à l'attention de M. Angel Gurría, Secrétaire Général de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) (Strasbourg, 6 octobre 2010)
54. Discours de bienvenue à l'attention de M. Apolonio Ruiz Ligeró, Vice-gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 6 octobre 2010)
55. Discours de bienvenue à l'attention de M. Jan Fischer, Vice-président de la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) (Strasbourg, 6 octobre 2010)
56. Discours prononcé lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du réseau de l'APCE des parlementaires de référence engagés dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes deux ans après la campagne du Conseil de l'Europe « Stop à la violence domestique à l'égard des femmes, quelle suite ? » (6 octobre 2010)
57. Discours de bienvenue à l'occasion de la Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (Strasbourg, 6 octobre 2010)
58. Discours lors de la réunion de la Conférence des OING (Strasbourg, 6 octobre 2010)
59. Discours de bienvenue à l'attention de Mme Hayrünnisa Gül, marraine de la campagne « L'éducation lève les obstacles » en Turquie (Strasbourg, 7 octobre 2010)
60. Discours de bienvenue à l'attention de M. Nicola Gruevski, Premier ministre de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (Strasbourg, 7 octobre 2010)

61. Discours prononcé à l'Institut national des relations internationales de Moscou (Moscow, 13 octobre 2010)
62. Discours prononcé à l'occasion du Symposium international "Education en Europe – Pour le développement harmonieux des étudiants" (Moscou, 14 octobre 2010)
63. Discours lors de la Réunion de haut-niveau sur les Roms (Strasbourg, 20 octobre 2010)
64. Discours à l'Ecole de Management de Maastricht (Maastricht, 25 octobre 2010)
65. Discours devant le Sénat du Parlement du Royaume des Pays Bas (The Hague, 26 octobre 2010)
66. Discours prononcé lors de la 19<sup>ème</sup> Session du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 27 octobre 2010)
67. Allocution prononcée lors de la Conférence internationale "La pertinence passée et présente de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales à l'occasion du 60ème anniversaire de sa signature » (Rome, 3 novembre 2010)
68. Discours à l'attention de M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des Affaires étrangères de la Turquie (Strasbourg, 10 novembre 2010)
69. Discours à l'attention de M. Antonio Milošoski, Ministre des Affaires étrangères de l' « Ex République Yougoslave de Macédoine » (Strasbourg, 10 novembre 2010)
70. Discours devant l'Institut finlandais des Affaires internationales (Helsinki, 24 novembre 2010)
71. Discours lors de la 59e Session de l'Assemblée Européenne pour la Sécurité et la Défense de l'Union de l'Europe Occidentale (Paris, 1 décembre 2010)
72. Allocution lors de la cérémonie de rallumage de la flamme de Hanouccah (Paris, 1 décembre 2010)
73. Discours prononcé à l'Université Libre de Varna, Bulgarie (Varna, 10 décembre 2010)
74. Discours prononcé lors de la réunion du Club Européen (Paris, 13 décembre 2010)
75. Discours prononcé lors de la 85ième session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (Venise, 17 décembre 2010)
76. Discours prononcé lors de la réunion avec les étudiants de l'Université de Tunis (Tunis, 11 janvier 2011)
77. Discours prononcé lors de l'audition sur la situation actuelle se rapportant aux "conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie" (Paris, 17 janvier 2011).
78. Discours d'ouverture prononcé lors de la première partie de la session ordinaire de 2011 (Strasbourg, 24 janvier 2011)
79. Mots à l'attention de M. Mateo Sorinas, secrétaire général de l'Assemblée (Strasbourg, 24 janvier 2011)
80. Mots de bienvenue à l'attention de M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des Affaires étrangères de la Turquie, Président du Comité des Ministres (Strasbourg, 24 janvier 2011)
81. Mots de bienvenue à l'attention de M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 24 janvier 2011)
82. Mots de bienvenue à l'attention de Arne König, Président de la Fédération européenne des journalistes (Strasbourg, 25 janvier 2011)
83. Mots de bienvenue à l'attention de M. Abdullah Gül, Président de la Turquie (Strasbourg, 25 janvier 2011)
84. Mots de bienvenue à l'attention de M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie (Strasbourg, 26 janvier 2011)
85. Discours prononcé lors de la première réunion des parlementaires de contact pour la campagne du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants (Strasbourg, 26 janvier 2011)
86. Mots de bienvenue à l'attention de M. Traian Băsescu, Président de la Roumanie (Strasbourg, 27 janvier 2011)
87. Discours prononcé lors de la cérémonie commémorative en mémoire des victimes de l'Holocauste (Strasbourg, 27 janvier 2011)
88. Conférence de presse lors de la visite officielle au Moldova (Chisinau, 9 février 2011)
89. Conférence à l'Université de Kazan (République du Tatarstan, Fédération de Russie, 12 février 2011)
90. Discours prononcé à la London School of Economics (Londres, 18 février 2011)
91. Discours prononcé lors de la réunion de l'IPU sur "Le rôle des Parlements dans la promotion de l'accès et de la participation des femmes et des filles à l'Education, la Formation, les Sciences et la Technologie " (New York, 23 février 2011)

92. Discours lors de l'événement du Conseil de l'Europe sur la "Lutte contre les stéréotypes sexistes dans l'éducation (New York, 25 février 2011)
93. Discours devant le Parlement de la Serbie (Belgrade, 7 mars 2011)
94. Discours de bienvenue à l'attention de M. Dominique Baudis, Président de l'Institut du Monde Arabe (Paris, Commission Permanente, 11 mars 2011)
95. Discours prononcé lors du Sommet « Leaders of Change » : Le leadership à l'heure actuelle – Pourquoi doit-il être international ? » (Istanbul, 14 mars 2011)
96. Discours à l'occasion de la XVI cérémonie de remise du prix Nord-Sud (Lisbonne, 29 mars 2011)
97. Discours lors du Forum Européen sur la Banque et la Finance "Les finances mondiales à l'aube de l'ère asiatique" (European Banking and Financial Forum "World finances on the threshold of the Asian area") (Prague, 31 mars 2011)
98. Discours prononcé lors du Forum mondial sur le dialogue interculturel ; session 1 : "Vers un monde sans clivages" (Bakou, 7 avril 2011)
99. Discours d'ouverture de la Seconde partie de la session ordinaire de 2011 (Strasbourg, 11 avril 2011)
100. Discours de bienvenue à l'attention de M. Steingrímur J. Sigfússon, Ministre des Finances de la Finlande (11 avril 2011)
101. Discours de bienvenue à l'attention de M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (11 avril 2011)
102. Discours de bienvenue à l'attention des personnalités religieuses (Strasbourg, 12 avril 2011)
103. Discours de bienvenue à l'attention de M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des Affaires étrangères de la Turquie, Président du Comité des Ministres (12 Avril 2011)
104. Discours de bienvenue à l'attention de M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la Turquie (13 avril 2011)
105. Discours de bienvenue à l'attention de M. Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (13 avril 2011)
106. Discours de bienvenue à l'attention de M. Federico Mayor Zaragoza, Président de la Commission internationale contre la peine de mort (14 avril 2011)
107. Allocution à l'occasion du lancement du livre "Turkish Founding Fathers of United Europe" (Kayhan Karaca) (14 avril 2011)
108. Allocution à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur l'avenir de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (Izmir, Turquie, 26 avril 2011)
109. Conférence sur le thème : „Les défis auxquels est confrontée l'Europe et le rôle du Conseil de l'Europe“ à la Faculté des Sciences Politiques (Dubrovnik, Croatie, 28 avril 2011)
110. Discours prononcé lors de l'Assemblée générale de l'Association des villes lauréates du Prix de l'Europe (Ankara, 6 mai 2011)
111. Discours prononcé lors de la 121<sup>e</sup> session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Istanbul, 11 mai 2011)
112. Discours devant le Bureau du Congrès (Antalya, 13 mai 2011)
113. Discours devant la Commission Permanente (Kyiv, 27 mai 2011)
114. Discours devant le Forum Européen Chypre (Istanbul, 27 mai 2011)
115. Discours d'ouverture lors de la 3e partie de la session ordinaire de 2011 (Strasbourg, 20 juin 2011)
116. Mots de bienvenue à l'attention de M. Kostyantyn Gryshchenko, Président du Comité des Ministres, Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine (Strasbourg, 20 juin 2011)
117. Discours à l'occasion de l'inauguration de l'exposition ukrainienne (Strasbourg, 20 juin 2011)
118. Discours à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la « Living Library » (Strasbourg, 20 juin 2011)
119. Mots de bienvenue à l'attention de M. AbdelWahed Radi, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc et de M. Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc (Strasbourg, 21 juin 2011)
120. Mots de bienvenue à l'attention de M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine (Strasbourg, 21 juin 2011)
121. Mots de bienvenue à l'attention de Mr Serzh Sargsyan, Président de l'Arménie (Strasbourg, 22 juin 2011)
122. Mots de bienvenue à l'attention de M. Nikolay Mladenov, Ministre des affaires étrangères de la Bulgarie (Strasbourg, 22 juin 2011)

123. Mots de bienvenue à l'attention de M. Igor Kalyapin, Président du Comité de Prévention contre la Torture (Strasbourg, 23 juin 2011)
124. Mots de bienvenue à l'attention de Mme Leutheusser-Schnarrenberger, Ministre Fédéral de la Justice de l'Allemagne, et de M. Dominic Grieve, Attorney General pour l'Angleterre et la Cornouaille (Strasbourg, 23 juin 2011)
125. Discours prononcé lors de la Conférence du Conseil des Ministres de l'Organisation de la Conférence Islamique (Almaty, Kazakhstan, 29 juin 2011)
126. Discours prononcé à la « Table ronde avec des professeurs et des étudiants de l'Académie Nationale de Droit d'Odessa : La politique de voisinage du Conseil de l'Europe à la lumière des bouleversements dans le monde arabe » (Odessa, 18 juillet 2011)
127. Discours à l'occasion de la réception et soirée de débat organisée au Parlement danois à l'occasion du Ramadan (Copenhague, 22 août 2011)
128. Discours à l'occasion de la 8<sup>ème</sup> réunion annuelle de Yalta – Ukraine et le monde : défis communs, futur commun, lors d'une table ronde sur « Droits de l'homme et démocratie dans l'Europe élargie » (Yalta, Ukraine, 17 septembre 2011)
129. Discours à l'occasion d'une table ronde sur « Partenariat Public-Privé dans le domaine de la réduction des risques – une base pour la compétitivité du pays » ; table ronde organisée par la "Risk Reduction Foundation", avec la participation de la Sous-commission du développement durable (Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales) (Kyiv, Ukraine, 19 septembre 2011)
130. Introduction lors de la réunion conjointe du Comité Présidentiel de l'Assemblée et de la Conférence des Présidents du Parlement Européen (Bruxelles, 22 septembre 2011)
131. Discours d'ouverture de la 4<sup>ème</sup> partie de session de la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire (Strasbourg, 3 octobre 2011)
132. Bienvenue à M. Kostyantyn Gryshchenko, Président du Comité des Ministres (Strasbourg, 3 octobre 2011)
133. Bienvenue à M. Salim Al-Zanoon, Président du Conseil National palestinien (Strasbourg, 4 octobre 2011)
134. Bienvenue à M. Angel Gurría, Secrétaire Général de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) (Strasbourg, 5 octobre 2011)
135. Bienvenue à Mme Najat Maalla M'Jid, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la vente, la prostitution et la pornographie enfantine (Strasbourg, 5 octobre 2011)
136. Bienvenue à M. Mahmoud Abbas, Président du Conseil exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, Président de l'Autorité palestinienne (Strasbourg, 6 octobre 2011)
137. Discours lors du Forum Humanitaire international de Bakou (Bakou, 10 octobre 2011)
138. Discours à l'occasion du 50<sup>ième</sup> anniversaire de la Charte Sociale Européenne (Strasbourg, 18 octobre 2011)
139. Discours lors de la 21<sup>ème</sup> Session du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 18 octobre 2011)
140. Discours au Centre norvégien des Droits de l'homme (Oslo, 20 octobre 2011)
141. Discours lors de la Conférence sur les Femmes actrices de changement sur les rivages Sud de la Méditerranée (Rome, 24 octobre 2011)
142. Discours lors de la Conférence de haut niveau organisée à l'occasion de l'ouverture à la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Médicrime) (Moscou, 26 octobre 2011)
143. Discours à l'occasion de la 17<sup>ème</sup> Conférence du Conseil de l'Europe sur la gouvernance locale et régionale (Kyiv, 3 novembre 2011)
144. Conférence à l'Université Nationale de Kyiv "Taras Shevchenko" (Kyiv, 3 novembre 2011)
145. Discours lors de la Conférence annuelle de l'Association internationale des consultants politiques (Istanbul, 18 novembre 2011)
146. Discours lors du Forum Energie et économie de la Mer Noire : Perspectives régionales clé : les valeurs de l'Europe du Sud-Est et paneuropéennes (Istanbul, 18 novembre 2011)
147. Conférence sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2012-2015 (Forum Grimaldi, Monaco, 20 novembre 2011)
148. Discours à l'occasion de la Commission permanente de l'APCE (Edimbourg, 25 Novembre 2011)
149. Discours prononcé lors de l'audition de l'Union Interparlementaire sur « Renforcer la responsabilité politique pour un monde plus pacifique et plus prospère » ; thème :

- Responsabilité dans la gestion des fonds publics – bonnes pratiques et législation modèle en matière de transparence budgétaire (New York, 29 novembre 2011)
150. Remarques préliminaires à la réunion de la Commission des questions économiques et du développement de l'APCE (Paris, 9 décembre 2011)
  151. Discours prononcé à l'occasion de la 89<sup>ème</sup> session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (Venise, 16 décembre 2011)
  152. Discours devant la Grande Assemblée nationale de Turquie (Ankara, 10 janvier 2012)
  153. Discours prononcé lors de la conférence organisée par l'Institut politique d'Istanbul à l'Université Sabanci (11 janvier 2012)
  154. Allocution devant des étudiants de l'Université de Koç (Istanbul, 11 janvier 2012)
  155. Allocution à l'attention des étudiants de l'Université Mustafa Kemal (Hatay, 12 janvier 2012)
  156. Allocution à l'attention des étudiants de l'Université Akdeniz (Antalya, 13 janvier 2012)





